

**le CELIB:
troisième étape**

**la nantaise johanna
miss Bretagne**

**saint-brieuc
en 2000**

Briochins

Vous connaissez votre ville !
Vous savez donc que le

**CRÉDIT
MUTUEL
de
BRETAGNE**

met quatre guichets à votre disposition pour résoudre vos problèmes

d'INVESTISSEMENTS
ou de PLACEMENTS

Ex : compte sur livret (à vue) 5 % net d'impôt, etc.

AGENCE CENTRE

● 12, boulevard Waldeck-Rousseau - Tél. 33.01.55

BUREAUX

● 88, rue de la Corderie - Tél. 33.67.97

● Rue de Genève - « Toupin »

● 74, rue de Gouëdic - Tél. 33.75.99



pour l'eau chaude
et le chauffage

LES BLOCS-FUEL

**Francia
Hoval.**

*vostra meilleur
guide*

22 COTES-DU-NORD - Els GREGOIRE
Zone industrielle
Rue Chaptal, 22-SAINT-BRIEUC
Tél. 33.41.51 et 33.37.27

vostra
installateur Francia Hoval

Le crédit FRANCIA HOVAL permet de bénéficier tout de suite du confort FRANCIA HOVAL

Et laissez-vous chauffer.



- 4 courrier qui continue en pages 6, 14 et 33
- 5 yann poivet : des racines
- 6 le 2 octobre, procès du f.l.b. ?
- 7 morvan duhamel : un attentat qui fait réfléchir... la curieuse politique des technocrates parisiens
- 8 l'évolution de l'emploi — 180 000 mutualistes se regroupent

cahier spécial

de la page 19 à la page 33

saint-brieuc



- une interview de yves le foll : cap sur l'an 2000
- robert riéhel : un nouvel aéroport et le port du légéré au premier plan des problèmes de la chambre de commerce
- une interview de m. lucas de longpré : la 25^e foire-exposition des côtes-d'armor
- jean quééré : présence de l'artisanat
- programme de la foire — pierre loguilloux : l'édition en 1973 ?
- René rault : une nouvelle jeunesse pour le cœur de saint-brieuc
- un centre de formation permanente efficace : le comité d'expansion économique suite de notre enquête sur saint-brieuc dans armor-34

9 joseph martray :

c. é. l. i. b.

la troisième étape

- 15 al leur nevez 1973 — roger gargadennec : auteur de l'hexagone à la découverte du pays natal
- 16 points de repère
- 17 éliane deshayes : à guidel un village pour la joie
- 33 allo lima ? ici breiz
- 34 échorama
- 35 mathias tugores : houat et hoëdic, le canard et le caneton
- 37 jacques brengues : le philosophe de tréguier avait-il un secret ?
- 39 andré-georges hamon : guerlesquin, ses foires* et ses fêtes
- 40 tro breiz
- 41 thierry-fidel le carpen-tier et yannick guyader : miss bretagne, la blonde nantaise johanna
- 42 les classes de mer ont été inventées par les bretons voici huit ans
- 44 claudette scouarnec, de l'opéra-comique : « notre folklore est merveilleux »



- 45 giennole ar menn : morvan, un saint peu connu
- 46 les livres
- 48 chroniques
- 49 défense de la nature — le professeur kervran : respectez la terre
- 50 les petites annonces

armor
magazine

n° 33

4^e année - septembre 1972

le numéro : trois francs

armor
magazine

la 3^e étape
la nantaise johanna
sur bretagne



en couverture
le port de « sous-le-tour »
(photo michel dhalnaut -
doc. steller municipal)

courrier



Des racismes

LE CONTACT

« C'est avec plaisir que je me réabonne à notre magazine Armor en vous adressant un abonnement de soutien de 100 F (...) Avec mes compliments pour cette revue qui me renseigne sur la vie de mon pays et me permet de garder le contact avec lui. »
- Mme P. Nedellec, avenue de Suffren, Paris.

UNE NOURRIURE UN PEU FADE

« Je trouve qu'Armor est une revue bien faite, bien présentée et assez au courant de la chose bretonne. Pour un de nos compatriotes prenant conscience actuellement des revendications de notre province et de notre ethnité, votre publication peut rendre des services et aider à orienter son opinion naissante. Pour un homme qui, comme moi, a pris fait et cause dans le mouvement d'avant-guerre, et l'ai aidé à affirmer des positions intransigeantes, non moins que solidement établies intellectuellement, vis-à-vis de la République une et indivisible, je dois vous avouer que la nourriture spirituelle et politique servie à vos lecteurs me paraît un peu fade... Pourquoi cette réclamation tendancieuse, contredisant votre affirmation d'« impartialité », envers les faits et gestes du héros du nationalisme français, non moins que de la résistance antifasciste — lesquels faits et gestes n'ont absolument rien à faire avec les buts profonds de notre action nationale. » - Roger Hervé, 53-55, avenue du Maine, Paris.

A LA MÉMOIRE DE

Elle pleure...
Et ses larmes s'échouent
Restent gravées dans la pierre.
Ses yeux tournés vers le large,
Ont la douleur des naufrages.
Elle pleure...
Au pied du rocher escarpé.
La mer, à coups répétés,
Se brise en gerbes d'écume.
Froide et grise comme une brume.
Elle pleure...
Les mains jointes sur sa poitrine,
Implore la bonté divine.
Pour tous ceux qui ne sont plus,
Pour tous les marins disparus.
Elle pleure...
O vieille femme ! Qui êtes-vous ?
Et dans l'horizon en courroux,
Recherchez-vous un matiot ?
Avez-vous perçu des sanglots ?
Elle pleure...
Mais au milieu de la colonne,
Avec un regard qui rayonne,
Un marin écoute l'infini,
Un jeune gars de mon pays !
Anne TREGOR.
Le Conquet : devant le monument dédié à la mémoire des marins de la guerre 14-18.

LA DÉMISSION DES ELUS

« J'ai remarqué avec satisfaction que le Céléb veut reprendre du poil de la bête, comme l'on dit vulgairement. Ce qu'il y a de dommage, c'est qu'il ait attendu si longtemps alors que la situation en Bretagne ne cesse de se dégrader. Il est évident que certaines choses ne se produiraient pas chez nous si les représentants du peuple avaient rempli avec courage leur mandat et s'ils avaient, avec courage également, pris leurs responsabilités. Nous, nous ne serions pas à la Santé ! Les vrais responsables ne sont pas ceux qui passent à l'action directe : ce sont les élus qui laissent tout faire sans bouger le petit doigt (...). Nous bilions jamais la citation de M. Pleven : « La France va vers des déchirements qu'elle ne soupçonne pas si elle ne donne pas à la Bretagne les moyens de s'épanouir ». Nous sommes au début des déchirements... » - Jean Charpentier, 162740, 1^{er} div. n° 71, 42, rue de la Santé, Paris.

GRÉVISTE DE LA FAIM

« Armor-magazine nous tient en relation avec la Bretagne et les Bretons à l'extérieur du pays. Votre article sur le Canada m'a particulièrement intéressé : j'ai moi-même été un an et demi à Montréal et ai participé au démarrage du « pub » représenté par votre photo de la page 37 (n° 30). Comme vous le savez, je fais partie de l'équipe du F.L.B. arrêté. Je viens de terminer une grève de la faim de 52 jours, grève destinée à dénoncer les pressions policières à l'encontre de ma famille et principalement de ma femme, qui est enceinte de sept mois. Notre action est destinée à faire réfléchir l'opinion publique et le gouvernement pour qu'il y ait du travail en Bretagne et que nos jeunes restent chez nous. Nous demandons à vivre chez nous, respectés et épanouis dans notre personnalité bretonne (...). Pourriez-vous transmettre toute ma sympathie à vos lecteurs ? » 1^{er} août 1972 - Maurice Drouin, cellule n° 163, prison de Fresnes.

NOS CINQ DÉPARTEMENTS

« A quand des « cahiers spéciaux » sur une ou plusieurs villes de Loire-Atlantique ? Bravo quand même pour l'effort fait pour présenter des études concernant nos cinq départements, ce qui demande forcément plus de travail que de se contenter de la « région » comme certains l'ont fait programme » comme certains l'ont fait (conscients « !) - Jacqueline Perrin, rue Marzelle-de-Grissaud, Nantes.

Directeur
YANN POILVET

* Direction, rédaction, administration, publicité : 53, avenue de Rochester, 35-Rennes - Tél. 36.01.14 et 36.01.73

* Editeur : SEPER (Société d'édition pour l'expansion régionale)

* Correspondants extérieurs
PARIS (CVV) : Gilles Renaud 6, rue Sarrette - Téléphone 256.13.94

ALLEMAGNE fédérale : Marc Le Layre - Neque Strasse 31 4702 Zell - R.F.A.

AUSTRALIE : Ronan Trelle-Kerhuys - 64 Devonshire street - Sydney, 2010 - Tél. 211.3410

BRÉSIL : Henry Hinton, Kreuzwegesgasse 4, Wien 17, CANADA : Georges R. Gaudreau, 5310 Montana, App 307, Montréal (Québec) - Tél. 276-54-55

GRANDE-BRETAGNE : Serge Vacullit - Whitepeaks Southwell park road - Camberley - Surrey

* Abonnement d'un an : 12 numéros) 30 francs.

* Abonnement de collectivité Remise de 10 % à partir de 5 exemplaires groupés.

* Abonnement de soutien : 100 francs

* Abonnement pour l'étranger 40 francs.

* Abonnement par avion : ajouter le tarif postal en vigueur.

* Changement d'adresse : 2 francs.

* C.C.P. ARMOR Rennes 269170

* Démobilisation bancaire Banque de Bretagne ou C.M.B. Saint-Brieuc.

* Tous droits de reproduction du contenu rédactionnel de cette revue sont réservés. Les citations d'articles sont autorisées mais l'origine doit être expressément mentionnée.

* Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

* Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

* La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sauf interdiction expressément formulée dans les dites lettres.

* Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.

* Le bulletin d'abonnement se trouve en page 38

* Diffusion : 50 000 exemplaires

Existe-t-il encore un esprit olympique ? On est aujourd'hui en droit de se le demander. Déjà, manifestement, l'argent et les intérêts commerciaux prenaient une place de plus en plus excessive dans les Jeux qui se déroulent tous les quatre ans depuis 1892, prenant le relai de ceux que connut l'Antiquité ; déjà, la notion d'amateurisme était faussée et l'égalité des chances au départ apparaissait un leurre en raison des avantages dont bénéficiaient dans divers pays (notamment à l'Est) les sportifs, véritables employés d'Etat qui consacraient tout leur temps à l'entraînement. Déjà, certains avaient tendance à prendre les J.O. pour une tribune politique ; on se souvient du poing fermé des Noirs américains à Mexico...

Les Jeux de 1972 auront-ils dépassé le comble, atteint le seuil irréversible au-delà duquel tout semblerait constituer une atteinte intolérable au message de paix et de loyauté, au souvenir de Pierre de Coubertin.

Le racisme aux cent couleurs

Dès le départ, l'affaire rhodésienne avait donné le ton. La Rhodésie du sud s'est proclamée Etat indépendant il y a quelques années, mais de nombreux pays ne voulant pas admettre une décision prise par quelques milliers de Blancs, sans l'avis des quelques millions de Noirs qu'ils oppriment et exploitent, elle avait tenté de venir à Munich par un biais peu reluisant : en entrant dans la délégation de cette Grande-Bretagne dont elle venait de se séparer. On a la dignité que l'on mérite ! Que le Comité olympique ait hésité avant de refuser de se prêter à cette hypocrisie était symptomatique. Mais comment aurait-il réagi si d'autres oppositions à d'autres présences s'étaient manifestées ? L'Ouganda qui expulse ses Asiatiques, l'U.R.S.S. qui occupe Prague, l'Angleterre qui assassine les Irlandais, les U.S.A. qui bombardent les Vietnamiens... : les Olympiens n'auraient pas manqué de



YANN POILVET
journal de bord

sujets de réflexion. Bah ! Il faut bien que les hommes se retrouvent parfois, oubliant leurs rancœurs, leurs conflits pour se contenter d'en découvrer sur les pistes et sur les stades, encore qu'il y aurait beaucoup à dire sur l'esprit excessivement cocardier de la plupart des délégations.

Ne pas confondre crime et politique

Le coup de grâce est venu du Moyen-Orient. Je n'ai personnellement guère de sympathie pour la politique d'Israël qui occupe, sans aucun fondement autre que la force, des territoires arabes ; il me semble légitime que le peuple palestinien réclame le départ des occupants et refuse d'être commandé par les Hébreux. C'est pourquoi je comprends que, là-bas, sur place, des commandos palestiniens se battent contre les troupes israéliennes : ils le font en soldats, armes contre armes, face à face. Mais qui pourrait excuser l'odieuse agression commise à Munich contre des athlètes civils, désarmés, venus là dans un seul but : affronter pour une fois pacifiquement d'autres athlètes, arabes notamment, sur le seul plan du sport ? contre des hommes saisis par surprise, incapables de se défendre devant une équipe pourvue d'un véritable arsenal ? En vérité, la cause palestinienne n'a pas grand-chose de jour-là : ce n'est pas en pratiquant l'assassinat d'innocents qu'on fait triompher la justice. Il ne faut pas confondre crime et politique.

que soit la couleur de la peau : contre les Juifs en U.R.S.S., contre les Arabes en Israël, contre les Jaunes chez les Noirs ougandais... Nos pays occidentaux qui se croient plus civilisés que les autres n'échappent pas à l'épithète : après avoir mangé de la bécassine et du plouk sur les bords de la Seine, on s'en prend maintenant aux biots et aux négros (surtout depuis qu'il n'y a plus de guerre pour les faire monter en première ligne).

La face culturelle du racisme

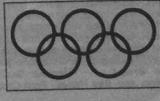
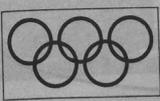
Le racisme a mille faces. Notamment une face culturelle. On doit assimiler au racisme la ségrégation intellectuelle que Paris inflige à la Bretagne en refusant à sa langue et à sa culture les moyens d'expression dus à toute civilisation, en ne lui accordant dans l'enseignement et à l'O.R.T.F. qu'une part dérisoire, en écartant la langue bretonne de la vie officielle, en dispensant à nos enfants une histoire qui n'est pas notre Histoire, en les perturbant par une formation de conception latine alors que nous sommes des Celtes. Faute de donner satisfaction, hormis quelques miettes, à nos revendications légitimes, le pouvoir parisien pratique, lui aussi, le racisme. Et Emgilio Breiz est fondé à menacer de recourir aux instances internationales pour que soient respectées les conventions et recommandations décidées par l'O.N.U. et les grandes organisations mondiales... dont fait partie la France.

Et n'est-ce pas également du racisme que de contraindre des gens à quitter leur pays pour gagner leur vie, que d'entretenir l'émigration depuis des décennies ? C'était certainement la conviction de Maurice Scudeller et de Gildas Celton quand, un matin du mois d'août, ils partaient de Brest pour une longue marche de protestation sur Paris.

Sur la ville tautoucaline où l'on compte plus de Bretons que dans n'importe quelle ville de Bretagne.

Ce mal qui ronge la société

En vérité, une fois de plus, cette tragédie illustre le danger que fait courir à la société le racisme exacerbé qui la ronge, et qui se manifeste par tout, quel que soit le régime, quelle



courrier

ET NOTRE HISTOIRE

« J'ai lu votre magazine à quelques reprises à l'épicerie du village. Il m'a semblé assez complet et c'est pourquoi je m'abonne. J'ai noté cependant que vous ne faisiez aucune allusion à l'histoire de la Bretagne (Ndlr : ce reproche est injuste). J'écoute souvent la radio française et j'ai remarqué le ton ironique des speakers lorsqu'ils parlent de la Bretagne et des Bretons. C'est assez humiliant mais reflète la forte personnalité de notre pays. » — J. Lévêque, 22-La Boullité.

BRETONS DE PICARDIE

« Je vous félicite pour le maintien et les innovations de votre magazine. C'est la seule revue bretonne illustrée qui permette d'être informé de notre pays et sur « ses » hommes. » — R. Anquer, président des Bretons de Picardie.

GACHIS AU CAP FRÉHEL

« En me promenant sur la route touristique de Piéhérel à Piévenon, qui longe la côte vers le Cap Fréhel, j'ai voulu revoir un charmant petit cirque rocheux d'où l'on a une vue magnifique à 50 mètres de la route départementale. Dès le début du sentier, il y a un semis d'immondices et on aboutit à un dépôt d'ordures de toutes sortes. Loin dans la lande (comme sur les plages de Piéhérel et de Piévenon), les campeurs et autres visiteurs laissent traîner des papiers sales, des bouteilles en plastique, des boîtes de conserve. Et l'on se demande pourquoi, malgré les interdictions, on laisse entrer les voitures dans les chemins qui leur sont interdits. » — Docteur F. Colonne, les Livières, boulevard de la Mer, Piéhérel.

UNE ENTREPRISE DÉLICATE

« Avec « Armor-magazine », vous avez réalisé une belle entreprise, mais combien délicate à tous égards ; je n'ignore pas les soucis, les tracasseries de toute nature qu'entraînent la rédaction et surtout le maintien d'une revue de cette importance. Quand j'étais président des étudiants bretons de l'université d'Angers, j'avais fondé une revue « la Nation de Bretagne », qui paraît d'ailleurs encore, mais d'une façon assez sporadique ; déjà, mener de front une telle entreprise (même annuelle !) et les études de médecine, c'était, je vous l'assure, une gageure, mais que ne peut-on pas, même sans argent, quand on a un amour profond pour Breiz ! » — Docteur Guillaume Savina, rue des Halles, Pont-Croix.

LE 2 OCTOBRE, PROCÈS DU F. L. B. ?

En dernière minute et de source bien informée, nous apprenons que le 2 octobre à Paris, serait engagé le procès au cours duquel seront jugés les militants se réclamant du F.L.B. - A.R.B. (armée républicaine bretonne) et poursuivis pour plusieurs attentats. Diverses personnalités seront appelées à témoigner au cours des débats qui dureront une semaine.

naveguez
 à la campagne
 dans un house-boat

loc'armor

goûtez au charme des
 canaux bretons



Vous passerez des vacances merveilleusement reposantes sur l'un des house-boats de grand confort, habitables par 4 personnes, que LOC'ARMOR met à votre disposition. Vous goûterez pendant 1, 2, 3 ou 4 semaines (ou même en week-end) sur ses cours d'eau le charme de la Bretagne intérieure. Renseignez-vous sur les conditions spéciales que LOC'ARMOR vous offre en juin et septembre : il vous suffit de retourner le bon ci-dessous à :

LOC'ARMOR - ARMOR MARINE

Quai Garnier-du-Fougeray - 35-SAINT-MALO - Tél. 56.30.18 - 58.76.26

BON A DECOUPER

NOM

ADRESSE

Un attentat qui fait réfléchir...

LA CURIEUSE POLITIQUE DES TECHNOCRATES PARISIENS



MORVAN
DUHAMEL

Triste époque que la nôtre, où ceux qui veulent servir une cause jugée légitime estiment souvent n'avoir d'autre recours que la violence, le terrorisme, la dynamite ! La défense des intérêts bretons n'échappe pas à cette évolution, que l'attentat de la gare de Rennes, après tant d'autres, est venu illustrer cet été.

C'est un fait que la politique conduite par la S.N.C.F. en Bretagne porte un grave préjudice à toute la région. La fermeture des gares des petites villes, la suppression des lignes dites « secondaires », en particulier, portent un rude coup à l'économie bretonne, notamment aux gares rurales déjà en difficulté. Elle les condamne à la sous-industrialisation, au manque de débouchés pour leurs productions, à l'isolement de leur population, au repliement sur elles-mêmes.

C'est un fait aussi que les protestations pacifiques émises contre cette politique sont jusqu'ici demeurées sans grand résultat, tant auprès de ses auteurs qui ne l'ont pas atténuée, que des milieux politiques parisiens : démarches du CELIB, communiqués des syndicats et des Chambres de commerce, manifestations populaires à l'appel des municipalités, — autant de coups d'épée dans l'eau. A moins de se résigner, et ce n'est pas dans le caractère de nos compatriotes, l'emploi de l'explosif s'est donc imposé à certains.

Rien n'indique que l'attentat du 5 août à Rennes constitue le degré ultime de la protestation bretonne. Rien ne dit non plus que celle-ci ne finira pas par être entendue et que la S.N.C.F. n'ajournera par l'exécution de ses projets.

I. - II y a dix ans, la « Bataille du rail »

Déjà en effet, voici un dizaine d'années, les responsables de cette même S.N.C.F. avaient décidé une réforme des tarifs ferroviaires qui me-

naçait la Bretagne d'une grave pénalisation. Les représentants bretons avaient fait connaître leur protestation, véhémentement mais pacifique. Sur le plan national, le Conseil économique et social avait même émis un avis négatif à la réforme, précisément parce qu'elle défavorisait certaines régions déjà en difficulté. Peine perdue : les technocrates parisiens persistèrent dans leur projet et amenèrent le ministre des Transports, M. Roger Dussault, un moment perplexe, à en ordonner l'application.

A l'appel du CELIB, la population bretonne se souleva, unanime, et barra les voies ferrées, dans un climat insurrectionnel dont chacun se souvient encore. Les technocrates, sur l'impulsion de l'Elysée (on était à la veille d'une échéance électorale), capitulèrent et acceptèrent de négocier avec le CELIB des clauses annihilant les effets négatifs de la réforme sur l'économie bretonne.

Et comme le ministre, par sa faiblesse initiale devant les technocrates de la S.N.C.F., était responsable de l'attribution de l'autorité de l'Etat ainsi produit, il fut peu après renvoyé et disparut même de la scène politique.

Aujourd'hui, le CELIB (pour des raisons diverses, mais momentanément, espérons-le) a perdu son rôle de catalyseur des forces régionales. Il ne peut appeler l'ensemble de nos compatriotes à se mobiliser à nouveau et à faire

reculer les technocrates parisiens. Ceux-ci en profitent pour essayer de prendre leur revanche sur leur défaite d'il y a dix ans. La résistance régionale à leurs funestes menées a donc pris une forme plus spontanée, plus « sauvage », dont on ne peut évidemment approuver le principe, et dont l'avenir seul permettra de mesurer l'efficacité.

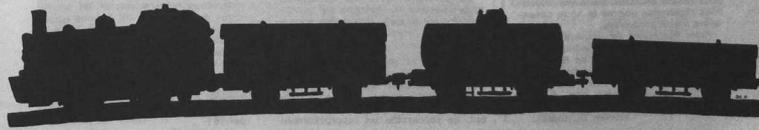
II. - Pourquoi cette politique anti-bretonne ?

La question est de savoir à la suite de quel processus les responsables de la S.N.C.F. s'en prennent ainsi à notre réseau ferroviaire, sans souci apparent des répercussions qui peuvent s'en suivre. Cette question se pose, semble-t-il, à la fois sur les plans politique et technique.

Il n'est d'abord pas exclu d'imaginer que quelques-uns d'entre eux, dans la perspective des prochaines élections législatives, poussent à des mesures impopulaires dans une région jusqu'ici fidèle à l'actuelle majorité, précisément pour l'en détourner. L'appareil de l'Etat est ainsi constitué qu'il compte probablement plus d'adversaires du gouvernement, voire de l'Etat, en son sein qu'à l'extérieur.

Ensuite, il apparaît bien que la S.N.C.F., comme tous les autres grands monopoles d'Etat, est passée sous le contrôle exclusif de technocrates ayant en vue principalement non pas l'intérêt public, qui pourtant justifie seul le maintien du monopole, mais l'importance, le rang de leur propre service, même au détriment des usagers.

On n'a pas oublié leur hostilité au développement des transports routiers, à laquelle est dû notamment le retard de la France en matière d'infrastructure autoroutière. Un autre concurrent leur est apparu, le transport aérien. Comme il ne peuvent cette fois s'opposer à son infrastructure, les aéroports, ils tentent de le concurrencer dans son avantage propre, la vitesse ;



d'ou des investissements de plus en plus importants pour gagner quelques minutes sur les axes principaux ; d'ou, par exemple, ce projet d'extension de voie ferroviaire entièrement nouvelle permettant de relier Paris à Lyon en trois heures...

La desserte des petites villes passe alors pour eux au rang de préoccupation secondaire. Comme ils n'y investissent pas, elle est de moins en moins rentable, elle devient même une charge. Alors ils la suppriment. Et les usagers, les collectivités locales, font les frais de cette rivalité entre technocrates des différents services de l'Etat — sans que les ministres, apparemment, osent intervenir, tant est devenue grande l'influence de la technocratie parisienne sur les responsables politiques nationaux.

III. - Une solution pour assurer notre chemin de fer

Il n'est plus possible, de toute évidence, de rappeler les membres de cette technocratie au sens du bien public considéré comme une priorité. Reste une solution de repli, qui ne serait pas sans avantage pour tout le monde : s'inspirer, pour les chemins de fer, de la situation qui s'est créée dans le transport aérien intérieur.

En principe, ce dernier est assuré par « Air Inter ». Mais « Air Inter », société d'Etat, souffre de ce fait d'une gestion lourde et coûteuse, et ne peut assurer toutes les liaisons nécessaires. Les moins rentables ont donc été laissées à l'initiative privée (en Bretagne, à « Rousseau Aviation »). Et, miracle de la bonne gestion, du dynamisme du secteur commercial, ces liaisons sont devenues rentables avec, il est vrai, une aide initiale des Chambres de commerce et des collectivités locales.

Puisque la S.N.C.F. entend désormais se consacrer à concurrencer l'aviation sur les grands axes, puisqu'elle ne veut plus desservir les petites villes, qu'elle ferme les lignes qu'elle appelle « secondaires », pourquoi ne pas par ailleurs confier celles-ci à l'initiative privée, qui les gèrerait autrement et pourrait bénéficier au début d'aides locales et régionales, assorties d'un contrôle ? Pourquoi ne pas faire appel en Bretagne, à nouveau à M. Rousseau ?

Ainsi la direction des chemins de fer nationaux se retrouverait-elle les mains libres pour atteindre ses objectifs, et les usagers n'en seraient pas pour autant sacrifiés, certaines économies régionales comme la nôtre cesseraient d'être pénalisées.

Ainsi également se trouverait résolu un problème devenu politique, qui autrement, tout au moins en Bretagne, va donner lieu à une résistance dont l'attente de la gare de Rennes ne constitue probablement que le prétexte.

Morvan DUHAMEL

L'évolution de l'emploi

Au cours de sa réunion de Quimper, la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie a évoqué longuement le problème, capital pour la Bretagne, de l'évolution de l'emploi dans l'industrie ainsi que dans le secteur tertiaire privé. Il est maintenant possible d'avoir une idée assez précise de la situation de l'emploi en 1971 en partant d'un certain nombre de sources d'information (ASSEDIC, INSEE, URSSAF, enquêtes et sondages divers).

Il apparaît qu'en 1971 pour la région de programme (c'est-à-dire la Loire-Atlantique non comprise) l'augmentation du nombre d'emplois salariés a été de 6 300 dans l'industrie et de 8 200 dans le secteur tertiaire privé. En revanche, dans ces deux secteurs le nombre total de non-salariés a diminué d'environ 300.

Ces mouvements doivent toutefois être analysés car ils recouvrent des réalités très différentes selon les branches d'activité mais aussi selon les départements.

Evolution de l'emploi salarié

— Dans l'industrie les 6 300 emplois salariés créés en 1971 correspondent à une augmentation de 4,2 % par

rapport à l'ensemble du secteur horabâtiment. Plus de la moitié de ce chiffre provient des seules branches de l'automobile et de l'électronique.

Dans les industries alimentaires les effectifs sont demeurés pratiquement stables.

Sans pouvoir donner le chiffre avec précision, on peut dire que les entreprises décentralisées ont créé plus des deux tiers de ces emplois supplémentaires.

Des quatre départements, ce sont l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord qui ont créé le plus grand nombre d'emplois industriels (hors bâtiment).

— Dans le secteur tertiaire privé, l'augmentation en 1971 du nombre de salariés en Bretagne a été de l'ordre de 8 200, soit environ 5,3 %. Cette croissance a surtout été le fait : des commerces agricoles et alimentaires (+ 1 700), des commerces de produits industriels (+ 1 150) et du secteur de la santé (+ 830).

C'est en Ille-et-Vilaine (+ 3 010) et dans le Finistère (+ 2 160) que ces créations d'emplois ont été les plus nombreuses.

180.000 mutualistes regroupés

Un important protocole d'accord a été signé entre la Fédération de Landerneau (Crédit mutuel de Bretagne) et la Fédération du Crédit mutuel d'Ille-et-Vilaine dont le siège est à Rennes.

Dans le souci d'assurer un développement optimal du Crédit mutuel dans la région et de procurer aux sociétaires un service toujours amélioré, les dirigeants des deux fédérations ont estimé qu'il est indispensable de rechercher, chaque fois qu'il est possible, une harmonisation des politiques et une mise en commun des moyens à une échelle aussi grande que possible.

Par ailleurs, le Crédit mutuel, dans son souci d'assurer le bien-être des familles, ne peut se désintéresser du développement économique du pays au moment où la régionalisation constitue l'une des principales préoccupations de tous les responsables.

UNE BANQUE POUR UN PAYS

Ce problème revêt une importance toute spéciale en Bretagne qui constitue, depuis toujours, une réalité économique et humaine particulièrement vivante.

Dans cet esprit, les dirigeants des deux fédérations ont estimé souhaitable de s'orienter vers une organisation du Crédit mutuel calquée sur la région dite de programme et, dans ce but, de rechercher un rapprochement

et une collaboration effective entre les fédérations.

Cette collaboration prendra naissance dans la définition d'une politique de développement commune qui se traduira, notamment, par l'harmonisation des services offerts aux sociétaires et par la mise en œuvre d'une politique commerciale commune. Elle devra permettre rapidement la mise en œuvre de moyens communs dans des domaines de la sélection du personnel, de la formation des hommes et de la gestion des caisses adhérentes.

Elle devra déboucher enfin sur la création d'organismes communs spécialisés.

171 MILLIARDS DE DEPOTS

Pour bien mesurer l'importance de cette association, qui, tout en respectant la personnalité propre de chaque fédération, leur permet d'unir leurs efforts pour la poursuite de leurs objectifs, il convient de se référer à certains chiffres : ensemble les deux fédérations rassemblent 180.000 sociétaires groupés dans 470 caisses administrées par 6.000 administrateurs (soit 1 administrateur pour 30 sociétaires) et totalisent 171 milliards d'anciens francs de dépôts. Elles représentent un secteur particulièrement dynamique ; pour le seul C.M.B., en 10 ans le nombre des sociétés a quadruplé et les dépôts recueillis ont été multipliés par 16 !

opinions

CELIB

La troisième étape



Joseph MARTRAY

Il serait injuste de faire commencer au 22 juillet 1950, date de la création du C.E.L.I.B. à Quimper, l'histoire du relèvement breton. Ce serait négliger un long effort qui, après la fondation de l'Association bretonne sous le deuxième Empire, n'avait cessé, à travers les mouvements culturels, folkloriques, puis politiques, de lutter contre un état de choses qui, depuis 1791, tendait à la disparition de la Bretagne en tant que communauté. Mais ces mouvements, malgré quelques essais d'élargissement, ne touchaient qu'une infime minorité, ou bien parce qu'ils bornaient leur ambition à poser des problèmes culturels qui passionnaient les spécialistes mais n'atteignaient pas les masses, ou bien parce qu'ils adoptaient des positions extrémistes, heurtant ainsi la quasi-unanimité des Bretons.

1950 : la Bretagne à l'abandon

Quoi qu'il en soit, l'idée bretonne n'intéressait en 1950 que quelques centaines de personnes, isolées de la population et se complaisant d'ailleurs dans cet isolement. L'avenir de la Bretagne semblait alors désespéré car son déclin économique et démographique apparaissait irrémédiable.

Trois chiffres suffisent à cet égard : il y a en 1950 230 000 actifs de moins qu'en 1900 ; 55 000 emplois ont disparu depuis le début du siècle sans qu'aucune perspective de créations nouvelles ne soit jamais apparue ; 16 000 départs d'actifs agricoles se produisent chaque année, cette hémorragie s'ajoutant à la grande saignée de la première guerre mondiale. Par ailleurs, le retard des équipements publics a quelque chose d'intraçable et l'inégalité est flagrante par rapport au reste du pays pour la répartition des investissements publics. Aucune voix, pourtant, ne s'élève parmi les élus et les responsables, à quelque degré que ce soit, pour dénoncer cet état de choses et rien n'est fait pour tenter de s'y opposer : la Bretagne est à l'abandon.



Le plan routier breton : la R.N. 12 à quatre voies à Lamballe (photo A. de Bergewin)

En réalité, c'est ce déperissement même qui devait finalement fournir l'utime chance. Car on pouvait tenter de se servir du caractère dramatique de la situation et de l'injustice dont la Bretagne était victime pour réveiller enfin nos compatriotes, pour les entraîner dans un grand combat où ils retrouveraient à la fois leurs chances, leur fierté et leur âme. Ce n'était certes pas une tentative facile dans l'état d'atonie de la région, mais elle devait être lancée dès lors que nous étions encore quelques uns à ne pas accepter d'être les derniers Bretons, derniers en outre parmi les Français !

Ce plan fut préparé au cours des années 1947-1949, avec des hommes comme le jeune maire de Quimper, Joseph Halléguen, prématurément disparu alors que la tâche était à peine commencée.

Nous avons groupé d'abord quelques élus locaux de nuances différentes mais appartenant tous à une génération nouvelle, déjà moins tentée par les combats politiques d'autrefois, et peu à peu séduits par l'ampleur même de l'entreprise qui leur était proposée. Nous partions de quelques idées simples, brassées dans de multiples colloques de maires et d'élus divers dont les plus importants furent ceux de Nantes et de Rennes.

LA FIN DE LA DIVISION

Première idée : il fallait réaliser l'entente et ne plus se laisser diviser entre Bretons par des partis venus de Paris. Chacun pouvait certes appartenir à telle ou telle formation : Halléguen était R.P.F., Le Pan, maire de Lorient, socialiste, Paul Inuel, qui se joignit rapidement à nous, était M.R.P. Mais tous admettaient que le drame de la Bretagne exigeait l'union sacrée et que l'action devait être strictement politique.

La deuxième idée, c'était que la priorité des priorités devait aller aux problèmes économiques, non plus aux questions culturelles, encore moins aux revendications institutionnelles remises à plus tard (mais non abandonnées bien sûr au contraire). Il ne s'agissait plus de se battre sur les « droites » historiques ou sur l'origina-

lité de nos traditions, alors que la Bretagne elle-même était en train de disparaître pour ainsi dire physiquement. Arrêter l'émigration, créer des emplois, équiper et industrialiser la région, la sortir de la résignation et lui apprendre même une certaine agressivité, en un mot refuser le déclin, tel devait être le but. C'est dans une telle mobilisation des énergies, pensions-nous, que la conscience bretonne se formerait à nouveau et le reste viendrait par surcroît.

Deuxième idée, essentielle : ce combat breton, loin d'être conduit contre la France, devait prendre un caractère national, posant le problème du centralisme économique, administratif, politique, dont l'ensemble du pays faisait les frais. C'est pourquoi nous avons travaillé étroitement, dans cette phase d'élaboration, avec André Voisin, Jean-François Gravier, Alexandre Marc qui développaient les mêmes idées à Paris et, sur le plan de l'Europe naissante, avec des hommes comme Charles Pilsnier, Henri Brugmans : ils sont tous venus avec nous en Bretagne pour participer à la préparation de cette entreprise de résurrection régionale dont ils présentaient qu'elle aurait une portée au-delà du Goussenois ; le mouvement breton sortait de son ghetto traditionnel pour s'ouvrir vers des horizons plus vastes, rencontrant les courants nouveaux du fédéralisme français et européen.

La journée du 22 juillet 1950 à Quimper, au cours de laquelle le C.E.L.I.B. fut créé, n'était donc elle-même que l'aboutissement de trois années de minutieuse préparation. Mais elle restera décisive et, n'en doutons pas, s'affirmera de plus en plus comme l'une des dates de la Bretagne. L'arme du redressement était forgée ; l'instrument du réveil était en place. L'action pouvait commencer.

Elle allait se dérouler en deux étapes : de 1950 à 1958, de 1958 à 1972.

1950-1958 : prise de conscience et rassemblement

Dans sa première période, le C.E.L.I.B. s'est donné comme objectif de rassembler toutes les forces de la région et de conduire les Bretons à prendre conscience de leurs problèmes, en posant peu à peu leurs revendications sur un plan régional. Grâce à l'efficacité de son dispositif parlementaire, grâce au prestige du président Plevien qui accepte d'en prendre la tête dès 1951, le C.E.L.I.B. s'impose rapidement comme l'instance à laquelle on s'adresse pour avoir gain de cause.

Les questions les plus diverses, et naturellement les plus insolubles, refluent vers lui, qu'il s'agisse de



L'usine C.S.F. à Brest

l'électrification rurale ou de la protection des primaires, de l'avenir des entreprises existantes — et presque toutes en difficulté —, des premières mesures pour créer les conditions d'une industrialisation de la région, sans oublier des problèmes à la fois culturels et sociaux comme l'enseignement de la langue bretonne.

Certes, au cours de cette période, les résultats concrets restèrent limités, obtenus au coup par coup, presque au jour le jour. Mais on s'habitua peu à peu, de Rennes à Brest et à Nantes, à cette idée, étrangement neuve, que les problèmes bretons existaient autrement qu'en terme de folklore ou d'autonomisme. Les Bretons ressentirent désormais — parce qu'on ne cessait de le répéter dans toutes les réunions et publications du C.E.L.I.B. — la gravité du drame qui se préparait pour eux, pour leurs enfants, si l'on ne parvenait pas à arrêter le mouvement migratoire en fixant rapidement le maximum de main-d'œuvre sur place.

LE PREMIER PLAN D'EQUIPEMENT

Pour parvenir à cette prise de conscience collective, rien n'a été aussi décisif que l'élaboration, à partir de 1952, du premier plan d'équipement de la Bretagne. Ce fut, sans doute, la plus grande idée du C.E.L.I.B., celle qui parut aussi à l'époque la plus étrange et la plus révolutionnaire : alors que le Plan était conçu, rue de Marignac, comme « vertical » par nature, nous réclamions des programmes « horizontaux » et propositions, pour notre région, le premier de ces programmes.

C'est alors que Michel Philipponneau rallia le C.E.L.I.B. et toutes les attaques dont je peux être fort régulièrement l'objet depuis quelques années dans ses multiples publications

ne me conduiraient pas à écrire un seul mot qui puisse diminuer le rôle qu'il a joué. Ce fut un rôle essentiel, mais interrompu trop vite. Si j'avais à rechercher quel fut — après la chance capitale que constitua pour la Bretagne l'adhésion du président Plevien — les coups les plus durs que devait ensuite subir le C.E.L.I.B., je répondrais : la mort de Joseph Halleguén et la déviation politique de Michel Philipponneau. Mais avant de tomber dans cette déviation où il se débat si péniblement aujourd'hui, Michel Philipponneau conduisit avec une grande puissance de travail et une technique très sûre, l'effort de planification qui devait permettre à la Bretagne d'établir à la fois le bilan de sa situation et le programme de son redressement.

« TOUT EST POSÉ »

A la fin de 1957, quand se tint à Carhaix, la première de ces assemblées générales spectaculaires qui jalonnèrent la vie du C.E.L.I.B., on peut dire qu'une étape est accomplie. En ouvrant cette assemblée, le maire de Carhaix, Jean Rohou, avait déclaré : « Pendant longtemps la Bretagne a été oubliée. Divisée administrativement, brisée dans sa représentation économique et professionnelle, déchirée politiquement, elle n'offrait aucune défense. Et c'est là, personne n'en doute, qu'il faut rechercher la cause du déclin vers lequel nous allons irrémédiablement. Maintenant les choses ont changé grâce au C.E.L.I.B. Je ne dis pas, loin s'en faut, que tout est résolu. Mais tout est posé. Et surtout, l'union est faite maintenant, solide comme un roc, autour du C.E.L.I.B. »

« Tout est posé » et « l'union est faite » : on ne pouvait mieux présenter les deux résultats majeurs des efforts du C.E.L.I.B. à la fin de la IV^e République.

1958-1972 : quinze ans qui ont bouleversé la Bretagne

Au moment où s'installe le nouveau régime, les responsables bretons sont en droit de se poser beaucoup de questions. Certes, des élus du R.F.F. avaient été à l'origine du C.E.L.I.B., mais la V^e République, en limitant le rôle des assemblées, réduisait de ce fait, les possibilités de pression parlementaire que l'on avait incontestablement utilisées depuis 1950. Que pouvait-on attendre, par ailleurs, des nouveaux dirigeants dont on ne connaissait pas les idées en matière régionale, dont on savait même, pour certains d'entre eux, qu'ils étaient hostiles et dans la tradition du jacobinisme ?

Les premiers contacts furent difficiles. Mais il apparut assez vite qu'un argument impressionnait nos interlocuteurs : à savoir qu'on ne pouvait, dans l'intérêt national, laisser une région de France péricliter, la tenir à l'écart du développement industriel, risquer ainsi de susciter chez elle un sentiment de frustration dont nul ne savait où il pourrait conduire. L'agitation paysanne, le contexte algérien, la parution du livre de René Plevien « Avenir de la Bretagne », le durcissement même du C.E.L.I.B. privé de ses possibilités parlementaires et involontablement entraîné vers d'autres mouvements, l'action personnelle du délégué à l'Aménagement du Territoire, Olivier Guichard, et des premiers ministres Michel Debré, puis Georges Pompidou, conduisirent en fait la V^e République à définir une « politique bretonne », que le général de Gaulle devait cautionner lui-même de son autorité, lui consacrant d'ailleurs son dernier discours en public, le 2 février 1969 à Quimper, au pied du Mont Fugy.

Le bilan de ces quinze ans, à travers certaines crises, apparaît considérable. Nous citerons ici le texte établi par la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie de Bretagne à l'occasion des assises nationales, des Chambres de Commerce à Nice les 8 et 9 juin 1972 sous le titre « Ce qui s'est passé en Bretagne depuis 15 ans ». Voici donc, par secteur, le tableau des réalisations de ces quinze années, dressé par les compagnies consulaires de Bretagne. Il devrait d'ailleurs, être complété sur plusieurs points : par exemple sur le plan agricole (évolution d'une agriculture archaïque, organisation des producteurs, transformation du paysage agricole lui-même, vocations nouvelles, notamment herbagères, modernisation des structures, etc.) ; sur le plan artisanal (adaptation de l'artisanat breton aux exigences de la compétitivité) ; sur le plan culturel (enseignement du breton) ; sur le plan

institutionnel (mise en route des premières institutions régionales). Mais nous nous bornons, pour le moment, à ce document.

Un bilan impressionnant

- **ENERGIE**
 - Barraque de la Rance. Usine marémotrice.
 - Centrale nucléaire des monts d'Arée.
 - Raffinerie de Rennes-Vern.
 - Décision d'implantation d'une raffinerie à Brest.
 - Tarif de l'énergie électrique égal à celui de Paris.
 - La consommation d'énergie industrielle a été multipliée par plus de 3,5 depuis 1958.
 - Électrification rurale.
- **GRANDS EQUIPEMENTS**
 - Barraque d'Arzal (estuaire de la Vilaine).
 - Création d'une centaine de zones industrielles, dont deux zones industrielles portuaires : Brest et Lorient.
 - Aménagement des ports de pêche (voir plus loin : pêche), la Bretagne est le premier port de pêche français.
 - Création des ports de plaisance (voir plus loin : tourisme).
 - Desserte en eau : 1954 : 25 % de logements équipés - 1972 : 85 %.
- **TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS**
 - FER
 - Électrification de la ligne Le Mans-Rennes.
 - Désaffectation du réseau ferroviaire intérieur.
 - AIR
 - Équipements aéroportuaires entièrement neufs.
 - Création et développement de six lignes régulières sur Paris (bas moyen de développement annuel depuis 3 ans : 22 %).
 - Une ligne régulière sur Londres (quotidienne).
 - Communication avec Nantes et Bordeaux, Lyon, Toulouse.
 - Trafic régulier avec les îles anglo-normandes et les îles britanniques.
 - Création et développement de la première compagnie aérienne régionale française : l'Oiseau-Aviation.
 - ROUTE
 - Désaffectation de la Bretagne Intérieure par l'axe routier central Rennes-Finistère.
 - Plan routier breton : 1.200 km de routes en voie de modernisation dont la grande boucle routière de Bretagne mise à 4 voies (800 km).
 - MER
 - Modernisation des infrastructures portuaires, de l'outillage et des structures de

transit, notamment à Brest, Lorient, Saint-Malo.

Brest : « Station-Service de l'océan », réparation navire, bassin de carénage, 300 mètres, 250 000 tonnes. Prochain appointement pétrolier.

Lorient : Extension des capacités d'accueil, zone portuaire.

Saint-Malo : Mise en place de techniques modernes de manutention.

Deux portes ouvertes sur le trafic régulier trans-Manche.

Saint-Malo : lignes régulières sur la Grande-Bretagne et les îles anglo-normandes : car-ferry, hydrofoil.

Roscoff : achèvement d'un port en eau profonde et création d'une ligne régulière car-ferry sur Plymouth.

— TELECOMMUNICATIONS

1966 : 80 045 lignes principales, dont 42 % automatiques.

1972 : 131 000 lignes principales, dont 87 % automatiques

1975 : 235 000 lignes principales, dont 100 % automatiques

Mise en place actuelle de « l'autoroute électronique » Brest-Lannion-Rennes-Paris :

transmission des données scientifiques par télé-informatique. Abonnés : services publics, centres de recherche, grandes entreprises.

● **FORMATION RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUES DE POINTE**

Doublément de l'Université de Rennes et création d'un complexe scientifique.

Rennes, métropole de recherche.

À Rennes, création de :

— l'École nationale de la Santé publique ;

— l'Institut national des Sciences appliquées ;

— l'École nationale supérieure de Chimie ;

— l'École nationale supérieure d'Électronique.

Création et développement de l'Université de Brest.

Création de l'École nationale supérieure d'Ingénieurs à Brest.

Création de l'École supérieure de Commerce et d'Administration des entreprises à Brest.

Implantation du Centre national d'étude des Télécommunications (CNET) à Lannion.

Implantation de l'Atelier central des P.T.T. à Lorient.

Implantation du Centre national d'exploitation des Océans (CNEOX) à Brest ; Centre océanologique de Bretagne.

Implantation du Centre électronique de l'Armée (C.E.L.A.R.) et du Centre de calcul scientifique des Armées (C.C.S.A.) à Rennes.

Implantation à Rennes du C.E.T.T., Centre d'études Télévision-Télécommunications.

Implantation à Rennes de l'I.R.I.A., Institut de recherches en informatique appliquée.

Implantation à Rennes de l'OFRATEM : Office français des Techniques modernes d'éducation.

Implantation de grandes écoles à Rennes :

— École supérieure d'Électricité (SUPÉLEC) ;

— École supérieure d'Électronique de l'Armée de terre (E.S.E.A.T.) ;

— École nationale supérieure des Télécommunications (Télécom) ;

— École des Ponts et Chaussées.

● **PRINCIPALES DECENTRALISATIONS : nouveau tissu industriel**

MECANIQUE

Automobile : Citroën, Rennes

Fonderie : Société bretonne de Fonderie et Mécanique (S.B.F.M.), Lorient.

CHIMIE : CAOUTCHOUC

Michelin, Vannes.

Le Joint français, Saint-Brieuc.



L'usine marémotrice de la Rance.

AGRO-ALIMENTAIRE

Ollivier, Loudéac, Duquesne-Purina, Loudéac, Géo, Morlaix.

ELECTRONIQUE

C.S.F., Brest - Erisson, Brest - S.G.S., Rennes - C.G.C.T., Rennes - S.A.T., Dinan - S.A.G.E.M., Fougères - A.O.I.P., Morlaix - L.T.T., Lannion - SATREL, Lannion - S.I.E., Lannion - S.M.O.T.E.L., Lannion - L.M.T., Lannion - S.I.R.T.T., Lannion - A.C.I.P., Quingamp.

CONFECTION

S.P.L.L., Rennes - Sapitex, Fougères - Olyone, Fougères - Emprain, Brest - Tracocan, Brest - Arc, Brest - Baryl, Lorient - Robin, Lorient - Elde, Quimper.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Electric, Rennes, Ces 25 décentralisations totalisent environ 30 000 emplois.

Bilan net de l'emploi industriel dans certaines branches (1962-1972) :

- Fonderie	2 200
- Mécanique	1 400
- Automobile	8 800
- Electronique	4 700
- Matériaux de construction	2 800
- Chimie - Caoutchouc	3 200
- Industries du lait	4 800
- Autres Industries agro-alimentaires	2 500
- Textile - Habillement	2 800
- Bois - Ameublement	1 800
- Presse - Edition	1 000
Soit 39 000 emplois.	

URBANISATION ET CONSTRUCTION

Reconstruction rapide des trois grandes villes portuaires détruites à 80 % en 1944 : Brest, Lorient, Saint-Malo.

Développement considérable de la population urbaine.

Agglomérations	1954	1972
Rennes	132 000	230 000
Brest	124 000	192 000
Lorient	89 000	111 000
Population urbaine totale	786 000	1 330 000
Taux d'urbanisation	33 %	53 %

Construction de 298 000 logements de 1954 à 1971.

Construction de 75 000 résidences secondaires de 1954 à 1971.

Création de 42 000 emplois supplémentaires dans le bâtiment et les travaux publics entre 1954 et 1971.

COMMERCE : principales réalisations

HYPERMARCHES
Rennes, 2 - Brest, 3 - Quimper, 1 - Saint-Brieuc, 2 - Lorient, 2 - Vannes, 1.

Création du marché aux bestiaux de Fougères : premier marché national pour les bovins.

Création du marché au cadran de Saint-Pol-de-Léon.

L'EMPLOI DANS LE COMMERCE

1954 : 106 000 emplois dont 40 000 salariés.

1962 : 115 000 emplois dont 58 000 salariés.

1968 : 124 000 emplois dont 68 000 salariés.

1972 : 137 000 emplois dont 87 000 salariés.

COMMERCE EXTERIEUR

Valeur des exportations :
- 1965 : 525 millions de francs
- 1971 : 1 767 millions de francs (+ 230 %).
Valeur de la tonne exportée en 1971 :
- Bretagne : 2 031 F.
- France : 1 098 F.

INDUSTRIE DES PECHEES

Ports de pêche entièrement modernisés depuis les années 50 notamment (équipement renouvelé et agrandissement) :

- Concarnau - Douarnenez - Gullivinec - Locudy - Penmarc'h.

Création d'une école des Métiers du poisson à Lorient.

Création d'un port de pêche fraîche à Saint-Malo.

Renouvellement en cours de la flotte de pêche.

Création du Groupement des pêches maritimes bretonnes et mise au point dans le cadre de l'interprofession d'une politique de production et de commercialisation.

PRODUCTION 1970

Poissons : 225 000 tonnes = 41 % production nationale, 401 millions de F = moitié valeur nationale.

Crustacés : 15 570 tonnes = 70 % du total national, 102 millions de F = 80 % de la valeur nationale.

TOURISME : BRETAGNE - 2^e région touristique française

2,8 millions de touristes, 80 millions de nuitées (en 1971).

PORTS DE PLAISANCE

8 300 places en 1965, 25 000 places en 1971.

Principales réalisations : La Trinité - Quiberon - Lorient - Bénodet - Fouesnant - La Forêt-Fouesnant - Concarnau - Douarnenez - Locudy - Morgat - Camaret - Brest - Carantec - Ploguizac - Trébouren - Perros-Guirec - Paimpol - Saint-Cast - Binic - Saint-Malo - Dinard.

CENTRES NAUTIQUES

1960 : 48 = 60 000 journées de stage.
1972 : 183 = 605 000 journées de stage.

CENTRES DE THALASSOTHERAPIE

Existant : Quiberon - Parand - Ploguizac - Bénodet - Trébou - Douarnenez - Roscoff (2) - Trezel.

En cours ou décidés : Saint-Malo - Saint-Cast - Perros-Guirec - Guidel - Cuessant - Paimpol - Roscoff.

IMPLANTATION DE CHAINES HOTELIERES

SCITEL, Quiberon - NOVOTEL, Rennes - FRANTEL, Rennes - SOTIFEL, Brest.



Avion « Frégate » de la Cie Rousseau (photo Doucet).

« Depuis 150 ans »

Tel est le bilan dressé par les Chambres de Commerce bretonnes.

En dépit d'un certain nombre d'échecs et de retards (dès notamment au refus de la loi-programme), il est d'autant plus impressionnant que rien ne s'était passé dans la région depuis des dizaines et des dizaines d'années ; la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie le dit, en tête du texte que nous venons de citer et précise même, « depuis 150 ans... ».

En réalité, ce bilan doit être également complété par un autre résultat de grande importance : en 1968, pour la première fois, la création d'emplois industriels et tertiaires correspondait à l'ensemble des départs dans l'agriculture et le bilan migratoire était équilibré. Tous les renseignements dont nous disposons aujourd'hui permettent de penser qu'au prochain recensement cette tendance sera encore accentuée. Au même moment — et la liaison de cause à effet paraît évidente — on constate que le pourcentage des dépenses d'investissements publics pour la Bretagne atteint presque le pourcentage de sa population par rapport au reste de la Nation et la région apparaît comme l'une des mieux servies dans le VI^e Plan, Paris étant à part.

A moins d'être partial et de ne pas vouloir regarder des réalités claires comme le jour, il faut le reconnaître : en quinze ans la Bretagne a été relevée, et d'une manière telle que la situation est devenue irréversible.

Est-ce à dire que tout soit achevé ? De nouveaux problèmes se posent et certains résultent de la rapidité même du relèvement breton. Pour la Bretagne, en outre, l'essentiel dépend toujours de Paris, ce qui se voit sur le plan des investissements publics, des investissements privés, des décisions administratives ou des décisions des sièges sociaux. Le C.E.L.I.B. n'a donc pas terminé sa tâche. Il doit aborder maintenant ce que nous appelons « la troisième étape » de redressement breton.

Troisième étape : l'organisation de la Bretagne

La crise qui s'est révélée au C.E.L.I.B. depuis quelques mois résulte de plusieurs causes que nous avons essayé d'analyser dans un précédent article (1). Mais peut-être cet organisme, n'ayant plus à se battre sur les grands thèmes de l'équipement breton, n'a-t-il pas su encore définir les objectifs qui s'imposent désormais pour les années à venir : c'est, en tout cas, ce qu'il devra faire le 29 septembre prochain.

(1) La crise du C.E.L.I.B. - Armor-magazine, mai 1972.

Il ne nous appartient pas de préjuger ici du rapport qui sera présenté à cette assemblée générale par Georges Lombard, au nom du groupe « Orientation et réorganisation du C.E.L.I.B. » (dit aussi « groupe des quatre ») dont il est le rapporteur.

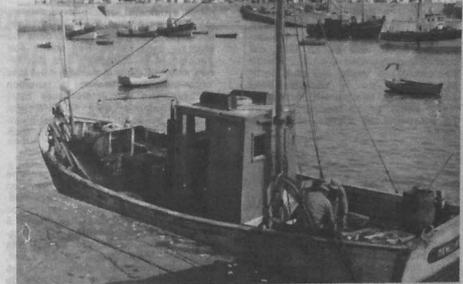
On peut cependant penser qu'un tel rapport, intrinsèquement sur le rythme des emplois à créer au cours des prochaines années, mettra en évidence la nécessité de se battre également sur la « qualité » de la décentralisation industrielle, comme sur la qualité des équipements, sur la qualité de la vie dans des villes à l'échelle humaine et sur la qualité de la régionalisation elle-même.

L'affaire du « Joint français », dans laquelle il est regrettable que le C.E.L.I.B. n'ait pas joué son rôle naturel, a rappelé qu'il ne suffit pas de faire venir des industries en Bretagne si celles-ci doivent « exploiter » la main-d'œuvre locale. Certes, personne n'est sans responsabilité à cet égard et il fut un temps où Michel Philippeau, lui aussi, cherchait à attirer les chefs d'entreprises parisiens en leur vantant les attraits d'une main-d'œuvre bretonne tranquille et à bon marché.

(1) Ce temps doit être révolu et le C.E.L.I.B. a le devoir de poser ce problème des salaires de la qualité des emplois de la direction installée sur place et non à Paris, etc. Comme il devra sans doute offrir rapidement ses bons offices pour résoudre les difficultés qui se présentent sur le plan laitier, difficultés qui résultent, elles aussi, du développement même de ce secteur : la Bretagne est maintenant l'une des premières régions laitières de France, sinon la première.

Le C.E.L.I.B. aura également le devoir, après avoir constaté que les

(1) « Le sous-emploi actuel de la main-d'œuvre bretonne explique que les salaires (dès) soient nettement plus bas en Bretagne que dans les grandes agglomérations urbaines... Si de nouvelles entreprises sont assurées de pouvoir recruter une main-d'œuvre abondante dont les salaires demeurent nettement inférieurs aux salaires parisiens, leur bonne marche ne risque guère d'être gênée par des mouvements sociaux... Les centres où la C.O.T. détient la majorité absolue sont peu nombreux. Les chefs d'entreprise peuvent être intéressés par la municipalité à l'installation de la ville où ils songent à installer une usine. Dans les petites villes, la municipalité est presque toujours composée d'indépendants. Dans les villes plus importantes à fonctions comarçales, la composition de la municipalité résulte souvent d'une entente M.R.P. - S.F.I.O., généralement à direction M.R.P. Le parti communiste a perdu ses matrices qu'il détenait autrefois. Les demandes d'emploi sont si abondantes en Bretagne qu'il est possible d'obtenir un choix, non seulement sur le plan de la qualification professionnelle, mais aussi sur le plan moral et moral... Selon le type d'établissement, le chef d'entreprise devra choisir une ville où la main-d'œuvre sera particulièrement nombreuse, le petit centre où la main-d'œuvre non qualifiée, ou il peut former à des techniques simples, se contentera de salaires peu élevés, etc. » (Michel Philippeau, Inventaire des possibilités d'implantations industrielles en Bretagne, C.E.L.I.B., 1965).



Des ports de pêche modernisés (photo A. de Bergévin).

grands équipements essentiels sont réalisés ou en cours de réalisation, de réclamer les améliorations indispensables en ce domaine ; transversales routières Nord-Sud, voies navigables intérieures, aéroport international, grands équipements portuaires, adaptation de l'enseignement technique aux besoins de l'économie régionale, politique des villes moyennes et de la Bretagne centrale, protection du paysage breton et du cadre de vie, etc.

LES INSTITUTIONS REGIONALES

Mais ce qui paraît essentiel, au cours de cette étape qu'il va commencer, c'est de parvenir à doter enfin la Bretagne des institutions régionales qui, dans le respect de l'unité nationale, lui rendront la maîtrise de son propre destin.

La aussi, que de progrès réalisés depuis l'époque où le comité de 1950 apparaissait à l'administration préfectorale d'alors comme une initiative « autonomiste » Du C. E. L. I. B. organisme purement privé, on est d'abord passé au Comité d'expansion officiellement agréé, puis reconnu d'utilité publique. Ensuite, la CODER, malgré ses insuffisances, a constitué une première assemblée régionale consultative officielle. Voici maintenant que la loi « Frey » du 5 juillet 1972, portant « création et organisation des régions », reconnaît celle-ci comme établissement public et dote, pour la première fois, la région d'une assemblée délibérante et d'un budget.

Ce dispositif est encore insuffisant, il serait évidemment meilleur aujourd'hui, et en place depuis plus de deux ans et demi, si le projet référendaire de 1969 avait été adopté.

Mais ce n'est déjà pas si mal d'être parvenu à entraîner en quelques années ce vieux pays jacobin dans la voie de la régionalisation progressive. La Bretagne a joué un rôle décisif dans cette évolution. Il importe qu'elle continue à le jouer.

Car l'une des erreurs du mouvement breton traditionnel avait été de penser qu'il serait possible d'obtenir un statut spécial pour la Bretagne. La France est trop attachée à la notion de l'indivisibilité « pour accepter des formules de ce genre. Pour la même raison — et ce furent deux erreurs de tactique du C.E.L.I.B. — il était sans doute illusoire d'espérer une loi-programme pour la Bretagne seule ou un « contrat » d'industrialisation entre l'Etat et notre région. Les solutions, en France, doivent être valables pour tout le pays dès lors que l'on touche au domaine, sacré pour l'esprit latin et cartésien, de la « loi » et du « droit » — il faut bien que nous nous en accommodions même si parfois notre tempérament celtique, plus proche à cet égard du tempérament britannique, saisit mal cette rigidité juridique.

Le rétablissement institutionnel de la Bretagne ne peut donc être obtenu qu'avec la promotion parallèle de l'ensemble des régions de France et c'est pourquoi nous avons écrit, en juin 1968, le Mouvement National pour la Décentralisation et la Réforme Régionale (M.N.D.R.). Aujourd'hui on dispose d'un texte de loi qui sera mis en vigueur à partir du 1^{er} octobre 1973. Il s'agit d'en tirer le maximum pour la Bretagne. Le C.E.L.I.B. devra s'y attacher, entraîner chez nos institutions nouvelles, les orienter dans un sens dynamique et faciliter ainsi leur évolution ultérieure dans tout le pays vers plus de représentativité, plus de pouvoirs, plus de moyens.

Il faudra plusieurs années pour y parvenir, mais le but est maintenant à notre portée. Même si nous n'aboutirions qu'en 1975 ou en 1980, nous aurions reproché au C.E.L.I.B. d'avoir finalement mis trente ans pour sortir la Bretagne de la situation dans laquelle elle se trouvait depuis le XVIII^e siècle, en lui rendant à la fois sa prospérité, sa dignité, sa personnalité.

SURMONTER CETTE CRISE DE MUTATION

Le C.E.L.I.B. doit donc continuer, poursuivre sa tâche, par conséquent surmonter sa crise actuelle qui est, dans une large mesure, une crise de mutation. Il ne pas trouvé son troisième souffle, encore que le « Livre Blanc » de 1971 ait présenté de quelle manière pourrait être « l'ambition nouvelle » de la Bretagne. Si le C.E.L.I.B. est resté dans une certaine inaction, c'est probablement parce qu'il ne parvenait finalement pas à s'adapter à la situation nouvelle résultant du fait que ses trois revendications « historiques » étaient satisfaites ou en voie de satisfaction : équilibre du bilan migratoire, égalité de traitement avec les autres régions de France pour les investissements publics et réalisation des grands équipements indispensables, création d'emplois non agricoles par industrialisation et développement du tertiaire.

À partir du moment où nous convenons que ces objectifs sont sur le point d'être atteints, mais que d'autres se posent maintenant, tout aussi essentiels puisqu'ils portent sur la nature même de la vie en Bretagne, il ne suffit pas de dire que le C.E.L.I.B. doit être maintenu — ce que 94 % des réponses demandent avec force dans la consultation réalisée par le « groupe des quatre ». Il faut préciser ce qu'il doit être et ce qu'il doit faire.

Le C.E.L.I.B. doit être un organisme d'union, ouvert à tous les élus, à toutes les collectivités, à toutes les organisations économiques, profession-

nelles, syndicales, culturelles, sportives, etc. Par conséquent, il est, par nature, apolitique. Tout engagement dans un sens ou dans l'autre, irait contre son principe et le conduirait à la disparition, laissant alors aux partis ou à des organisations partisans la tentation de confondre leur intérêt avec celui d'une Bretagne, dont la référence, grâce à l'action du C.E.L.I.B., est maintenant fort rentable sur le plan électoral.

Le C.E.L.I.B. doit être un organisme d'imagination, de novation, de prévision à long terme, de prospective régionale, d'impulsion et d'entraînement. Son domaine n'est pas celui des études à court terme qui relèvent des compagnies consulaires et des collectivités en place. Mais c'est à lui de tracer, en liaison avec ces compagnies et ces collectivités, les grandes ambitions de la région, d'apporter des idées nouvelles comme il le fit à tant de reprises dans le passé, de penser aujourd'hui aux VII^e et VIII^e Plans plus qu'au VII^e en cours, de préparer la place de la Bretagne dans l'Europe des Dix, d'examiner, par exemple, les conséquences du tunnel sous la Manche pour l'avenir de l'Ouest français, etc.

Le C.E.L.I.B. doit rester un organisme d'action. Son apolitisme ne saurait être synonyme de complicité ou de faiblesse à l'égard des gouvernements dont il est l'interlocuteur honnête — c'est-à-dire qu'il reconnaît les résultats obtenus — mais intransigeant, — c'est-à-dire qu'il dénonce les insuffisances et mobilise, s'il le faut, les forces régionales pour empêcher les décisions jugées indispensables par tous.

LE RECOURS PERMANENT DE LA BRETAGNE

Le C.E.L.I.B. doit être enfin le recours permanent de la Bretagne. Son audience, son autorité librement acceptée — mais jamais imposée — le conduisent tout naturellement à proposer et à faire admettre son intervention, chaque fois qu'une grande crise risque de secouer notre région : chacun comprendra que nous pensons ici aux récentes affaires du Joint français ou du lait.

Tel est le C.E.L.I.B. dont la Bretagne a besoin tant qu'elle ne disposera pas d'institutions authentiques et définitives. Souhaitons qu'il sorte ainsi réorganisé de l'Assemblée générale du 29 septembre à Pontivy, afin qu'il puisse guider la région dans la troisième étape de son relèvement.

Joseph MARTRAY.

courrier

PORTE-DRAPEAU DU FOOTBALL BRETON ?

LE STADE RENNAIS

« Quel mérite ont ces clubs qui ne forment pas de réserves et se bornent à racoler ? Au vieux Stade, la représentation bretonne est réduite à sa plus simple expression ; les nouvelles recrues Dortmund (Ajaccio), Rizzo (La Ciotat), J.-P. Escalé-Mérelle (Bordeaux), Glycinski (Angoulême), Lamer (Ajaccio), Di Caro (Marseille), rejoignant les Chosta, etc. », il est certain que le SRUC ne peut plus se présenter comme un club « Breton ». Si encore il recrutait, dans une mesure raisonnable, dans les pays celtiques d'Outre-Manche, cela lui donnerait un caractère acceptable. On se demande quel intérêt le public averti pourra trouver dans les productions de cette équipe la saison prochaine ? Il est clair que les dirigeants du Stade Rennais bâtissent sur le sable car, en fin de contrat, la plupart de ces joueurs non régionaux ne resteront pas à Rennes. Il va falloir donner tout soit peu d'homogénéité à cet hétéroclisme qui est le reflet du football français. Tôt ou tard, les sports seront plus régionalisés ; aussi les méthodes du Comité du SRUC ne sont-elles pas à préconiser si l'on veut que le football breton puisse se hisser à la hauteur du football écossais, hollandais, portugais, etc. Les résultats problématiques du Stade Rennais laisseront bien froids les sportifs bretons la saison prochaine ; leurs encouragements doivent aller au F.C. Nantes, au Stade Brestois, au F.C. Lorient, etc. ; sans oublier ces valeureux clubs qui, comme Concarneau, Berné, etc., se comportent si honorablement, bien que ne disposant que de moyens financiers limités, ce qui pose le problème de la distribution des subventions. — H. A. Lesne, rue Puebla, Brest.

DE RIDICULES COMBATS D'ARRIERE-GARDE

« C'est avec le plus grand plaisir que je lis dans votre numéro de juin que « Nantes en Bretagne » a fait l'objet d'interventions à la Chambre et au Sénat. Il serait inadmissible que la régionalisation s'amorce sans que cette question du pays natal — ou plutôt de la Loire-Atlantique — ne soit réglée à la satisfaction entière des Bretons. Il faudrait tout de même que Paris se rende compte que tous ces combats d'arrière-garde, qu'il s'agisse de la décentralisation bretonne ou de la langue bretonne, sont désuets, ridicules et voués à l'insuccès total. — H.-F. Themoin, rue d'Alsace, Anières.

Autour de l'hexagone à la découverte du pays natal

On peut naître dans un pays et ne jamais le voir tellement la force de l'habitude — qui est une seconde nature comme chacun sait — se montre capable de neutraliser sinon d'annihiler les facultés de perception.

Pour les pays européens le phénomène le plus marquant des dernières années semble être l'aliénation, l'uniformisation et la défection de la jeunesse.

Les natifs de chaque pays vivent eux aussi, localement, des événements extraordinaires sans s'en rendre compte. C'est peut-être le cas des Bretons et des Français.

Il m'était nécessaire, en ce qui me concerne, de m'écarter durant quelques années du pays avant d'envisager de porter un jugement critique sur lui. Ce jugement n'est pourtant pas définitif et ne saurait être que fragmentaire.

MON PAYS BIEN-AIMÉ

En travaillant durant ces trois dernières années en Bretagne, j'ai été amené à prendre un contact étroit avec sa réalité.

Certes, malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pas réussi à m'extasier béatement devant le paysage de mon pays. Excusez-moi, Henri Queffelec ! J'apprécie cependant l'air iodé, mes pommons s'en rassaisant sur les dunes de Sainte-Marguerite et de Saint-Michel, mon regard reste envoûté par les perspectives infinies de l'horizon marin. Mais ici ou ailleurs...

Trop de choses sans rapport immédiat ont été amalgamées en ce qui concerne la Bretagne : l'air iodé, l'artichaut, le folklore, les fruits de mer, le parc d'Armorique, la vocation touristique, la vocation électronique, le manque de cadre, le manque de débouchés, la surpopulation, le désert breton. Que de tartes à la crème !

De cette Bretagne-là j'en ai honte, c'est l'éternelle image de Béatrice. C'est à cause d'elle qu'à vingt ans, j'avais renté le vieux pays, à cause d'elle aussi que je suis revenu.

« La Bretagne que j'ai retrouvée, c'est celle des hommes de bonne volonté, d'hommes courageux aux prises avec des réalités concrètes et douloureuses, en butte à une sempiternelle fatalité et à une perpétuelle surenchère ».

Ma Bretagne, c'est celle des pêcheurs de Guilvinec, des paysans de Lannilis, des ouvriers de Brest, des hommes et non un zoo exotique.

Voilà, c'est peut-être parce que j'aime mon pays dans son intégralité que je ne lui trouve rien de particu-

lièrement pittoresque, de même qu'un véritable amateur n'est pas spécialement intéressé par un seul aspect de sa bien-aimée.

Non, vraiment, je ne parviens pas à parler du paysage !

PARIS, CE VILLAGE

Pour Paris, c'est la même chose. Hier perdu dans une métropole sans âme, aujourd'hui, j'y ai retrouvé la Bretagne.

En débarquant à Montparnasse, je pousse une centaine de mètres jusqu'au « Ville de Guingamp » où je prends un pot en compagnie de compatriotes. Si je n'y rencontre pas Glenmor en chair et en os, je l'écoute sur le juke-box, lui ou Stivell d'ailleurs.

À Ker-Vreiz et à la Maison de la Bretagne, où j'ai donné des conférences, c'est toujours la Bretagne.

Dans l'ancienne mairie de Sceaux et à l'école centrale de Paris, j'ai pris part à des festou-noz très animés qui étaient presque plus authentiques que ceux de la Bretagne d'Armorique.

Alors, Paris ?

Oui, il y a bien sûr les Champs-Élysées, mais même là on retombe sur le pays : le Centre Élysées-Bretagne au rond-point, ou bien, un peu plus haut, le siège du journal « la Bretagne à Paris, en France et dans le monde ».

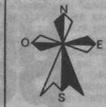
À Paris, il est impossible d'oublier le pays.

Roger GARGADENNEC.



« La terre des hommes » (photo Ecole d'agriculture de la Touche).

DIASPORAMA



Al leur nevez 1973

Dans le cadre de l'extension de ses activités, « AL LEUR NEVEZ », Fédération du breton populaire, propose à tous ceux qu'intéresse l'étude du breton, des stages s'adressant aux débutants.

● Pour ceux qui ne connaissent rien de la langue, un stage à Pâques.

● Pour ceux qui comprennent mais ne parlent pas, ou bien étudient depuis un certain temps mais ne réussissent pas à s'exprimer, un stage en fin de juillet.

● Pour ceux qui comprennent bien un dialecte mais ne le parlent pas, des stages de dialectes parlés dans le Léon (au nord de Lesneven, et dans la région de Saint-Pol-de-Léon) et vraisemblablement en Cornouaille (dans la montagne) et le Trégor. Ces stages dialectaux sont entièrement en breton de même que les autres activités d'Al leur Nevez.

Les intéressés sont invités à écrire au secrétaire des stages : Mikael MADEC, 7, rue de Vaucelles, 95 - Taverny, en précisant ce qui les intéresse ; joindre deux enveloppes timbrées.

LE CERCLE CELTIQUE DE LANDEHEN

est à votre disposition pour toutes consultations, adhésions, cartes, inaugurations de magasins, etc. Écrire à la Mairie de Landehen ou téléphone au 19 - à Maroué.

points de repère

● LA ROUTE DES ESTUAIRES

Un consortium a été constitué pour réaliser une rocade Nord-Manche-Atlantique qui, a précisé Noël Mayer, doit « remédier à l'absence de qualité entre l'ouest - sud-ouest et le réseau international routier et favoriser le développement des échanges interrégionaux ».

● L'ACTION DE SKOAZELL VREIZH

Pour répondre à une campagne de dénigrement lancée contre Skoazell Vreizh, association d'aide aux détenus politiques, un groupe d'anciens prisonniers du F.L.B. a porté témoignage de son efficacité et de sa probité. Guillemet, Kerhousse, Tymen, Pineau, notamment, présents à la liquidation des comptes après la libération de 1989, ont été formels. Au lieu de la garantie morale de Pierre Roy suffisant à rassurer ceux qui en éprouveraient le besoin. Par ailleurs, nous avons reçu, de plusieurs des actuels détenus, des lettres qui attestent de l'importance du soutien que leur apporte Skoazell Vreizh ainsi qu'à leurs familles.

● LE SORT DES ILES

Nous avons à plusieurs reprises souligné la nécessité d'aider nos îles dont l'économie est handicapée par l'isolement. Nous regrettons notamment qu'elles ne bénéficient plus de certaines franchises jadis admises. Un effort vient d'être décidé par l'aménagement du territoire : 14 500 000 F pour l'équipement des îles du Ponant.

● LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nous entrons dans la phase préparatoire des élections

législatives de mars 1973. Déjà, le P.C.F. a fait connaître ses candidats dont le plus en vue sera notre confrère Jean Le Lagadec, journaliste parlementaire à l'Humanité et président de l'Usaf (Union des sociétés bretonnes de l'île-de-France), grand pourfendeur d'autonomistes, redoutable joueur, il sura fort à faire contre son adversaire dans la circonscription de Lannion, Pierre Bourdelles, député sortant. De son côté, Strollad ar Vro (dont le président est Yann Le Calvez) confirme son intention de présenter des candidats dans les 33 circonscriptions, même, nous y a-t-on précisé, contre des hommes comme Edouard Ollivro, considérés comme « trop mous » ; la plupart de ses candidats seront jeunes et nouveaux venus dans l'Emsav, mais d'autres auront déjà participé aux jeux politiques, tel Pierre Lemoine à Quimper. On verra également des candidats d'action bretonne comme Georges Le Meur, maire de Châteauneuf, Chaplain, etc. On parle toujours des candidatures d'Edouard Leclerc et de Jean Hourmant. L'U.D.B., de son côté, sera sans doute présente dans plusieurs circonscriptions.

● LORIENT DONNE L'EXEMPLE

A l'unanimité, le conseil municipal de Lorient, son maire, Yves Allainmat en tête, a pris position nettement en faveur de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes, apportant son appui « le plus ferme » aux campagnes des mouvements culturels, demandant le respect des conventions internationales, et insistant en faveur de diverses mesures : l'extension, au 1^{er} cycle du second degré, de l'enseignement du breton ; des crédits pour le fonctionnement, dans les académies de Rennes et de Nantes, de stages de formation pédagogique pour l'enseignement de la civilisation régionale ; une épreuve facultative de breton au B.E.P.C. ; la création de services d'enseignement du breton, partout où le nombre des élèves volontaires l'exige, et la création d'une licence d'enseignement du breton. Voilà une position nette à suivre par les autres municipalités.

● NAISSANCE D'UNE FÉDÉRATION ANARCHO-SYNDICALISTE

Basée sur les six points de la lettre de « Bretagne syndicaliste révolutionnaire » de

décembre 1971, à laquelle « Armor » avait fait écho, une Fédération anarcho-syndicaliste bretonne vient d'être créée. Le responsable, Y.-M. Biget (41, rue des Garettres, Vertou), nous précise que cette organisation s'adresse « aux anarchistes, syndicalistes révolutionnaires, libertaires, anti-xénophobes, socialistes, anti-fascistes » et qu'elle s'appuie sur les pensées de Stirner, Bakounine, Reclus, etc. L'Assemblée fédérale constitutive se tient en ce mois de septembre.

● MENACES SUR LES CHEMINS DE FER

Morvan Duhamel traite dans sa chronique mensuelle des dangers que font courir les technocrates sur nos chemins de fer. De son côté, S.A.V. s'est inquiété, dans une motion, des répercussions qu'auront « les mesures de restrictions aux transports ferroviaires décidées par le ministère de l'Équipement sur les lignes de Saint-Brieuc à Pontivy et Guingamp à Carhaix » et a souligné qu'on « paralysait les activités des populations de la Bretagne intérieure, elles visent à justifier la fermeture pure et simple de ces lignes à plus ou moins longue échéance ».

● LAMINAGE EN CROATIE

Le « centralisme bureaucratique » cher aux Soviétiques ne sévit pas seulement à Prague ; chez le président Tito (qui s'est rendu à Moscou il y a deux mois), il fait également des ravages. Un climat de frustration et de peur règne en Croatie : 15 journaux ont disparu et sont interdits ; un véritable génocide intellectuel et spirituel s'ajoute au marasme économique. La répression tend à briser les structures de la nation et à priver la Croatie de sa personnalité nationale.



Le V.V.F. de Guidel et son pavillon central.

A GUIDEL un village pour la joie

Les grandes migrations estivales ont déferlé comme chaque année sur nos côtes et nos campagnes, mais il est une petite plage aux confins du Finistère et du Morbihan qui, précédant ses voisines, vit des Plagues à l'heure des vacances : Guidel.

Aux abords de ce joli site entouré de petits ports de pêche et de criques, s'est édifié dans le cadre des « village-vacances-familles » un ensemble village et gîtes qui offre aux familles de revenus moyens ou modestes, la possibilité de bénéficier de vacances attrayantes dans un climat doux et vivant.

Tout, à Guidel est mis en œuvre pour procurer à ces familles une atmosphère de vacances saines et intelligentes, sous l'égide du directeur, M. Lelèsé, profondément pénétré de sa mission sociale.

L'architecture moderne, le décor, le mobilier net et gai sont à l'image de l'accueil réservé à chacun.

La grasse matinée au village

Selon le mode de vacances souhaité, le V.V.F. propose deux formules : villages et gîtes. Le village peut accueillir 800 personnes : il est composé d'un pavillon central et de pavillons d'habitation divisés en plusieurs logements meublés, comprenant jusqu'à trois pièces pourvus d'un bloc sanitaire particulier. L'entretien de ces logements est assuré par les familles qui trouvent sur place le matériel nécessaire. Le directeur d'ailleurs, tient à rendre hommage à la conscience des occupants qui, pour la plupart, laissent les lieux en parfait état. Les repas sont servis au pavillon central dans une ambiance détendue, les enfants disposent d'une salle de restaurant qui leur est propre, les tout petits sont

confiés à la crèche. Pas de place privilégiée, mais l'on s'installe au hasard des arrivées, ce qui facilite les contacts. Le petit déjeuner peut être pris dans les appartements : un réchaud est à la disposition des occupants, pain et beurre sont fournis par le pavillon central, entre 8 et 11 heures, ménageant ainsi de bienfaisantes « grasses matinées » à qui le désire.

Du nourrisson à l'adolescent

Les mères apprécient les vacances rendus par les garderies d'enfants, la crèche accueille les plus petits jusqu'à 4 ans, les 4 à 7 ans, 7 à 12 ans, sont confiés à des monitrices, suivent certains horaires. Les adolescents organisent leurs loisirs, guidés par un animateur. De grands espaces sont réservés aux enfants, des aires sablées avec balançoires, tourniquets et jeux attrayants.

Mme Hergault, « parisienne » d'Abblon (la très bretonne cité de banlieue dont le maire est Alain Pohar), pratique les vacances en V.V.F. depuis huit ans et mère de 5 enfants apprécie les services rendus par monitrices et animateurs, la qualité du matériel mis à la disposition des familles, la liberté de chacune de celles-ci, qui profite de ces possibilités sans contraintes.

Les activités : une gestion autonome

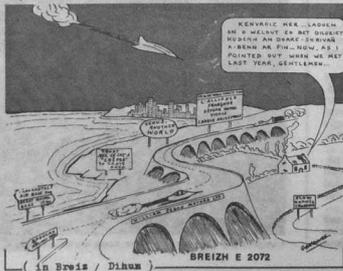
Les activités naissent des vacances eux-mêmes, nous a confié M. Lelèsé : « elles ne peuvent être profitables qu'issues de leurs désirs et de leur intérêt ».

Aux animateurs de canaliser et d'organiser les loisirs avec le concours du comité de loisirs, créé chaque début de semaine. Si certaines activités, de par leur nature même, demandent à être programmées d'avance (projection de film, soirées dansantes, passage d'un chanteur, conférences), d'autres sont guidées par leur choix tels les tournois de ping-pong, les rallies.

Les adolescents ont la liberté d'organiser des piques-niques, des soirées dansantes : ce grand rassemblement de jeunes, que l'on rend conscients de leurs responsabilités, est réconfortant par l'esprit qui l'anime ; quel que soit son âge, chacun trouve à satisfaire ses goûts, mais beaucoup ont plaisir à se regrouper l'après-midi pour faire une excursion, une promenade, ou simplement profiter de la plage.

Une période privilégiée

Le personnel, à vocation essentiellement sociale, aide chacun à faire de ses vacances — pour lesquelles de grands sacrifices sont parfois consentis — une période privilégiée enrichissante pour l'esprit et saine pour le corps.





Mme Hergault (au centre), fidèle chaque année au rendez-vous estival.



M. Leleslé à notre collaboratrice : « Il faut satisfaire à la fois les intérêts et les désirs. »



Ah ! les bons jeux au bon air !



La cassetto.

Les sportifs sont gâtés : Guidel est à proximité d'une école de voile, de l'étang poissonneux de Lannemec, du club hippique de Lorient et il s'insère dans une côte infiniment pittoresque près du Pouldu, de l'île de Groix, de Pont-Aven, riches en folklore et tradition bretonne si propice à l'évasion de l'esprit et au retour aux sources.

La saison ? Toute l'année

Venus de la région parisienne pour 30 %, de l'est : 15 %, du nord : 15 % et de toute la Bretagne, les familles emplissent le village dès Pâques. Puis viennent les retraités de la région parisienne et de l'Ouest : début juin arrivent les familles avec enfants en bas-âge (la crèche a reçu jusqu'à 180 bébés). Fort heureusement, les salles sont le plus souvent polyvalentes et résidents ; enfin déferle le flot des l'on adante les lieux à la qualité des résidents : enfin déferle le flot des familles pourvues d'enfants en âge scolaire qui, pour un minimum d'une semaine, parfois jusqu'à quatre semaines, résident au village.

Hors des vacances scolaires, le village accueille des groupes d'études à caractère commercial.

Les gîtes : 700 places

Parallèlement, les gîtes offrent 700 places dans des appartements complets comprenant salle de séjour, cuisine, chambres, sanitaire.

Les mères peuvent alléger leurs tâches culinaires en profitant du service de télérestauration ; des commerçants approvisionnement ceux qui ne désirent pas aller jusqu'au bourg de Guidel.

Ces familles peuvent, dans certaines limites, profiter de services de garderies, des veillées organisées, des dispositifs du pavillon central (bar, téléphone, etc.). Plus autonome, cette formule permet à certains foyers dispersés au cours de l'année par les horaires de travail de se retrouver, de recréer une chaleur intime, dans une atmosphère détendue, et il est touchant de voir combien certains pères — absorbés pendant onze mois par un labeur excessif — ont des attentions quasi-maternelles pour leurs enfants qui évoluent trop souvent en dehors d'eux. Plus que jamais, la famille se sent unie, chacun participe aux mêmes besognes afin que tous profitent, ensemble, de la bienfaisante période des loisirs.

Bientôt de nouveaux V.V.F.

De V.V.F. en V.V.F., la réputation s'est établie... Hélas ! sur les 10 000 demandes recueillies cette année à Guidel, que de déceptions ! Aussi, afin de pouvoir satisfaire au nombre toujours croissant de candidatures, de nouveaux villages vont s'implanter : à Saint-Jean-des-Monts, en Vendée, à La Turballe, près de La Baule... Des projets sont en cours pour Belle-Ile et Saint-Cast. Souhaitons qu'ils prennent corps rapidement, suivis par des implantations dans l'intérieur du pays, afin que la Bretagne prodigue à de nombreuses familles les bienfaits de sa nature et de ses habitants, et qu'elles-mêmes apportent à notre région une activité croissante, le désir d'aller toujours de l'avant pour son épanouissement propre, et l'épanouissement de ceux qui savent l'apprécier.

Eliane Deshayes.

GAËLIC

Pâtisserie Fraîche

route de saint-brieuc
22 / LAMBALLE / BRETAGNE

téléphone : 346 - 476

cahier spécial

Saint-Brieuc cap sur l'an 2.000

une interview de
YVES LE FOLL



avant de recruter le personnel municipal indispensable à la marche de l'établissement.

Bientôt plus de «bouchons»

Au cours des années qui viennent, nous allons voir Saint-Brieuc se transformer énor-

mément. Selon le plan de liaison de Rennes à Brest, en évitant les agglomérations, par une route à quatre voies dont on voit déjà les amorces à Lamballe et ailleurs, d'ici à cinq à huit ans, Saint-Brieuc sera connecté par un réseau à quatre voies permettant de se diriger vers les principales directions sans avoir à traverser le centre.

Dans une première étape, en raison de l'aide réduite de l'Etat, la rocade sud de Saint-Brieuc ne va recevoir qu'un axe à deux voies allant de l'abattoir à la route de Loudéac. Les travaux de percage sont commencés, ainsi que la construction de trois ponts nécessaires, dont l'un, au bout de l'abattoir, est achevé.

Dans le même programme, mais à plus long terme, on pourra venir de Loudéac et se diriger vers Rennes sans traverser Saint-Brieuc, par un axe entre le boulevard Waldeck-Rousseau et le pont d'Armor et qui passera sous le viaduc de la S.N.C.F. enjambant la vallée de Gouédic.

L'autoroute rue du 71^{er}-R.I. sera élargie en une route à cinq voies prenant sur le Champ-de-Mars, rasant l'installation scolaire en construction dans le prolongement du Crédit agricole, et la bibliothèque municipale. On a pensé aux piétons, puisque sera créé un passage souterrain qui passera sous cet axe à cinq voies et aboutira au pied de la bibliothèque à laquelle actuellement on a déjà entamé les marches.

Enfin, dans un avenir un peu plus lointain mais réel, la déviation du nord reliera la route de Paimpol à celle de Loudéac en deux parties : l'une vers Paimpol, l'autre vers Brest et la N. 12. Elle évitera la cité de Piérin et aboutira au-delà de Trémuson. Elle nécessitera la construction de deux ouvrages très importants. L'un, enjambant le Gouët un peu au-dessous de Rohannech et se raccordant au plateau de Piérin ; l'autre, doublant le pont de Toupin, passera à la fois au-dessus de la vallée de Gouédic et du Légé.

Cet important complexe rendra nécessaire une importante signalisation comme celle, ultramoderne, en service à la sortie du pont d'Armor ; des feux à commande électronique seront installés place Du Guesclin, rue du 71^{er}-R.I., rue Poutrain et à la Croix-Mathias.

Un parking de 1.200 places

Un parking de 1.200 places est prévu entre le pont de Gouédic et la rue Voltaire. Les travaux commenceront en novembre et dureront environ dix-huit mois. Ce parking débloquent le centre-ville, amenant beaucoup de monde, surtout dans le quartier de la rue Saint-Guilhem, mais risquant, malheureusement, de laisser un peu de côté le quartier de la cathédrale.

Face à la pollution

La station d'épuration des eaux usées du Légé ramasse actuellement, en plus des eaux de la ville, les eaux saturées de l'abattoir de la boucherie qui s'y trouve. Elle avait été réalisée pour une population de 50 000 habitants avec prévisions d'agrandissement. Elle est arrivée à saturation. On prévoit donc

On parle souvent de l'an 2000 comme d'une époque dans l'histoire de notre terre, comme un point d'arrivée où l'on verrait aboutir tous les rêves de progrès techniques, industriels et humanitaires de l'homme du XX^e siècle.

Saint-Brieuc, tout comme le font les autres cités, bâtit cet an 2000 ; voici comment, ainsi qu'il apparaît après l'entretien que nous avons eu avec M. Yves Le Foll, conseiller général, maire de Saint-Brieuc.

2.200 logements à la Croix-Saint-Lambert

Le sud de Saint-Brieuc, particulièrement la Croix-Saint-Lambert, est appelé à se développer : la municipalité y prévoit 2 200 à 2 300 logements répartis en plusieurs catégories d'habitations. Le programme prévoit 180 P.L.R. (logements à loyers réduits) en trois tours de dix-huit niveaux qui sont actuellement pratiquement terminées.

Début septembre, l'Office des H. L. M. mettra en œuvre la construction de 180 autres logements collectifs. A ceux-ci, viendront se greffer 240 logements individuels complétés de 50 collectifs qui reçoivent une subvention de l'Etat.

Pour les deux derniers ensembles, les plans sont prêts, mais la Coopérative d'H.L.M., qui en est responsable, n'a pas encore désigné les entreprises capables de prendre en charge le travail.

Dans cette même Z.U.P., un C.E.S., pouvant accueillir 900 élèves, sera terminé pour la rentrée. L'éducation nationale y a d'ailleurs déjà muté le corps directeur et enseignant. La municipalité de Saint-Brieuc, septembre, mais elle se heurte à Paris. En effet, le lycée Jean-Macé devrait être nationalisé, mais l'Etat s'y refuse faute, paraît-il, de finances. Aussi le conseil municipal s'en est-il décidé d'attendre une réponse enfin positive



L'entrée d'Armor : déjà un certain style futuriste (photo A. de Bergevin).

de doubler sa consommation en portant ses possibilités actuelles de douze mille mètres cube à vingt-quatre mille mètres cube. Elle pourra ainsi faire face aux risques de pollution d'une agglomération de 100 000 habitants.

Il est question de relier la station d'épuration et de distribution de Saint-Barthélemy et du Légué à des réservoirs d'équilibre à Plozraogan.

Dans le domaine des ordures ménagères, la aussi on va arriver rapidement à saturation. Aussi prévoit-on une station de traitement chargée de les broyer. Les ordures seraient alors épanchées par couche de un à deux mètres et tassées au fur à mesure. Les travaux commenceraient au cours de l'année prochaine, uniquement pour Saint-Brieuc mais avec possibilités d'extension.



De la Tour Eiffel à la tour de Cesson par aérotrain ! Un dessin de Jean le Roux, paru dans le B.M.O. de Saint-Brieuc.

Pour ne jamais manquer d'eau

On n'a jamais manqué d'eau à Saint-Brieuc, sauf peut-être quelques restrictions durant les mois d'été un peu trop secs. La station de Saint-Barthélemy traite l'eau au fil du Gouët avec une petite réserve due au barrage mais qui risque dans l'avenir de ne pas suffire.

On est en train d'étudier un projet qui verrait la naissance d'un barrage en amont de Saint-Barthélemy pouvant remplir douze millions de mètres cube d'eau. La construction serait financée par le département. Sa réserve d'eau honorerait toute la vallée jusqu'à Sainte-Anne-du-Houlain ; le viduc S.N.C.F. franchissant la vallée aurait les pieds dans l'eau.

Les études en cours

Plusieurs autres réalisations ne sont pour le moment qu'en étude, le plus souvent faute de subventions. Par exemple, on étudie

un Centre d'animation culturelle qui verrait le jour le long de la rue des Lycéens-Martyrs et dans lequel on trouverait une salle de théâtre de 1 000 places, une salle de cinéma-club, un discothèque, un auditorium, une galerie d'exposition et plusieurs autres annexes, créant ainsi une vraie Maison de la culture à l'échelle de Saint-Brieuc.

L'Etat propose une subvention de 400 à 500 millions, ce qui paraît assez faible ! Ce centre ne condamnerait pas pour autant le théâtre municipal actuel qui serait rénové.

On a aussi parlé d'un marché couvert qui se situerait à l'emplacement du parking réalisé sur l'aire de l'ancienne caserne des pompiers, le long de la rue Vicairie. Le bâtiment comprendrait un sous-sol aménagé en parking, un rez-de-chaussée où se trouverait le marché couvert, un étage recevant des bureaux. Des études de sol ont été commandées. Les travaux de terrassements poseraient de nombreux problèmes du fait de l'état marécageux du sol. La ville n'a reçu pour ce projet aucun crédit, et elle se heurte aux commerçants itinérants qui possèdent des roulettes aménagées et n'ayant de ce fait aucune raison de souhaiter un marché couvert.

Un nouvel hôpital

Il est question, d'autre part, de couvrir la piscine actuelle ou de lui en adjoindre une autre, mais couverte. Hélas ! l'Etat ne subventionne actuellement que les piscines entrant dans le cadre de son programme des « 10 000 piscines ». Ce plan, prévu pour des piscines de 25 mètres avec deux installations sanitaires et annexes très réduites, ne saurait suffire pour une population de 85 000 habitants comme en comté Saint-Brieuc à peu près maintenant. La municipalité attend un changement d'optique du ministère de la Jeunesse et des Sports.

En attendant, les pourours de la piscine ont été aménagés et on y trouve un terrain de hockey, deux terrains de foot-ball, des terrains de volley, de basket, de hand-ball, des courts de tennis et même des aménagements pour la tir à l'arc.

Enfin, dans la Z.U.P. de la Croix-Saint-Lambert, est prévu un nouvel hôpital. L'avant-projet est élaboré et le début des travaux est pour fin 1973. En attendant, l'hôpital actuel va voir ses possibilités d'interventions chirurgicales s'améliorer par l'installation de nouveaux blocs opératoires.

Pour un agrandissement de l'agglomération briochine

Dans les années qui viennent, la municipalité de Saint-Brieuc ou plutôt divers organismes responsables comme le Syndicat intercommunal et la Chambre de commerce, mettent au point d'importants projets susceptibles de faire accroître l'agglomération de Saint-Brieuc.

Le Syndicat intercommunal travaille à un projet visant à agrandir la zone industrielle de Saint-Brieuc dans la perspective d'extension des usines déjà implantées, et d'installation de nouvelles entreprises.

Ensuite, la Chambre de commerce parle d'améliorer les possibilités de tonnage du port du Légué dans des proportions à préciser.

Pour finir, et cette perspective a déjà fait couler pas mal d'encre, le développement de l'aérodrome de Saint-Brieuc. Des études ont été faites par la SOPRAVIA pour étudier les possibilités d'extension de l'actuel aérodrome. Il a été avéré impossible d'envisager une prolongation des pistes en service du fait du manque de place et de la proximité des habitations. Aussi avait-on envisagé un déplacement de l'aérodrome à La Lande, en Porcic, les alentours étant propices à un tel établissement ; les responsables se heurtent à l'hostilité des habitants de la région qui tiennent à dormir tranquilles. On en est là et rien n'a encore été arrêté. Les travaux qui débuteront on ne sait quand, se dérouleront en deux étapes : d'abord, aménagement de pistes de 1 700 mètres capables de recevoir Caravelles et courts courtiers, puis, plus tard, des pistes de 2 400 mètres pouvant accueillir des moyens courtiers et peut-être des Boeings.

Il reste à souhaiter maintenant que nous soyons fiers et heureux de vivre dans notre « cité gentille » le jour où nous lérons ce tant attendu en 2000.

Yann THONIER.

(D'après une interview de M. Yves Le Foll, maire de Saint-Brieuc, conseiller général des Côtes-du-Nord.)

Gaby HUNEAUD

RESTAURANT DES HALLES

BREZILLET

SAINT-BRIEUC - Tél. (96) 33.68.52

Au pied de cochon

Un nouvel aérodrome et le port du Légué au premier plan des problèmes de la chambre de commerce

par Robert RICHEL

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord est auprès des pouvoirs publics l'organe des intérêts commerciaux et industriels de sa circonscription, elle a donc une mission consultative sous forme de vœux, de délibérations ou de lettres qu'elle établit et envoie librement.

Il existe, d'autre part, un rôle de collaboration et de participation à des organismes locaux comme l'Association pour la formation permanente qui vient d'être créée dans le département.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a aussi une mission administrative dans la mesure où elle gère certains services et équipements publics dont les aéroports.

Par ailleurs, il existe une mission d'assistance auprès des commerçants par l'intermédiaire des assistants au commerce. Une action de formation est entreprise également par un programme de perfectionnement commercial et comptable au service des ressortissants.

Les problèmes abordés et les actions menées sont donc très divers. Eclairer pour le développement du département et, par là même, de la région toute entière, est en fait la tâche quotidienne de la Chambre.

LA PROMOTION DES HOMMES ET DES ENTREPRISES

Les difficultés que rencontre le secteur de la distribution ont amené la Chambre à développer l'assistance aux entreprises commerciales. A travers le service d'assistance technique, diverses actions de perfectionnement et de promotion des hommes et des entreprises sont menées.

Les cycles d'initiation à la comptabilité et à la gestion correspondent à un besoin, mais ils posent un problème. En effet, il n'est pas suffisant de dispenser un cours pour satisfaire les commerçants ; encore faut-il pouvoir assurer l'application de cet enseignement et le suivre dans les entreprises.

En liaison avec les Chambres de Commerce de la région, il est envisagé de monter une opération qui s'adressera spécialement aux industriels. Il s'agit, dans le cadre de l'« Opération moyennes et petites industries de Bretagne », de mettre à la disposition des industriels un conseil de gestion qui pourra tout d'abord établir un diagnostic de leur entreprise, préconiser un certain nombre de solutions pour résoudre les problèmes que pourraient rencontrer ces industries petites ou

moyennes et, ultérieurement, suivre les chefs d'entreprises dans leurs efforts pour améliorer leur rentabilité.

Il s'agit en quelque sorte d'un service semblable à celui rendu aux commerçants par l'assistance technique au commerce.

LA PROMOTION DES EQUIPEMENTS

Le rôle de réalisation et de gestion des infrastructures aéronautiques et portuaires nous apparaît être un volet primordial de l'action de la Chambre de Commerce et d'Industrie. En effet, les infrastructures sont fondamentales en matière économique. Or, le département des Côtes-du-Nord demeure le plus agricole des départements bretons (41,3 % de la population active en 1968) et la grande industrie y est encore insuffisamment implantée.

Mais il s'avère que les différents exemples de décentralisation industrielle qui se sont révélés être un succès en Bretagne sont pour la plupart liés à l'existence d'une ligne aérienne (Lannion en est bien un exemple). Le fait que la Chambre de Commerce et d'Industrie envisage avec la Direction départementale de l'Équipement un projet d'amélioration de l'aérodrome de Saint-Brieuc est, entre autres, un moyen de favoriser l'expansion de la région briochine.

D'autre part, pour que les entreprises existantes puissent se développer et créer de nouveaux emplois, il est indis-

USINES et ACIERIES DE SAMBRE-et-MEUSE

Société anonyme au capital de 24 654 000 francs

DIRECTION COMMERCIALE Tour Aurore PARIS DÉFENSE 92 - COURBEVOIE - Tél. : 788-15-15

USINE DE SAINT-BRIEUC 82, rue Jules-Ferry 33 - 33-09-65 et 66 - B. P. 266

— Production importante de pièces en acier moulé élaboré dans les fours électriques basiques.

— Aciers au carbone, aciers alliés, aciers Hadfield, 12 à 14 % de manganèse.

— Pièces brutes ou usinées pour la S.N.C.F., les P.T.T., Travaux publics, Mines, Cokeries, Cimenteries, Carrières, Centrales thermiques, Voies, Quincailleries, Chantiers maritimes.

AGENCE OFFICIELLE CYCLES PEUGEOT ET CYCLOMOTEURS

LE DRAGO

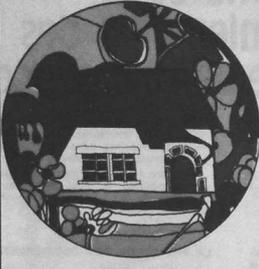
Passage de la Poste (Côté Champ-de-Mars) SAINT-BRIEUC

Tél. 33.13.07

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ



A l'aéroport de Saint-Brieuc, un hôtel... dans le vent (photo A.B.).



catel
constructions
bureau d'études
techniques
6, rue St-Benoît, 22000 SAINT-BRIEUC
Téléphone 33.46.40

pensable que des infrastructures valables existent.

Dans ce domaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes-du-Nord a un rôle à jouer et il convient donc pour elle de poursuivre les efforts afin d'améliorer les équipements aéronautiques et portuaires du département.

**LES LIAISONS AÉRIENNES
ET LE PROJET D'AÉRODROME
SUR LE SITE DE « LA LANDE »**

Une société d'étude aéronautique, la SOFREAVIA, a établi un rapport sur le développement aéronautique du chef-lieu départemental et de sa périphérie. Il fut démontré que les caractéristiques du site de l'aérodrome actuel étaient devenues telles que celui-ci paraissait devoir être condamné à moyen terme au moins en ce qui concerne l'activité du transport aérien commercial. Dès lors, il apparaissait nécessaire d'étudier l'implantation d'un aérodrome sur un autre site. Aucune possibilité n'était réalisable dans la direction de Loudéac et Pontivy. A proximité immédiate de Saint-Brieuc, la SOFREAVIA a principalement étudié le site de « la Lande » qui, sur le plan technique, semble présenter les meilleures caractéristiques requises pour la création d'un nouvel aérodrome.

Nous tenons surtout à souligner que la concrétisation du projet ne serait pas immédiate, s'il recevait l'ensemble des approbations et autorisations nécessaires. La réalisation d'une piste de 1800 m X 45 m pourrait être inscrite au VII^e Plan et ensuite un détail de trois ans serait nécessaire avant la mise en service. Quant aux nuisances dues au bruit, elles sont réduites au maximum pour le site de « la Lande » : les procédures d'approche et d'attente s'effectueraient pour leur plus grande partie au-dessus de la mer et ensuite au-dessus de la vallée de Tournemine qui est zone non edificandi.

Nous n'ignorons pas que ce projet a provoqué certaines réactions dans la population des communes concernées. Mais cela est surtout dû à un

manque d'information auquel nous avons essayé de pallier grâce à des brochures résumant les études de la SOFREAVIA.

La formule « être libre c'est être informé » n'est pas vaine et espérons qu'ayant cette liberté les intéressés pourront choisir et donner leur avis en connaissance de cause quant à l'avenir des dessertes aériennes briochines. La C.C.I. a créé la ligne en 1966.

**23 % DE PASSAGERS DE PLUS
EN UN AN**

Notons que le trafic aérien de l'aérodrome de Saint-Brieuc est en augmentation et a atteint 33 230 passagers en 1971. L'augmentation, par rapport à l'année précédente, du nombre de passagers sur la liaison avec Paris a été de 23 %. On peut penser que cela est dû à l'instauration de la liaison Lannion-Saint-Brieuc-Orly depuis mai 1971.

Par ailleurs, le secteur de Dinan est desservi par la liaison Dinard-Orly. Il s'agit d'une liaison que soutient financièrement la Chambre de Commerce. D'autre part, celle-ci va disposer prochainement, à la demande de la municipalité lannionnaise, de la gestion de l'aérodrome de Lannion. Outre ses responsabilités en matière aéronautique, la Chambre est gestionnaire de certains ports du département et a donc la responsabilité des travaux qui y sont effectués.

L'ÉQUIPEMENT PORTUAIRE :

12 PORTS DONT 8 DE COMMERCE

Les ports de commerce du département sont au nombre de huit :

- Le Guildo (Gréhen) - Dahouët (Pié-neuf-Vai-André) - Le Légué (Saint-Brieuc) - Saint-Quay-Portrieux - Paimpol - Portrieux - Trégulier - Lannion.

Les marchandises embarquées atteignent 30 568 tonnes en 1971, tandis que les marchandises débarquées s'élevaient à 80 242 tonnes. Les primeurs, le kaolin et le maïs du département trouvent leurs débouchés vers les îles britanniques ; par contre les importations sont beaucoup plus diversifiées quant à leur nature et à leur provenance. Dans ces importations, il apparaît que la proximité du Royaume-Uni ne joue que dans une mesure assez restreinte.

On peut escompter toutefois que les échanges vont aller en s'intensifiant avec la Grande-Bretagne grâce à l'application progressive de la préférence communautaire au sein de la C.E.E. Mais il convient de souligner un handicap certain dans la mesure où les rivages du département ne sont pas pourvus de ports en eaux profondes ou accessibles à des bateaux de fort tonnage. Toutefois, toutes les mesures destinées à améliorer le trafic des ports actuels et à procurer aux pêcheurs de meilleures conditions de travail sont une préoccupation constante de la Chambre.

Le trafic du port du Légué connaissant un ralentissement depuis 1968 à cause de l'insuffisance de longueur des quais et de la superficie des terre-pleins, l'extension des ouvrages a été jugée indispensable. Les travaux prévus au VI^e Plan concernent la construction d'un quai de 145 mètres de longueur bordant un terre-plein de 11 700 mètres carrés. La Chambre de Commerce vient d'obtenir à cet effet une autorisation d'emprunt de 1 million de francs. Des travaux sont également envisagés aux ports du Guildo (autorisation d'emprunt de 525 000 F) et d'Eray.

Il est bien évident toutefois que les préoccupations de la Chambre ne sont pas uniquement liées aux équipements gérés et elle participe à des actions plus globales quant à l'économie du département.

**DES OBJECTIFS
AU NIVEAU DES « PAYS »**

La Chambre de Commerce participe à l'étude-animation sur les « Perspectives d'occupation économique de l'espace breton ». Le but est de savoir où et dans quelles activités pourra être employée au mieux la population active disponible dans les cinq à dix années à venir. Plutôt que de partir des objectifs régionaux, il est prévu de déceler à la base les diverses potentialités et les obstacles au développement, avant de les traduire en objectifs de population et d'emplois au niveau de « pays ».

Il s'agit de rechercher et de proposer une répartition sur le territoire départemental, des activités économiques qui satisfasse aux exigences suivantes :

- Assurer un développement équilibré de l'ensemble de la région.
- Exploiter les atouts particuliers des diverses aires économiques.
- L'étude s'appuiera sur une analyse

approfondie du « terrain » :

- dynamisme des hommes,
- dynamisme des organisations,
- état des équipements.

Elle s'attachera à analyser le potentiel de main-d'œuvre et les sorties prévisibles de l'appareil de formation.

En prenant part à une semblable opération, la Chambre de Commerce et d'Industrie se trouve au cœur des problèmes du département. C'est une façon pour elle de remplir pleinement sa fonction consultative afin d'éclairer le choix d'un parti d'occupation de l'espace par les activités économiques.

UN TRIPLE RÔLE

La Chambre de Commerce et d'Industrie a donc un triple rôle au niveau de l'économie du département :

- Promotion des idées et des connaissances,
- Promotion des entreprises,
- Promotion des équipements.

L'ensemble se traduit par des actions d'incitation, de collaboration et de réalisation conjointement avec les collectivités locales. Bien que la Chambre soit chargée en tout cas d'exprimer et de soutenir les intérêts de ses ressortissants, elle essaie de coordonner ses activités avec l'ensemble des organismes qui, d'une façon ou d'une autre, interviennent dans l'évolution économique et sociale des Côtes-du-Nord.

Le but à atteindre est en effet commun : permettre aux hommes de s'épanouir et de trouver suffisamment d'emplois dans l'espace départemental, tout en sauvegardant un environnement agréable. Il s'agit non seulement de vouloir un avenir meilleur mais de le préparer en ordonnant les efforts, en précisant les priorités et en affirmant les vocations du département.

Robert RICHTER,
président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie
des Côtes-du-Nord.

**LE COMITÉ D'EXPANSION
ET DE
PRODUCTIVITÉ DES COTES-DU-NORD**

Organisme d'accueil, d'information et de promotion des industries locales et extérieures à la région, vous assure :

- * A — l'instruction détaillée de tout dossier d'implantation et d'extension des entreprises ;
- les études des aides de l'Etat au financement et la constitution des dossiers destinés à l'Administration ;
- les prises de contacts et l'assistance dans toutes les démarches utiles.

- * B — la FORMATION PERMANENTE et la PROMOTION SOCIALE à tous les niveaux, chefs d'entreprises, cadres supérieurs et moyens, employés et ouvriers.

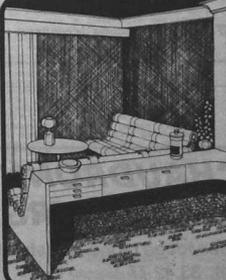
Bureaux : 6, place du Général-de-Gaule, SAINT-BRIEUC
Tél. 33.24.01, postes 331, 334, 337.



3 NOUVELLES STATIONS :
Route de Rennes - Relais Manche-Atlantique
Saint-Brieuc - Relais Charnier
Bientôt Saint-Brieuc en Z. I. - Concession SIMCA
et
Route de Paris - Société LE CAOUTCHOUC

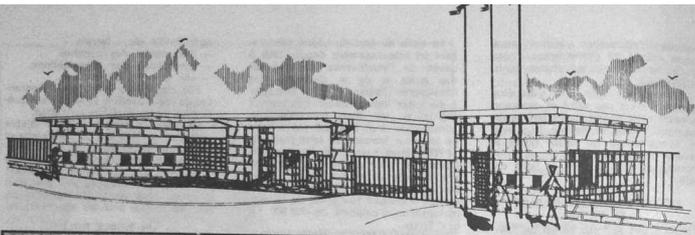
ANTAR
PETROLES DE L'ATLANTIQUE

A VOTRE SERVICE



**ARCHITECTURE D'INTERIEUR
CREATION DE MOBILIER
AGENCEMENTS / MAGASINS
APPARTEMENTS / BUREAUX
COLLECTIVITES...**

bureau d'études Jean-pierre Guérin
7 rue de la ville-hélios st-brieuc
33.64.48



les mille et une merveilles de l'orient chez le spécialiste du tapis persan

Importation directe
ESCALE - LANGUEUX
Allée marchande, porte B

Nouveaux arrivages, **GRAND CHOIX de TAPIS d'Orient et d'Extrême-Orient**, nous main, sélectionnés parmi les plus beaux et les plus rares du Monde, à des prix défiant toute concurrence.

Egalement, **GRAND CHOIX de TAPIS chinois, d'objets d'art, ivoire sculpté, pierre-dure, vases, meubles et fourrures, etc.**

Stocks importants de **TAPIS d'appartement** tous styles en pure laine, foyer et carpeste à des prix choc (tapis mécaniques).

CONSEIL - DEVIS - EXPERTISE sans engagement

Pour votre sécurité...

...ACHETEZ dans une maison de confiance

S.E.M.A.

**CHAUDRONNERIE
RÉSERVOIRS TOLE**

Rue Monge (zone industrielle) - SAINT-BRIEUC
Tél. 33.42.77

la 25^e foire-exposition des côtes-d'armor

Créée en 1948, la Foire-exposition des Côtes-d'Armor à Saint-Brieuc ouvrira ses portes pour la vingt-cinquième fois le 8 septembre. Elle sera présidée par M. G. Lina, président de la Fédération des foires-expositions de France et président de la Foire-exposition de Laval. Le concours agricole, qui se tient à cette occasion, en fait la plus importante foire du département avec 80 000 entrées par an.

Cet anniversaire sera fastueusement fêté par un programme de qualité qui a mobilisé l'attention de tous les organisateurs.

LES INNOVATIONS

On comptera en 1972 soixante-dix stands de plus dans les halls que l'an dernier. L'E.D.F. présente un hall « Techniques nouvelles » sur le chauffage intégré qui promet d'être passionnant. Une autre nouveauté qui ne manquera pas d'être appréciée de nombreux jeunes, un stand « Motocyclettes » avec une rétrospective de l'histoire de ces véhicules. Enfin, au centre de la foire, vous pourrez pêcher la truite sans craindre le garde-pêche, moyennant une légère participation aux frais. Après le suc-

ces qu'avait connu le challenge de pécher l'an dernier, les organisateurs ont repris la formule pour le bonheur de tous les boulistes.

L'ARTISANAT BRETON A L'HONNEUR

La 25^e Foire-exposition est placée sous le signe de l'artisanat. Les Chambres des métiers, ainsi que les organisateurs, se sont vraiment « dévoués » (si je puis me permettre l'expression) pour présenter un hall d'exposition de prestige, qui est conçu par M. Baillyard de La Rochele. Dans ce hall, tout l'artisanat breton sera mobilisé pour donner un aperçu du travail de nos artisans créateurs.

Comme les années précédentes, mais avec une plus grande participation, seront exposés les ouvrages de ferronniers, de marbriers-ferronniers, de couvailleurs, d'ébénistes, de céramistes, de maquetistes.

**POUR VOTRE PLAISIR
POUR VOTRE DÉTENTE**

Notre magasin est ouvert

11 heures par jour à votre service

9 h 30 à 12 h 30

14 h à 22 h

**BIJOUTERIE
HORLOGERIE
CADEAUX**



Allée marchande

**ESCALE
ARMOR**



Les Côtes-du-Nord sont en tête de la production porcine française : d'importants complexes alimentaires, comme Stalaven à Saint-Brieuc, parent les salaisons bretonnes pour le monde entier (photo A. de Bergévin).

L'INHABITUEL

En plus des stands traditionnels, une maison située au fond du hall sera bâtie, puis meublée et décorée par des artisans indépendants, chacun dans sa spécialité, réunissant ainsi une palette de près de cinquante artisans. La maison comprendra six pièces, dont une cuisine rustique, une salle de bains de style contemporain, une chambre de parents Louis XV, une chambre enfantine contemporaine, enfin une chaufferie. Plus, dans un décor surréaliste, trois artisans travailleront devant le public : un créateur d'œuvres sur cuivre, un fleur de verre, un joaillier.

Un peu plus loin, transition entre l'exposition de prestige et le traditionnel, des projections de diapositives, dans un stand audio-visuel, mettront en valeur les travaux des artisans et les réalisateurs de la Chambre des métiers.

L'INATTENDU DANS L'INHABITUEL

Le « clou » du hall et peut-être de toute la foire sera la présentation des artisans de l'alimentation. Dans une salle, d'un côté moyenâgeuse, de l'autre futuriste, le visiteur sera mis en contact avec les techniques de préparation du pain, de la pâtisserie, de la charcuterie à notre époque. Les démonstrateurs ont été choisis parmi les professionnels d'élite (et même parmi les meilleurs ouvriers de France pour la pâtisserie).

Enfin un hall mobile installé par la S.C.A.B. à l'initiative des Chambres des métiers de Bretagne, recevra l'hôtellerie. Un spectacle de projection de 16 mm est prévu deux fois par jour, sur la réalisation des plats, ainsi qu'une rétrospective de l'accueil hôtelier dans notre département et une présentation de plats préparés dans des vitrines réfrigérées.

LA VOCATION ALIMENTAIRE DES CÔTES-DU-NORD

On peut s'étonner de cette initiative de réunir l'artisanat de l'alimentation, mais cette idée s'intègre dans toute une politique. En effet, les Chambres des métiers de Bretagne ont décidé de créer dans notre pays des centres de promotion de l'artisanat. Les différents corps de métiers seraient rassemblés par affinité et chaque département breton prendrait en charge la réalisation d'un ensemble. Les Côtes-du-Nord, du fait de leur avenir touristique, ont décidé de choisir le secteur de l'alimentation. Il est donc actuellement en construction, à Ploufragan, un Centre de promotion de l'artisanat de l'alimentation qui devrait être terminé courant décembre. Son but sera de former, au sortir de l'apprentissage menant au C.A.P., des ouvriers spécialisés dans les différents branches de l'activité : boulangerie, pâtisserie, charcuterie, l'accent étant porté sur la salaison qui a actuellement besoin de main-d'œuvre qualifiée en raison de l'expansion des exploitations de porcs. Ce centre pourrait aussi organiser des stages de perfectionnement pour professionnels, désireux de rester en contact avec les nouveautés et les techniques de pointe. Cette heureuse initiative a été inspirée par le problème de l'émigration des jeunes de notre pays vers l'étranger ou les grands centres. Les Chambres des métiers espèrent, grâce à ce centre, pouvoir créer de nouveaux débouchés pour les jeunes qui se sentent attirés par ces professions.

Conséquence heureuse : la création du centre a permis le rapprochement des différents syndicats des corporations de l'alimentation, parfois très opposés, qui se retrouvent maintenant au sein de la Chambre des métiers de Saint-Brieuc.

Y. T. Longpré, secrétaire de la Foire-exposition de Saint-Brieuc, et de M. Ouérel, président de la Fédération des artisans bretons, président de la Chambre des métiers des Côtes-du-Nord.

FONDERIE NIVET

ARTICLES QUINCAILLERIE
PIÈCES MÉCANIQUES

TOUS MÉTAUX NON FERREUX

7, rue Surcouf - La Phère - 22-PLERIN
Tél. 33.33.08
ARTICLES DE MARINE - Pêche et plaisance - bronze, aluminium - Lait et suite plomb - Plombs à filets - Maquereaux et sondo - Pièces d'antiquité.

« CE QUI NE SERA PAS AUJOURD'HUI CONSTRUIT EN TOUT ÉLECTRIQUE, SEMBLERA D'UN AUTRE ÂGE DÈS DEMAIN »

DÈS MAINTENANT ADOPTEZ, vous aussi le

**CHAUFFAGE
ÉLECTRIQUE
INTÈGRE**

CONFORT

ÉCONOMIE

SOLATION



La solution qui
**RECRÉE LES CONDITIONS NATURELLES
DE VIE**

Soyez dès 1972 parmi les 1000 premiers
bénéficiaires dans les Côtes-du-Nord du
CONFORT TOUT ÉLECTRIQUE.

— Renseignez-vous auprès des "Spécialistes CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INTÈGRÉ
reconnus par E. D. F." ou demandez une documentation aux services locaux
d'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE



- SAINT-BRIEUC — 4, rue Sainte-Barbe ou 7 bis, rue Saint-Benoît.
- GUINGAMP — Place du Vally.
- DINAN — 17, rue Thiers.
- LANNION — Quai d'Alguillon.

Présence de l'artisanat

Nous ne vous ferons pas découvrir les cent quarante métiers que représentent l'artisanat. Mais l'artisanat est un des facteurs essentiels de l'activité économique de la société industrielle. Il est le prolongement du passé et un merveilleux porteur d'avenir. Base de l'industrie moderne, l'artisanat présente plusieurs visages. Il y a l'artisanat d'art le plus précieux dans une société qui a tendance à se standardiser à l'excès; l'artisanat de fabrication qui représente une part non négligeable des activités industrielles; l'artisanat de service, indispensable à l'agrément de la vie; enfin l'artisanat rural qui subit les mêmes crises que l'agriculture mais là aussi, si l'on s'accroche, il y a un avenir certain.

DES MÉTIERS D'HOMMES LIBRES

A l'heure où l'on s'interroge sur la manière d'introduire plus de qualité dans une société de quantité, l'artisanat apporte l'intérêt d'offrir des débouchés à un nombre important de jeunes. Il a le mérite extrême d'être assumé par des hommes libres. Dans une société où le conformisme a trop tendance à étouffer l'initiative, l'artisanat favorise l'existence d'hommes « de bout ».

807.000 ARTISANS

Il y a actuellement 807 000 artisans en France dont 110 000 dans la région parisienne; c'est-à-dire le même rap-



Jean
QUÉRÉ

port entre l'artisanat parisien et l'artisanat français qu'entre la population parisienne et la population française. Lorsqu'il aime son métier et qu'il réussit à l'exercer dans des conditions satisfaisantes, l'artisan gagne convenablement sa vie, mais il est rare qu'il fasse fortune. On évalue son revenu moyen à 1 300 et 1 500 francs par mois.

La jurisprudence s'est évoluée au fur et à mesure que l'artisan a dû utiliser un outillage plus complexe, mais elle a desservi l'artisan car elle est restée à contre sens de l'évolution économique. L'essentiel de la production, autrefois couverte par les artisans, est passé à un autre type de structures économiques. Alors les artisans, pour vivre, ont été poussés vers de nouveaux types d'activité qui se rapprochent beaucoup du commerce et se restreignent bien souvent au service après-vente.

Le décret du 1^{er} mars 1962, qui sert de base à la politique artisanale, parle

d'un secteur de métiers constitué par de petites entreprises n'ayant pas plus de cinq salariés.

On passe donc d'une définition juridique de l'artisanat à une définition économique, mais elle n'est pas systématique et l'artisan, au regard du droit privé, se différencie encore de l'industriel et du commerçant, ce qui n'est pas conforme aux réalités économiques.



Un exemple d'architecture intérieure par le décorateur Jean-Pierre Guérin.

Les artisans ont donc éprouvé le besoin d'être organisés de telle sorte que l'État, animateur de l'économie, se préoccupe d'eux de la même manière que des autres catégories sociales et économiques. Sous l'influence des syndicats artisanaux, il a fallu donner à l'artisanat une représentativité pour lui permettre de jouer un rôle en tant que classe économique. Ce fut la création des Chambres des métiers par la loi du 16 juillet 1925.

UN FACTEUR D'ÉQUILIBRE

Les artisans, qui réfléchissent au sens de leur métier, sont en général des hommes qui peuvent apporter beaucoup dans une société tiraillée entre le caractère de plus en plus intellectuel et abstrait des études et l'atomisation de masse. L'artisanat (celui de la standardisation de la devient donc un facteur d'équilibre dans cette société qui manque d'ancrage solide. Il est un facteur d'humanisation de la société industrielle.

Jean QUÉRÉ
président
de la Chambre de métiers
de Saint-Brieuc.

20 ans... Fiançailles... toute la vie, la joie de
porter chaque jour sa bague la plus précieuse



exposée à la
Bijouterie Massart
18, rue Général-Leclerc
SAINT-BRIEUC
Tél. 33.03.05

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES JOAILLIERS PROFESSIONNELS

la 25^e
foire-exposition
des
côtes-d'armor

● PENDANT TOUTE LA DURÉE
DE LA FOIRE-EXPOSITION

- Visite du hall de l'Artisanat ;
- Exposition du Centre de documentation de l'armée de l'air ;
- Visite du car de l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (A.S.N.A.V.) ;
- Pêche à la truite.

● SAMEDI 9 SEPTEMBRE

8 heures : ouverture de la Foire-exposition ; ouverture du Concours agricole départemental.

14 heures : concours de pétanque.

15 heures : inauguration du Concours agricole départemental par M. Ernest ROUXEL, président du Centre d'insémination artificielle de Créhen.

16 heures : Inauguration de la XXV^e Foire-exposition par M. Gérard LINEL, président de la Fédération des foires-expositions de France.

● DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

8 heures : ouverture de la Foire et du Concours agricole.

14 heures : concours de pétanque.

● LUNDI 11 SEPTEMBRE

8 heures : ouverture de la foire ; sur le terrain du Concours agricole, exposition du matériel agricole.

● MARDI 12 SEPTEMBRE

10 heures : ouverture de la foire ; au Royal, distribution des prix aux apprentis de l'artisanat.

15 h 30 : réception des jeunes apprentis et de leurs moniteurs à la foire.

● MERCREDI 13 SEPTEMBRE

10 heures : ouverture de la foire.

11 heures : réception des délégations des foires de l'ouest.

15 heures : attractions pour les enfants.

● JEUDI 14 SEPTEMBRE

10 heures : ouverture de la foire.

● VENDREDI 15 SEPTEMBRE

10 heures : ouverture de la foire.

● SAMEDI 16 SEPTEMBRE

10 heures : ouverture de la foire.

14 heures : concours de pétanque.

● DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

10 heures : ouverture de la foire.

14 heures : concours de pétanque.

19 heures : clôture de la XXV^e Foire-exposition.

DATSUN - 6 et 7 cv

la voiture qui monte...
...qui monte de plus en plus.

DEMANDEZ UN ESSAI A

Esso GARE

24 ter, boulevard Charner, SAINT-BRIEUC - Tél. 33.36.83

Une voiture luxueuse

I'AUDI N.S.U. (Depuis 13.800 F)

La voiture qui ne craint pas
la comparaison.

Pierre LORGUILLOUX :



" l'édition en 1973 ? "

Président du Comité d'organisation, M. Pierre LORGUILLOUX veille à lui donner chaque année un thème nouveau. Nous avons eu ainsi les diamants, le chemin de fer. « Cette année, nous a-t-il déclaré, nous avons voulu offrir aux artisans de Bretagne, si nombreux et si talentueux, le moyen d'une manifestation de prestige. Nous espérons que celle-ci les aidera à se faire mieux connaître et à améliorer la diffusion de leur production. Je songe déjà à 1973 : peut-être l'édition bretonne ? »

Madame, Monsieur,

- Maigrissez en bronçant
- Remodelez votre silhouette (centimètre par centimètre aux endroits voulus) Taille, hanches, cuisses, etc.
- Eliminez vos kilos superflus
- Retrouvez la forme
- Sachez enfin vous détendre



LE GYMKY

4, rue Baratoux - SAINT-BRIEUC - Tél. 33.66.46

Seunas - Cabines de bronzage - Gymnastique - Réducteurs de cellulite
Ouvert de 9 à 12 h et de 14 à 21 h sans rendez-vous - Abonnement annuel : 60 F par mois

Une nouvelle jeunesse pour le cœur de Saint-Brieuc

Tous les Briochins le savent ; les quartiers Quinquaine-Fardel-Cathédrale-Grille-Théâtre sont menacés, eux qui sont le centre, le cœur de la cité, qui commandent son animation. Certaines artères sont frappées d'alignement depuis un siècle, la rue des Trois-Frères-Merlin depuis 50 ans... De ce fait, elles ne bénéficient d'aucun entretien sérieux puisque celui-ci est pratiquement interdit. Petit à petit, elles sont devenues la mauvaise conscience — après en avoir été le berceau — d'une ville qui vit pourtant, directement ou indirectement, mais en proportion importante du tourisme.

Nous avons mis au point un projet pour sauver ces quartiers, réalisé avec « la base », on peut même dire par elle, en collaboration avec un architecte dont le talent et la compétence sont reconnus en la matière, M. A.

René RAULT

Le Méhauté. Ce projet a été remis au maire et au syndicat d'initiative, publié dans les quotidiens.

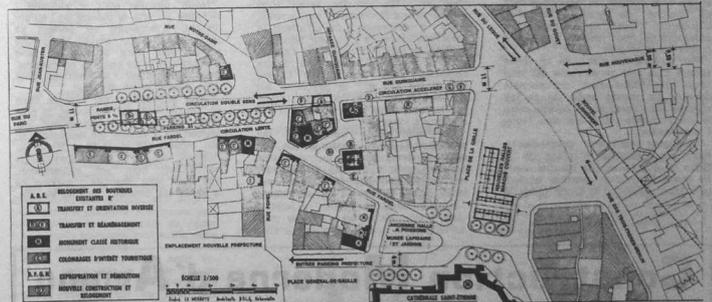
La construction de la nouvelle préfecture remet en cause la conception du quartier ; on ne peut intégrer cette administration, modifier la place De Gaulle, sans s'occuper du reste. Le problème est lié à celui de la halle aux poissons, de la place de la Grille, de la rue des Trois-Frères-Merlin, enfin et surtout à l'élargissement de la rue Quinquaine, indispensable pour éponger la circulation qui lui est imposée, en particulier par la préfecture.

RENOVER LE VIEUX SAINT-BRIEUC

Notre plan comporte quatre aspects différents, étroitement liés : culturel, économique, social, technique.

Il porte à 11,50 m la largeur de la rue Quinquaine avec cette évidence : la voie pénétrante venant de Brest par la rue de la Corderie et la rue du Parc arrivera place de la Grille en ligne directe en double sens de circulation, facilitant une liaison de transit importante et la possibilité de faire passer les autobus. Ce qui revitalisera la place de la Grille, sans parler des services de sécurité (pompiers) dont la vitesse de pénétration dans le centre-ville sera largement facilitée.

En corollaire, les rues Fardel et Pohel, la place du Martray se trouvent dégagées de toute circulation ; deva-



Le projet d'aménagement d'André Le Méhauté

COLLECTIONS D'ARMOR

1969 le numéro, 10 F
1970 le numéro, 8 F
1971 le numéro, 5 F

C. C. P. 2691-70 Rennes

Achetez votre blanc dans une maison spécialisée...

Au Chic Parisien

4, rue du Chapitre - SAINT-BRIEUC

ARTICLES CADEAUX

Lingerie fine collection 72-73 - Robes de chambre d'hôtes - Sous-vêtements hommes

nues piétonnières, elles permettront de mettre en valeur la restauration des façades à colombage intéressantes ; une vingtaine cachées sous des torchis qu'il suffit d'enlever... Les premiers travaux rue Fardel montrent ce que l'on peut faire à cet égard. Il est possible de recréer une place moyennégeoise en agrandissant la place au Lin par la suppression d'un immeuble « épouvantable » (selon E. Souvestre) qui libérera une place dont les maisons sont toutes à colombages cachés et qui mènera au Riberault du XV^e avec le recul nécessaire.

Les artisans d'art de Saint-Brieuc, travaillant devant le public, pourront être regroupés dans les échoppes de ces rues renouvelées, ce qui accroîtra l'attrait touristique de la ville qui en a besoin.

UN MARCHÉ PERMANENT PLACE DE LA GRILLE

Dans le bas de la rue Fardel, une verrière ; la halle aux poissons. Les plans municipaux prévoient son transfert place Vicairie, mais quand et avec quels crédits ? d'autant plus que l'installation de poissonneries en ville lui a enlevé un intérêt certain, surtout si l'on tient compte du développement du marché de gros à Brézillet. L'exigence, c'est de donner aux poissonniers qui restent des états modernes et propres.

Par ailleurs, la place de la Grille souffre d'un mal grave : elle est trop large. Sa dévitalisation commerciale provient en grande partie de ce fait et aussi de l'absence de liaison entre le vieux quartier et la rue des Trois-Frères-Merlin.

Conjuguer les deux problèmes : halle aux poissons et place de la Grille nous a tentés. Le résultat, c'est la proposition d'un marché couvert permanent place de la Grille (dans le



Pour faire front aux grandes surfaces de la périphérie, les commerçants du centre-ville font appel à l'imagination (photo de Bergévin).

genre des halles de Saint-Malo ou du Faouët) ; marché sous armature de bois brut, couverture en ardoise, bâtiment très bas en forme de L, fermé par du verre... Le tout au détriment de quelques places de parking largement récupérées ailleurs, notamment par une nouvelle distribution de la place et la disparition des halles actuelles (qui pourraient être remplacées par un musée lapidaire à ciel ouvert). Ce nouveau marché comprendrait, en plus des poissonniers, de petites boutiques de 3 m sur 3 m fermées ou non, avec possibilité d'un marché aux fleurs, d'expositions de plein air... Ce quartier serait ainsi assuré d'une animation permanente, vivante ; il répondrait à ce qu'attend la Briochine moyenne : pouvoir faire son marché le matin, du shopping l'après-midi et dans la soirée. Le centre commercial de Saint-Brieuc couvre 500 m sur 300 m ; le problème est de le faire travailler de façon égale sur la totalité de cette surface et sur un horaire maximum.

Le coût des opérations qui précèdent ? Nous pensons que les deux dixièmes de ce qui doit être dépensé pour le parking de Gouédic ne permettraient peut-être pas de tout faire... mais pas loin ! Le percement

de la rue des Trois-Frères-Merlin (décidé en 1925) pose, certes, un important problème de crédits ; chargée de l'étude par la ville, la SEMAB ne semble pas pouvoir réaliser grand chose à cet endroit faute de crédit ; nous envisageons l'appel à un relai privé mais cela se heurte à de nombreuses difficultés. Pourtant, le percement de cette rue qui relie la poste à la Grille, est d'une importance considérable pour la vitalité du centre briochin.

QUEL THEATRE ET OÙ ?

Notre position était la suivante : remettre en état le théâtre en l'agrandissant, c'est-à-dire en portant sa capacité à 1 000 places avec une scène pour cent artistes et salle d'exposition et de congrès en dessous. Coût approximatif : 480 millions, dont 40 % subventionnés par l'Etat.

Mais est apparu par ailleurs, dans un deuxième projet municipal, la possibilité de réaliser à Saint-Brieuc une Maison de la culture qui représenterait 800 millions (2 milliards à Brest ou Rennes), avec 50 % de prise en charge par l'Etat ; pour son implantation, huit lieux sont avancés : parking de la vallée de Gouédic, parking Vicairie,

BRITISH LEYLAND

Concessionnaire exclusif :

AUSTIN - MORRIS - M.G.
TRIUMPH - JAGUAR

Un nom prestigieux qui fait rêver

S'adresser provisoirement :

24 ter, boulevard Charner, SAINT-BRIEUC - Tél. 33.36.83

en attente du nouveau garage à LANGUEUX

Nazareth, lycée Le Braz, Perroquet vert, Bibliothèque municipale, Promenades, Balzac. Il semble que dans ce choix le malheureux Champ-de-Mars soit le gagnant. Pour notre part, nous pensons qu'une telle M.C. devrait être intégrée à la population, là où elle vit, là où elle travaille, là où elle se promène lentement pour se rencontrer. Le centre culturel doit être lié au centre commercial et au centre administratif, et il doit faciliter l'interpénétration des arts : école de musique, école de dessin, théâtre, animations, bibliothèque, etc. La mairie ne pense pas que ce soit possible sur le lieu du théâtre actuel ; nous n'en sommes pas certains ; de toutes façons, le périmètre de ces divers lieux de culture doit être le plus restreint possible. N'oublions pas, enfin, qu'il s'agit non pas de céder à une mode culturelle provisoire, mais de bâtir pour un siècle.

Nous espérons qu'après avoir enlevé du centre-ville le musée (1) on ne le privera pas maintenant du nouveau théâtre, qui ne sera pas seulement celui de Saint-Brieuc, mais

celui de tout le département ; il doit pouvoir, de ce fait, recevoir toutes les tournées qui vont de Rennes à Brest, en particulier les spectacles dits « populaires ».

Saint-Brieuc, la ville la plus scolarisée de France, n'a aucun équipement culturel lourd depuis des décades : ni théâtre valable, ni musée, ni maison de la culture... Tout le monde est d'accord pour penser qu'il est grand temps que cela cesse.

LE PROBLEME DU STATIONNEMENT

Réunis en assemblée générale, les commerçants ont demandé la pose de 500 parc-mètres dans le centre de Saint-Brieuc ; le conseil municipal en a voté l'achat, en même temps qu'il décidait du parking de Gouédic. Comment se fait-il qu'ils ne soient pas encore posés ? Triplant la possibilité

de stationnement au cœur de la cité, ils lui donneraient ce bol d'air dont il a besoin. Et peut-être, ces appareils étant posés, s'apercevra-t-on à temps que le coûteux parking de Gouédic n'est pas si indispensable que certains l'affirment. Nous croyons plus judicieux de réaliser une couronne de petits parkings autour de la ville que de « mettre le paquet » sur un seul endroit (le parking de la place de la Liberté est à moitié désert...).

Il est souhaitable que les parc-mètres soient à jetons ou à tickets, afin que les commerçants puissent offrir ceux-ci à leurs clients en prime, et d'un prix minime (par exemple, 50 centimes la première demi-heure).

Actuellement, les voitures-ventouses sont nombreuses, la zone bleue est peu respectée... Et il faut souligner que les contraventions s'en vont à Paris alimenter les caisses de l'Etat, alors que le produit des parc-mètres restera dans les caisses municipales. Les commerçants étudient en ce moment la possibilité de proposer aux services techniques municipaux de mettre certaines rues commerçantes du centre en voies piétonnières : rue Saint-Gouéno, Saint-Guillaume, etc.

Comme un être, une ville ne peut vivre sans cœur. Le cœur de Saint-Brieuc a parfois des « ratés » parce qu'on l'a trop longtemps négligé. Ces quelques suggestions n'ont qu'un but : aider à lui donner une nouvelle jeunesse.

René RAULT.

(Association pour le réaménagement des quartiers Grille-Cathédrale-Théâtre.)

(1) Le musée, soit disant sans intérêt, dont les collections et les œuvres de renommée internationale, pour plusieurs ont été éparpillées, pour certaines volatilisées, pour lequel on continue à acheter des œuvres et dont l'entretien émerge toujours au budget. Le tout en vue d'un musée ethnographique dans le pavillon de Bellecasse dont on parle depuis si longtemps, que la question de savoir si vraiment l'on a l'intention d'y faire quelque chose se pose.

Construction Moderne d'Armor



- vous aimez la belle maison
- vous la voulez à son juste prix
- vous la voulez dans les délais

TRAITEZ DIRECTEMENT SANS INTERMÉDIAIRE
AVEC UNE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
prologi-ouest

SERVICE COMMERCIAL SE CHARGERAIT GRATUITEMENT
DE TOUTES LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES
2, RUE CHATEAUBRIAND - SAINT-BRIEUC. TEL.: 33.53.41

Les entreprises

Bretagne - Pays de Loire - Basse-Normandie

Revue mensuelle N° 11

DOSSIER SPÉCIAL

LA MANUTENTION

Le n° 5 F. Abonnement d'un an : 85 F
SEPER, 63, av. de Rochester, Rennes



Un centre de formation permanente efficace : le Comité d'expansion économique des Côtes-du-Nord

Association sans but lucratif, d'intérêt général, agréée par les Pouvoirs publics, groupant notamment le Conseil général, l'Education nationale, les instances représentatives de l'activité industrielle, agricole, artisanale, commerciale, les Syndicats de cadres et de salariés, le Centre de productivité a été créé au sein du Comité d'expansion économique des Côtes-du-Nord pour encourager toutes initiatives et entreprendre toutes actions tendant à promouvoir les hommes et à aider aussi les entreprises à s'adapter à l'évolution constante et rapide du monde industriel.



Photo Michel Dhainaut

cadres des Côtes-du-Nord en novembre 1971 ;

- des conférences d'information, notamment sur l'établissement du plan de formation dans l'entreprise ;
- en avril 1971, à Perros-Guirec, le Congrès des groupements d'intérêt économique ayant regroupé plus de 350 personnes.

Tous ces chiffres sont éloquentes. L'action de promotion des hommes dans le département des Côtes-du-Nord n'a cessé de s'amplifier au fil des années et va connaître un développement considérable depuis que la loi du 16 juillet 1971 a rendu la formation permanente obligatoire pour les entreprises.

Le Comité d'expansion économique et de productivité des Côtes-du-Nord, 6, place du Général-de-Gaulle, Saint-Brieuc, se tient à la disposition des chefs d'entreprises, des cadres et du personnel : il leur offre les services d'une équipe pluri-disciplinaire : M. Lavenan, secrétaire général ; M. Buriot, psychologue ; Mlle Dubois, licenciée en sciences économiques ; M. Le Bihan, licencié en droit ; M. Le Corre, licencié en sciences économiques ; M. Le Noanne, ingénieur Arts et Métiers.

Bien informés, ils seront à même d'apporter à chacun une solution à son problème de formation.

PLUS DE 2 600 AUDITEURS

Plus de 2 600 auditeurs, chefs d'entreprises, cadres supérieurs professionnels libéraux, cadres moyens, ouvriers et employés sont formés, perfectionnés ou recyclés depuis sa création en 1965.

Pour l'année scolaire 1971-1972, 641 personnes ont suivi une formation très diversifiée et particulièrement adaptée aux besoins des entreprises du département.

- Centre de perfectionnement à la gestion des entreprises (C.P.G.E.) ;
- Institut de contrôle et de gestion prévisionnelle (I.C.G.) ;
- Carrefour pour ingénieurs et cadres du C.E.S.I. (Centre d'études supérieures industrielles) ;
- Formation au marketing, à la direction par objectifs, à la gestion financière, au contrôle budgétaire, à l'expression orale, à l'informatique ;
- Formation et perfectionnement des vendeurs et des chefs de vente ;
- Formation économique et sociologique des assistantes sociales ;
- Formation et perfectionnement des contremaîtres et agents de maîtrise, des secrétaires, des standardistes, des comptables et des chefs comptables ;
- Préparation des techniciens au Conservatoire national des arts et métiers ;
- Préparation des ouvriers au brevet professionnel des métiers de la mécanique.

UN LABORATOIRE DE LANGUES VIVANTES

En plus de ces formations, le Comité d'expansion et de productivité a créé en 1970 :

- 1) un laboratoire de langues vivantes qui perfectionne 120 personnes en allemand et en anglais chaque année.

- 2) une annexe du Conservatoire national des arts et métiers (technique de construction et mécanique), fonctionnant au lycée d'Etat du Vau-Méno qui a formé 36 auditeurs au certificat de mathématiques, 47 au certificat de statistique graphique et 45 auditeurs au certificat de topographie.

L'ACTION DE PROMOTION DES HOMMES

- Le Comité d'expansion économique a en outre organisé :
- un voyage professionnel de sensibilisation au Japon pour une trentaine de chefs d'entreprises et

ART et STYLE

E. LE GUEN

ÉBÉNISTE DÉCORATEUR

Magasin : 61, rue de Gouédic - SAINT-BRIEUC - Tél. 33.67.84

Petits meubles - Lustrerie - Tapis - Moquettes
Objets décoratifs - Installation de volage et moquette
DEVIS GRATUITS

Atelier d'ébénisterie : rue de la Morgan
LANGUEUX Tél. 33.68.63

Fabrication de meubles tous styles
Restauration de meubles anciens

Concessionnaire des cuisines SALVARANI

Spécialistes depuis 25 ans
dans la réparation
du matériel électrique

Les ateliers MOTOLEC



conscience professionnelle
prix étudiés
urgences assurées dans les
plus courts délais
bobinages spéciaux et séries
à partir de 8/100

40, rue Emile-Zola
22 - SAINT-BRIEUC
Tél. : 33-08-63
(près de Sambre-et-Meuse)

PEAU DE PLASTIQUE

Un industriel briochin, Louis Giffard, se lance dans la fabrication de vêtements moulés en chlorure de polyvinyle : des mannequins métalliques sont revêtus d'une « peau » de plastique. Les premiers modèles ont été dessinés par Paco Rabanne.

Mangez des fruits !

C'est la santé.

Etablissements

R. LECOINTRE

fruits en gros



YFFINIAC - SAINT-BRIEUC

Tél. 32.60.25 et 32.61.15



Pose d'un câble sous-marin
Document Faivre - B. P. T.



courrier

LES CHEVAUX DU POHER

« Au sujet de votre article « l'Argoat à cheval », j'attire votre attention sur un cercle hippique où je me suis rendu mes enfants pratiquant l'équitation. Le club, fort bien signalé sur la route de Châteaufort à Carhaix, est situé aux confins d'une vallée près du canal de Nantes à Brest. Je n'ai trouvé là aucun cheval ni aucune personne compétente ! Les chevaux sont loués pour la saison à un autre club et dans le Pover l'équitation reste un leurre... »
— M. Cancoet, av. André, Chantilly.

BRIMADES

« Je suis actuellement détenu à la prison de la Santé, inculpé d'activités F.I.L.B.-A.R.B. (...). Le statut politique m'autorisant l'achat de journaux, j'ai demandé à acquérir « Armbr » : refusé. Notre ami Alan al Louarn me l'a adressé ainsi que d'autres journaux bretons : l'envoi a été refusé (...). Je profite de la présente pour louer l'aide financière et morale que Skozzell Vreiz a apportée à ma famille dans des instants aussi difficiles. »
— Jacques Le Maho, 162 900 - 1 - 77, 42, rue de la Santé, Paris.

PAS DE PORT A LA POINTE DES ESPAGNOLS

« Deux erreurs de frappe apparaissent dans votre n° 31-32 (page 15) : il n'y a pas de port à la Pointe des Espagnols ; l'exposition artistique se tient dans un vieux « fort » comme il en existe beaucoup dans la région. Roconval n'existe pas ; le petit port situé à trois kilomètres de la Pointe des Espagnols se nomme Roscanvel. »
— Mme Boulesseu, avenue de Bouffiers, Nancy.

QUI EST LE PLUS LIBÉRAL ?

Au Pays basque, versant espagnol, 10 000 élèves reçoivent à la maternelle l'enseignement en basque par 600 enseignants. Au Pays basque, versant français, 120 élèves...

ECHORAMA - ECHORAMA - ECHORAMA

Les Bretons et la contestation

Ah ! ce maudit démon des Celtes... la division. L'Association des cadres bretons de la région parisienne, présidée par M. Jacques Ferronnère, rassemble plus de 1 000 responsables ; en son sein s'est créé un « centre d'information » qui regroupe un certain nombre de membres qui reprochent à l'Association de trop verser dans les mondanités et pas assez dans l'action positive. L'organisation du Congrès mondial des Bretons dispersés, qui vient de se réunir à Brest, vient de perdre son secrétaire général, Korantin Keo, dans des conditions assez compliquées si l'on en croit un communiqué du président, M. Olivier Lossouarn. Quand donc, chez nous, se décidera-t-on à faire taire les divergences sur le détail pour se battre sur l'essentiel : la renaissance du pays ?

Concorde à Brest ?

Il semble se confirmer que la base de départ du Concorde (pour l'installation de laquelle il n'y a guère concurrence) serait installée à Brest. Pour cela, il faudra construire une piste de 4 kilomètres. Comme le survol des bases atomiques militaires est interdit, ce sont les villes comme Brest et Le Conquet qui en pâtiraient. Au fait, sait-on que cet appareil consomme au décollage environ dix tonnes de kérosène ? En quelques minutes !

Il fait chaud dans les Cotes du Nord

Avant de quitter Lamballe où ils ont animé une fête de la bière, nos amis bavares de Würzburg nous ont dit leur étonnement : « Pourquoi appelez-vous ce département « Cotes-du-Nord » ? Avant de venir, nous pensions aller au nord de la France. Or, par rapport à nous, vous êtes du sud. D'ailleurs, nous avons vu bien chaud ! » Hélas ! Paris refuse les évidences que découvrent nos amis étrangers. En passant, signalons que les Bavares nous ont fait remarquer que Breiz serait un pays idéal pour la culture du houblon. — Marc Le Layec.



Les mouettes en Argoat

Des mouettes vont maintenant jusqu'à Pontivy pour quêrir leur pitance. Certains affirment qu'elles vont y attraper les vers qui sortent de terrains pourris par la pollution.

Les Berrichons au Célib ?

Notre ami (et compatriote) Charles Heru a organisé les Etats-généraux du Berry ; il nous écrit pour nous exprimer son souhait de voir une délégation bretonne aux prochains... et une délégation berrichonne aux Etats-généraux de la Bretagne que le Célib va réunir à Pontivy à la fin de septembre.

Haïte à l'hécatombe !

Notre ami le professeur Denis Leroy s'est associé à un appel du Conseil médical Route Assistance, adressé aux automobilistes, aux constructeurs et aux pouvoirs publics, pour que le bon sens des uns, la technique des autres, les initiatives des derniers se conjuguent pour que s'arrête l'hécatombe qui se traduit par plus de 2 millions d'accidents en dix ans. Un impératif immédiat s'impose : limiter, comme en maints pays, la vitesse, seul moyen de sauver à l'avenir des dizaines de milliers de vies.

Le joyau mouillé

L'admirable chapelle Notre-Dame du Crann en Spezet prend eau : sa toiture a grand besoin d'être réparée. On s'en aperçoit quand il pleut ! Le ministre des Affaires culturelles lui a réservé une belle place dans son célèbre inventaire, mais il ne doit pas s'en tenir à cet hommage spirituel.

HOUAT ET HOEDIC, le canard et le caneton

A l'ombre de Belle-Ile, Houat et Hoëdic rongent leur frein : leur grande et belle sœur accapare tous les regards, toute la sollicitude et toute l'admiration. L'une et l'autre, pourtant, méritent à plus d'un titre et, différemment, plus que de la considération. On suppose qu'avant l'époque méso-lithique la presqu'île de Quiberon se prolongeait par Houat et Hoëdic jusqu'à l'actuelle Saint-Nazaire ; le niveau de la mer se trouvait alors dix mètres plus bas qu'aujourd'hui.

A CHEVAL DE QUIBERON A HOUAT SOUS LES CHÊNES

« La légende, rapporte l'abbé Le Cam, affirme qu'on allait à cheval de Quiberon à Houat sous des chênes séculaires. L'épaisseur de la forêt était si profonde et si pleine de mystères que l'administration, toujours vigilante, de ces temps recueillis avait assumé la sécurité des voyageurs au moyen de torches qui brûlaient nuit et jour aux

Port Saint-Gildas - Le maître revient...



Houat, retour de pêche

différents relais. » Légende ayant, en partie tout au moins, tous les aspects de la vraisemblance puisque, encore aujourd'hui, les grandes marées, à l'occasion, réveillent en baie de Quiberon racines et troncs d'arbres à demi pétrifiés.

Il y a trois à cinq mille ans, des affaissements de terrain se produisirent en Bretagne sud, créant îles et îlots : c'est ainsi que naquirent, entre autres, Houat (le canard, en breton) et Hoëdic (le caneton).

Les premiers siècles de l'ère chrétienne canalèrent vers ces terres pauvres et abandonnées un courant d'apostolat religieux d'où se dégagèrent avec force saint Gildas, actuel saint patron de Houat, et saint Félix qui, en des siècles différents, rappellèrent Houat et Hoëdic à la vie, tout en les purgant des bêtes nuisibles et venimeuses, des pirates et des brigands qui les habitaient.

LE RECTEUR GARDIEN DE LA VERTU DES FILLES

Au début du XIX^e siècle, conséquence de leur rattachement au territoire français après plus de deux siècles de dépendance usultière de Saint-Gildas-de-Rhuys, Houat et Hoëdic

connurent une ère de réorganisations, de planifications de toutes sortes à laquelle les recteurs apportèrent une part vitale. Ils instituèrent, entre autres, une charte de vingt-huit articles codifiant les lois morales et civiles appliquées jusqu'alors empiriquement. Une charte indispensable et raisonnable dans l'ensemble, certes, mais qui péchait parfois par autorité abusive. On put lire, par exemple, à l'article « Des Défenses » : « Il n'est permis à aucune jeune fille qui n'a pas atteint l'âge de trente ans de sortir de l'île sans la permission de son recteur et avec des raisons graves ; autrement, elle serait bientôt gâtée ! »

Le même article poursuivait : « La défense d'avoir des chiens dans l'île doit être maintenue si le recteur veut s'épargner bien des désagréments. » Interdit, passablement éculé puisque les chiens, aux îles, pullulent et, qui plus est, en totale liberté.

LE DOUAR D'ALPHONSE DAUDET

Curieux village que celui d'Houat. Rien, semble-t-il, n'y a changé depuis qu'Alphonse Daudet le visita en 1875 : « Tel qu'il est, écrivait-il, ce pauvre village morbihannais me fait penser à quelque douar africain : c'est le



GRAND LARGUE

FABRIQUE DE VETEMENTS MARINS
SPECIALITE CABANS
KABIGS BRETONS
MARINIERES
PANTALONS A PONT

Ets BRANDILY
Z. I. 22-DINAN - Tél. 39.00.35



même air étouffé... la même familiarité entre les bêtes et les gens, le même isolement d'un petit groupe d'êtres au milieu d'une immense étendue. » Curieux village et curieux pays. L'île mise en chiffres, donnerait : 660 hectares, 5 kilomètres de longueur pour une largeur variant de 800 à 1 200 mètres, 460 habitants dont 85 inscrits maritimes actifs, 30 navires armés jaugeant 231 tonneaux et pourvus, au total, de 5 300 casiers. On pourrait ajouter, afin de compléter ce bilan et de l'achever sur une note plus personnelle, que l'île est un plateau granitique, haut sur la mer ; qu'au printemps les nappes de sédiments et d'immortelles, les lys maritimes y fleurissent ; que les enfants et les chiens s'en partagent la jouissance ; que les hommes sèment au large de l'île leur moisson de casiers en baguettes de châtaignier ; que l'île entière, enfin, peut-être parce qu'entourée d'eau de tous côtés », comme le dit si justement le Larousse, jouit d'une indépendance à la fois stragante et libératrice. Un royaume à la mesure de l'homme, assurément.

Travailleur de la mer par définition, le Houatais, comme la majorité de ses semblables liens ou continentaux, voit se profiler en filigrane de sa vocation

île d'Houat. — Un coup de gwinn au café.



Le village de Houat.



le drame quasi banal qui, désormais, s'y attache : appauvrissement des fonds marins, impuissance des méthodes artisanales et empiriques face à la concurrence industrielle, manque de débouchés, de coordination, cherté de la vie lilloise. A ce seul titre, ainsi que le souligne fort justement le recteur dans son bulletin paroissial, le prix des denrées, biens de consommation et matériaux divers est, à l'île, en moyenne supérieure de 20 à 30 % à celui pratiqué sur le continent. Le parpaing de vingt kilos qui, à Quiberon, vaut 0,80 F coûte, à Houat 1,28 F, soit plus de 50 % plus cher. Les exemples sont infinis.

UNE EXCEPTIONNELLE STABILITÉ

Les femmes, elles, se partagent la responsabilité de la terre et les quelques emplois qu'offrent l'administration locale et les commerces. Certaines d'entre elles, tentées autant par l'aventure que par la nécessité, s'exilent au continent. Ce n'est là en aucun cas un exemple particulier : la plupart des îles françaises de l'Atlantique ne font que déplorer une telle hémorragie chronique. Encore Houat doit-elle s'estimer heureuse puisqu'au cours de ces quarante dernières années sa population s'est accrue de 120 unités, alors que ses voisines perdaient jusqu'à 30 % des leurs. Cette stabilité, les Houatais en reconnaissent la providence.

INVITATION A LA CREVETTE ROSE

Une seconde chance leur est offerte : la Compagnie générale transatlantique envisage d'appliquer à Hoëdic et à Houat un brevet d'élevage intensif de la crevette rose, mis au point par des océanographes japonais après huit ans d'études. Les éléments sont favorables et ce projet apporterait aux îles et des emplois nouveaux et des débouchés certains pour cette aquiculture nouvelle puisque l'on sait que la France importe 60 % des crevettes

Au port...



qu'elle consomme, sans compter les répercussions évidentes sur l'économie du littoral morbihannais tout entier. Certains autochtones, guidés par un esprit d'indépendance poussé à l'extrême (les matelots pêcheurs sont tous à la « tâche » — intéressés aux bénéfices — par exemple, et les îliens, dans leur totalité, sont propriétaires des terres qu'ils exploitent et des habitations qu'ils occupent), se montrent quelque peu réticents face à cette innovation dérouteuse dont on ne sait qu'attendre. « Ils craignent, m'a confié le recteur, de n'être qu'un rouage dans une machine étrangère, et cela ne leur plaît pas. »

UNE ÎLE « VRAIE »

Grâce à son dynamisme, Houat a su jusqu'ici préserver son site et sa vie interne propre de toutes dégradations. Au milieu d'une vaste zone où l'on cultive avant tout le touriste au détriment du pittoresque et de l'environnement, Houat a su rester « vraie », en marge d'une société trop technicienne qui n'a que faire de diversions improductives. C'est peut-être la raison de son attraction et ses représentants municipaux en ont conscience.

Outre son atmosphère si typique, l'île se pare encore de magnifiques plages de sable et de dunes infinies. De quoi assurer à Houat — et pour longtemps encore — un avenir au « beau fixe ».

Texte et photos de Mathias TUGORE.

bre'tagne PONTIVY (MORBIHAN)

son succulent PATÉ DE FERME

REGION PARISIENNE :

LES PRODUITS DE TERROIR

3, rue du Courson
94 - THIAIS
Tél. 677-60-70
Télex : Terroir Rungis 20 973



Ernest Renan en 1860 (photo Erwin).

De René à Renan

JACQUES BRENGUES

à travers les siècles



Henriette Renan, d'après une photographie faite vers 1857.

Le philosophe de Tréguier avait-il un secret ?

Les lecteurs d'« Armor » voudront bien me pardonner une absence momentanée dans leur revue d'élection. Le travail universitaire en est la cause. Je suis heureux de reprendre ma rubrique A travers les siècles après les deux journées cultuelles consacrées à Ernest Renan les 22 et 23 juillet 1972 à Tréguier.

Renan ! C'est avec émotion que je viens de feuilletter un rarissime exemplaire de l'édition originale d'un ouvrage du « maître breton » consacré à Henriette Renan. Souvenir pour ceux qui l'ont connue (Paris, septembre 1962). Emotion d'autant plus vive que l'exemplaire en question porte un autographe original une dédicace d'Ernest Renan :

« Offert à notre cousin Joseph Morand. »

Qu'on me permette de citer de larges extraits de ce petit ouvrage aux vastes et hautes pensées : ils aideront à mieux comprendre ce qui lia si profondément Ernest Renan à sa sœur Henriette.

Avait-elle un secret, celui de son existence ? Ernest Renan le pense :

« LE SECRET » D'HENRIETTE

« Je ne trahirai pas son secret : ces pages ne sont pas faites pour le public, et ne lui seront pas livrées. » (P. 6.)

Et pourtant... l'on pense à René.

« En vain, je cherchais à découvrir son secret... »

Le secret d'Amélie, dans la bruyllarde de Combour, le secret d'Henriette, dans les brumes de Tréguier — de René à Renan, quelle étrange suite de deux frères fraternelles nées en Bretagne !

Renan, frère ecclésiastique souvient :

« Quand elle sortait parée pour aller aux réunions des jeunes demoiselles de son âge, je m'attachais à sa robe, je la suppliais de revenir ; alors, elle rentrait, tirait ses habits de l'île et restait avec moi. » (P. 12.)

C'est que Henriette, pour le jeune Ernest, a des charmes insoupçonnés :

« Ma sœur, malgré une marque de naissance à laquelle il fallait quelque temps pour s'habituer, avait, à cet âge, un charme extrême. Les presbytes qui ne l'ont connue

que tard et fatiguée par un climat rigoureux, ne pouvaient se figurer, ce que ses traits avaient alors de délicatesse et de langueur. Ses yeux étaient d'une rare douceur ; sa main, la plus fine et la plus ravissante qui se pût voir. » (P. 17-18.)

Amélie, pour René, « avait reçu de la nature quelque chose de divin ; son âme avait les mêmes grâces innocentes que son corps ».

En 1860, la pensée vint à Ernest et Henriette de se réunir (p. 28).

UN AMOUR SANS PARTAGE

« Alors, écrit Renan, commençant pour nous ces douces années dont le souvenir m'arrache des larmes. Nous primes un petit appartement... Notre solitude y fut absolue. Elle n'avait pas de relations et ne chercha guère à s'en former... Son respect pour mon travail était extrême. Je lui vis, le soir, durant des heures à côté de moi, respirant à peine pour ne pas m'interrompre ; elle voulait cependant me voir, et toujours porte qui séparait nos deux chambres était ouverte. Son amour était arrivé à quelque chose de si discret et de si sûr, que la communion secrète de nos pensées lui suffisait. Elle s'exigeait de courir, et jalousie, se contentait de quelques minutes par jour pourvu qu'elle fût assurée d'être seule aimée. » (P. 23.)

René avait déjà proclamé son amour pour sa sœur : « la seule personne au monde qui eût aimé... ».

« Tous mes sentiments se venaient confondre en elle avec la douceur des souvenirs de mon enfance. » (René.)

Quand Chateaubriand écrit : « Une douce conformité d'humeur et de goûts m'unissait étroitement à cette sœur... un peu plus âgée que moi », n'annonce-t-il pas, étrangement, les confidences d'Ernest Renan ?

« Nos pensées étaient si parfaitement l'unison que nous avions à peine besoin de nous les communiquer. Nos vues générales sur le monde et sur Dieu étaient identiques. Il n'y avait aucune délicatesse dans les théories que je m'adressais à cette époque qu'elle ne comprit. Sur beaucoup de points d'histoire moderne, qu'elle avait étudiés aux

sources, elle me devançait. Le plan général de ma carrière, le dessin de sincérité inflexible que je formais était si bien le produit combiné de nos deux consciences, que, si j'eusse été tenté d'y manquer, elle se fût trouvée près de moi, comme une autre part de moi-même, pour me rappeler mon devoir. Se parant dans la direction de mes idées fut ainsi très étrange. Elle était pour moi une secrétaire incomparable ; elle copiait tous mes travaux et les pénétrait si profondément que le pouvait me proposer sur elle comme sur un linceul vivant de ma propre pensée. » (P. 30.)

LE MEMBRE PERDU

Jusqu'au style :

« De ma réunion dans ma manière d'écrire. Je m'habituai à composer un chapitre d'avance sur ses remarques, hasardant bien des traits pour voir quel effet ils produiraient sur elle, et décidé à les sacrifier si elle me le demandait. Ce procédé d'esprit est devenu pour moi, depuis qu'elle n'est plus, le cruel sentiment de l'ampoué, agissant sans cesse en vue du membre qu'il a perdu. » (P. 32.)

Une telle phrase ferait la joie de psychanalystes. Mais l'émotion est réelle et profonde :

« Elle était un organe de ma vie intellectuelle, et c'est vraiment une douleur de mon être qui est entrée avec elle au tombeau. »

Entre le frère et la sœur, une unité essentielle apparaît dans ces lignes :

« Nous étions arrivés à voir avec les mêmes yeux et à sentir avec le même cœur. Elle était si bien au courant de mon ordre de pensée qu'elle devançait presque toujours et chez moi, au même instant. Mais en un sens elle me surpassait de beaucoup. » (P. 32.)

On est au-delà de la « conformité » établie entre René et Amélie :

« Pourtant même tristesse mélancolique chez les deux sœurs bretonnes :

Amélie : « [elle] jouissait plus que personne de ces idées graves et tendres, car [elle] avait... un peu de tristesse au fond du cœur. »

— Henriette : « Il y avait chez elle une sorte de religion du mâture ; elle accoutait, elle cultivait presque chaque motif de plaisir. La tristesse devenait pour elle un sentiment long et facilement doux. » (P. 38)

COMME ON SOURIT À UN FLEUR

Quelle délicatesse, cependant, dans le sentiment exprimé par Renan, sans exagération romantique !

« Parfois, elle avait de charmants retours semblaient à baisser. Ces moments fugitifs de délicieuses faiblesses, leurs passages d'une aurore évanouie, étaient chez elle pleins de mélancolique douceur. En cela elle était supérieure aux personnes qui professent dans sa même abstraction le détachement préché par les mystiques. Elle aimait la vie ; elle y avait du goût ; elle pouvait sourire à une parole, à un soupi de femme, comme on sourit à une fleur. » (P. 39)

« Ainsi, écrit Renan, nous vécûmes durant six années d'une vie très élevée et très pure. »

Mais le doute vient s'insinuer dans son esprit fraternel :

« Ai-je fait tout ce qui dépendait de moi pour lui procurer le bonheur ? »

Suivent les regrets, immenses et douloureux :

« Avec quelle amertume je me reproche maintenant de n'avoir pas été avec elle assez expansif, de ne pas lui avoir assez dit combien je l'aimais, d'avoir trop cédé à mon penchant vers la concentration technique, de n'avoir pas mis à usure chaque heure qui m'était laissée ! Qui l'ai je pourvu retrouver, un seul de ces moments que je n'ai point passés à la rendre heureuse !... Mais je prends à témoin son âme édue qu'elle fut toujours au fond de mon cœur, qu'elle régna sur toute ma vie morale, comme si elle fut jamais donnée à personne de régner, qu'elle fut toujours le principe de mes tristesses et de mes joies. Si j'ai péché envers elle, ce fut par suite d'une rigueur de manières à laquelle les personnes qui me connaissent ne doivent pas s'arrêter, et par un sentiment de respect déplacé qui me faisait éviter avec elle tout ce qui eût ressemblé à une profanation de sa sainteté. Elle-même était retenue à mon égard par un sentiment semblable. Ma longue éducation classique, pendant quatre ans absolument solitaire, m'avait donné à cet égard un pli de caractère que sa réserve délicate empêchait de combattre autant qu'elle l'aurait pu. » (P. 41)

LE LENT PROCESSUS DE CULPABILISATION

Lent processus de culpabilisation renanienne qui aboutit à l'évocation de son mariage

« Peut-être trouveriez-vous dans le mariage un soulagement... Une femme, des enfants occuperaient vos jours. Et quelle est la femme qui ne chercherait pas à vous rendre heureux l'ardeur de votre âme, la beauté de votre génie, votre air noble et passionné, ce regard fier et tendre, tout sous assurément de son amour et de sa fidélité. Ah ! avec quelques délices ne se présenterait-elle pas dans ses bras et sur son cœur ! Comme tous ses regards, toutes ses pensées, seraient attachés sur toi pour prévenir les moindres peines ! Elle serait tout amour, toute innocence devant toi : tu croirais retrouver une sœur. »

Ce n'est pas Henriette à Renan, c'est Amélie à René. Mais, on retrouve cette même ambiance de sentiments dans le Souvenir de Renan.

UNE AFFECTION EXCLUSIVE ET JALOUSE

Henriette engagée, un moment, son frère à se marier

« Je crus sincèrement qu'elle ne serait pas blessée le jour où je viendrais lui dire que j'avais trouvé une personne de mon choix, digne de lui être associée. En la laissant me parler de mariage, je n'avais jamais compris qu'elle me quittait. J'avais toujours entendu qu'elle resterait pour moi ce qu'elle avait été jusqu'alors, la sœur accomplie et bien aimée, incapable de prendre ni de donner ombrage, assez complètement sûre de son

timents qu'elle m'inspirait pour ne point être blessée de ceux qu'une autre obtiendrait. Je vois maintenant l'erreur d'une telle conception. La femme n'alma pas comme l'homme ; toute affection est chez elle exclusive et jalouse : elle n'admet pas une diversité de nature entre les différents amours. Mais j'étais simple de cœur et aussi un peu par elle. A vrai dire, n'était-elle pas elle-même dupe de son courage ? Je le crois. (...) O mystère des cours de femmes ! l'épreuve au dévot de laquelle elle avait couru lui devint cruelle quand elle lui fut offerte. (...) Ce frère et cette sœur qui se sont tant aimés furent un jour amenés, pour ne s'être point mariés avec assez de franchise, à se tendre des pièges sans le savoir, à se chercher et à ne se trouver pas. Ce furent là pour nous des jours très amers. Tout ce que l'amour peut avoir d'orages, nous le traversâmes. Quand elle me disait qu'en me proposant un mariage elle n'avait voulu qu'éprouver si je lui suffisais, quand elle m'annonçait que le moment de mon union à une autre personne serait celui de son départ, la mort entra dans mon cœur. (...) C'était la tempête d'une âme passionnée, la révolte d'un cœur violent dans son amour. » (P. 43)

« Elle voulait ; mais au moment décisif la femme se retrouvait : elle n'avait plus la force de vouloir. » (P. 44)

LA PENSEE DE LA MORT

Le mariage se fit pourtant. Henriette se calma quelque peu, mais lentement

« Ces alternatives furent longues, souvent encore le cruel et charmant démon d'inquiétude amoureuse, de jalousie, de révolte subtile, de soudains repentins qui habite le cœur des femmes, se réveilla pour la torturer. (...) Mais c'était là des restes de mauvais rêves, qui se dissipèrent peu à peu. » (P. 45)

Le drame enfin : comme Amélie, Henriette « aimait la pensée de la mort et y prenait mille complaisances ». Quand elle survint, Ernest n'en eut pas conscience : quels déchirements pour lui !

« Qui m'eût dit qu'un jour mon Henriette expirerait ! à deux pas de moi sans que je puisse recueillir son dernier soupir ! (...) Mes battements, le son de ma voix, eussent retenu son âme quelques heures encore, assez peut-être pour attendre le salut. » (P. 71)

Et, plus fort que la mort, Renan d'ajouter :

« Je ne puis me persuader que la perte de la conscience fut chez elle si profonde que je ne l'eusse vaincue !... Et, du fond de l'inconscient, se lèvent les remords : « Deux ou trois fois, dans des rêves de la fièvre, je me suis posé un doute atroce : J'ai cru l'entendre m'appeler de caveau où son corps fut déposé ! » (P. 71)

Mais le rêve chasse le rêve

« Un rêve brûlant me reportait sans cesse avec elle à Aphaca, aux sources du fleuve Adonis, sous les rochers gigantesques qui sont au-dessous de la cascade. Elle était assise près de moi, sur l'herbe fraîche ; je portais à ses lèvres mourantes une limbe pleine d'eau glacée ; nous nous plongeions tous deux dans ces sources de vie, en pleurant et avec un sentiment de mélancolie pénétrente. » (P. 73)

« A l'appel de la mort, Renan accepte de répondre :

« Sans doute je veux qu'elle soit un jour près de moi ; mais qui peut dire en quel coin du monde l'espèrera ? Qu'elle m'attende donc sous les palmiers d'Amphich, sur la terre des myriades antiques, près de la sainte Byblos ! » (P. 74)

Henriette, Atala perdue - sous la terre du sommeil :

« Sans doute je rendit aussi celle qui, devenue veuve, eût pu, auprès de lui, jouer un rôle de mère. » (P. 75)

« C'était, avait aussi Chateaubriand à propos d'Amélie, presque une mère, c'était quelque chose de plus tendre. »

LE RAPPORT AVEC L'INFINI

Mais l'amour de Renan pour sa sœur Henriette est exprimé avec des accents que René n'eût jamais, Amélie morte :

« O cœur où veilla sans cesse une si douce flamme d'amour ; cerveau, siège d'une pensée si pure ; yeux charmants où la bonté rayonnait ; longue et délicate main que j'ai pressée tant de fois, la frissonne d'horreur quand je songe que vous êtes en poussière. MAIS TOUT N'EST-IL PAS QUE SYMBOLE ET QU'IMAGE. La partie vraiment éternelle de chacun, c'est le rapport qu'il a eu avec l'infini. »

« C'était, il y a 30 ans exactement, l'expression sublime d'un amour fraternel. Jacques BRENGUES.

REVUES - LIVRES - DISQUES

bretons
Renseignements - Catalogues
BRUDIAN HA SKIGNAN
(Documentation)
30, place des Lices, RENNES

Livres et disques bretons

Catalogue sur demande
BREIZ
4, allée des Ormeaux
La Baule - B.P. 78

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à découper ou à recopier)
à nous envoyer, 63, avenue de Rochester, 35 000 RENNES

M _____

Adresse _____

souscrit à un abonnement d'un an à la revue ARMOR, au prix de 30 francs (ordinaire) ou de 100 francs (soutien) qu'il règle par *

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

* rayer les mentions inutiles

Guerlesquin ses foires et ses fêtes

Les foires ont toujours marqué la vie guerlesquinaise : lorsque l'intensité de la foire baissait de façon notable, c'était toute la vie de la cité qui pouvait être considérée comme au creux de la vague.

Il y a quelques années, à l'initiative de M. Tilly, maire, la foire a repris vie. La vie a une importance telle qu'il fallait penser aller plus loin. Et c'est ainsi qu'est né il y a peu de temps le premier marché aux bestiaux aux enchères publiques, en France. Plus qu'une évolution, c'était une révolution au pays des chevaliers et des bardes. L'un d'eux devait d'ailleurs se sentir tout triste ; Prosper Proux qui ne pouvait dorénavant assister de loin aux tractations qu'il avait particulièrement du mal à comprendre.

UN MARCHÉ ELECTRONIQUE

Cet outil moderne au service d'une économie moderne et toujours en devenir, s'il a été à son début, est maintenant parfaitement reconnu par tous. Il permet à la fois une très grande régularité des transactions, une indication essentielle sur les sélections possibles et souhaitables. De même, il ouvre le marché géographiquement. Vous raconter ce qu'est le marché de Guerlesquin, sa vente par lots, les affichages électroniques, les tableaux d'affichages et les commandes d'enchères. Non, cela enlèverait tout l'héritage même qu'est la vie du marché. Mais vous convier à faire un tour à l'orée des montagnes et du parc d'Armorique. Oui, le premier et troisième lundi du mois.

UN CATALOGUE DE 400 PORCS

Plus près de nous, mais avec les mêmes buts, vient de s'ouvrir le vendredi dans les mêmes locaux un mar-



Le premier marché français aux bestiaux aux enchères électroniques.

ché aux porcs. Ici la vente se fait sur catalogue et évite ces migrations de troupeaux qu'il aurait été parfaitement impossible d'assurer. La vente se fait actuellement sur 400 porcs, mais on pense dans l'entourage des responsables qu'il faudra voir autour de 10 000 pour arriver à de vraies statistiques. Le catalogue est constitué une semaine avant la vente, afin que les acheteurs éventuels puissent se rendre dans les élevages pour visiter les lots proposés. La vente, ici, peut se faire à prix unique sur le lot ou au classement suivant les règles en vigueur. La possibilité de vente au vil n'est d'ailleurs pas davantage exclue. Les marchés de Guerlesquin, dans le cadre de la CICAMOB, représentent aujourd'hui à la fois une curiosité et un progrès technique et économique évidents.

AR CASTELL

Foires et fêtes vont, bien sûr, de pair dans ce que le maire appelle avec une certaine raison le « Locronan du Trégor » et chacun s'apprête à se réjouir dignement tant dans le cadre du grand pardon de la fin juillet ; courses hippiques et cyclistes de grande renommée, fête foraine, etc., que dans celui d'Ar Castell : festins chantants des moissonneurs, repas guerlesquinais des années 1800 à 1930 avec ses concours de Boulo Pok, sa soirée Breiz Gwechall, le tout terminé par le Tantad, alors que chapeaux, bouillie d'avoine, cidre et cruchenns battent les records de vente.

Guerlesquin, une halte recommandée, surtout les jours de foire et de fête.

André-Georges HAMON.

Les Côtes-du-Nord, premier département porcin

Une enquête réalisée en décembre sur l'ensemble du territoire par le ministère de l'Agriculture a montré que, depuis l'an dernier, les Côtes-du-Nord, avec 1 144 728 têtes, ont pris la première place pour la production de porcs, devant le Finistère, leader incontesté durant de nombreuses années, 1 055 021, l'Ille-et-Vilaine 580 953 et le Morbihan 527 965.

La part des Côtes-du-Nord dans la production de la région de programme représente 34,6 % (Finistère 31,9 %, Ille-et-Vilaine 17,6 %, Morbihan 15,9 %). La Bretagne détient 29 % du cheptel porcin hexagonal.

Les unités de production de plus de 100 porcs représentent plus de 50 % du total. L'expansion de l'élevage est le fait de ces unités importantes.



A Languivoo



Grâce à une équipe de jeunes volontaires (Armor 32), le presbytère de la chapelle de Languivoo a été reconstruit ; Georges Pompidou est venu et a apprécié...

Gardioloire à Montoir : 400 emplois, 600 000 tonnes d'engrais

Le groupe Gardioloire, producteur d'engrais indépendant, représentant actuellement un peu plus de 18 % du marché national, a vu ses activités prendre un essor très rapide grâce notamment à une politique commerciale de participation avec ses principaux clients au sein d'une société de holding, la SOPAG.

En association avec la Compagnie du Nord et la Société Reno, celle-ci a implanté sur le site de Montoir-de-Bretagne une importante usine de production de nitrate d'ammonium, d'engrais complexes et d'engrais liquides, qui bénéficie ainsi des avantages d'un port en eaux profondes permettant le déchargement de tankers et de minéraliers de fort tonnage. L'usine Gardioloire qui crée 400 emplois à insérer parfaitement dans la politique d'industrialisation régionale, avec une production de 600 000 tonnes d'engrais divers et une possibilité de stockage de plus de 100 000 tonnes, elle engendrera un trafic portuaire annuel de 300 000 tonnes. Par la suite, l'usine verra rapidement ses activités complétées par un stockage de plus de 40 000 tonnes de produits minéraliers — Stoccolite — dont le projet est d'ores et déjà très avancé.

L'Europe et la Bretagne centrale

A l'occasion de son assemblée générale, le syndicat intercommunal Centre-est-Bretagne organisée les 6, 7 et 8 octobre, à la mairie de Guer, un colloque européen auquel il a convié de nombreuses personnalités, notamment MM. Yves du Hailouët, Marcolin, Georges Pierret, Jacques Chirac, Joseph Martray, Menudier, Blaizot, Ferret, Volzard, Olivier Guichard, Deniau, Edouard Ollivro, René Pieven...
Thèmes : l'interprétation de l'article 92 du traité de Rome, la politique régionale dans le cadre européen, l'Europe face aux problèmes du pays de Plémeur et de la Bretagne centrale...

Pour l'enseignement du breton dans le 1^{er} cycle

Lors d'une réunion de travail à Rostronen, les députés des Professeurs de langue bretonne dans l'Enseignement public, membres du Mouvement des « Instituteurs et Professeurs laïques bretons », ont fait le point à propos de l'étude de notre langue et de notre culture. Ils ont notamment demandé, que les crédits indispensables à l'organisation de stages et de Journées d'étude pour la préparation des maîtres à l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes soient enfin ouverts aux Recteurs d'académie de Rennes et de Nantes, et que soit instituée une épreuve facultative de langue régionale au B.E.P.C., examen qui concerne un nombre considérable de jeunes issus des milieux populaires, auxquels l'étude du breton apportera un enrichissement culturel de grande valeur.

Balency s'installe à Pontivy

De nombreuses personnalités ont assisté à Pontivy à l'inauguration de l'usine Unltra, maillon des Maisons Balency, où leur a été présentée la « Breton 5 », un des 150 modèles qui vont du 3 au 10 pièces. On nous a assuré que sa construction ne dépassait jamais cinq mois (photo A. de Bergevin).



Un complexe sportif à Plabennec

M. Yvon Bourges, ministre du Commerce et de l'Artisanat, a inauguré le complexe sportif de Plabennec en présence du maire, M. Goaduff, du



Cercle celtique de Bourg-Blanc et du préfet du Finistère. Le premier match à opposé Brest à Rennes, score : 3 à 0 (reportage photographique Patrick Caouissin).



La retraite de René Pieven

Depuis un certain temps, M. René Pieven annonce son intention de se retirer des affaires politiques. Pour ce qui est de la présidence du Célleb, il a confirmé son retrait, et il semble qu'il n'y ait pas à y revenir. Pour ce qui est de son mandat législatif, qui expire en principe au printemps prochain, on sait qu'il avait choisi pour dauphin M. Sabouret, maire de Saint-Cast. La décision est-elle maintenue ?

La rencontre d'été des cadres bretons

400 membres de l'Association des Cadres bretons de la région parisienne ont participé à la traditionnelle rencontre d'été. L'organisation du « buffet » laissait un peu à désirer : victime de son propre succès, l'Association aura été prise de court ; pour ce qui est de la participation et de la qualité, elle a tout lieu d'être satisfaite. Même ceux qui sont restés sur leur faim quant à la coctionaille ont été ravis de l'ambiance. Au fond, cette Association qui peut rendre d'énormes services à la Bretagne s'est trouvée prise à son propre jeu : elle est devenue une grande affaire. C'est à ses animateurs, le président Jacques Ferronnière, le secrétaire général Joseph le Pavec, et à leurs amis, de répondre aux exigences qu'entend cette réussite, et nous souhaitons qu'ils le fassent en liaison avec leurs « contestataires », car une scission — une de plus ! — ne servirait certes pas les intérêts du pays.

Le championnat des bagadoù

Cet été, le championnat national des bagadoù, organisé dans le cadre du Festival Interceltique de Lorient, a illustré le haut niveau atteint par nos principales formations qui se tiennent de très près. En 1^{re} catégorie, Brest-Saint-Mark l'a emporté devant Bleimor Lorient, Kemper, Kadoudal Rennes, Er Milnerion Vannes, Kerien Pondi. En 2^e catégorie, Esdiged ar Mené de Plo-modern, devant La Baule, Kevrenn Alre, Oulc-en-Grogné de Saint-Malo. En 3^e catégorie, bagad An Elorn de Landerneau, devant Bagadig Kerien Pondi, Bleidil Kamorh et Sant Youankik an Aod de Saint-Nazaire.

Le 3^e congrès mondial des Bretons dispersés

Pour la troisième fois depuis sa fondation, l'organisation mondiale des Bretons dispersés a tenu son congrès, cette fois à Brest. Peu de monde et trop de chicanes, sans parler des compétitions de personnes. Olivier Lossouarn a été réélu président : s'il veut présider autre chose qu'une fiction, il faut que, partant d'une idée excellente, il prenne les taureaux par les cornes et que, ignorant les gens qu'on trouve partout et qui ne sont efficaces nulle part, il jette les bases d'une véritable « internationale bretonne » sans compromission. Signifions que, à l'occasion de ce 3^e congrès, le prix Morvan Lebesque a été attribué à l'un de nos plus grands poètes : Paul Keing.

Miss Bretagne: la blonde Nantaise JOHANNA

Texte de Thierry-Fidel le CARPENTIER.
Photos de Yannick GUYADER.

Dans le cadre somptueux de « La Tocade » à Ploudalmézeau, établissement rénové il y a cinq ans, marqué de la gentillesse de ses propriétaires, s'est déroulée l'élection de Miss Bretagne 72, le vendredi 25 août, en fin de soirée.

Native de Nantes, elle a été élue Miss Brière 72, elle porte un prénom hollandais ; venue conquérir un titre de Miss Bretagne sans complexes, elle représentera la Bretagne au concours Miss France le 31 décembre : c'est Johanna BLONDY, 21 ans, blonde de 1,75 m, une allure divine, une aisance remarquable, une simplicité charmante. Johanna déclare, avec un certain sourire et une pointe d'ironie, s'occuper « de la ligne esthétique de ces dames et de ces messieurs ». Après avoir travaillé en Suisse, et y avoir fait ses preuves, elle est rentrée au pays natal, pour y exercer sa profession ; elle espère pouvoir s'installer à Quimper ou dans sa région, cette Cornouaille qu'elle aime et apprécie.

Son titre n'est que la justification d'une certaine philosophie : ne s'être présentée à cette élection que parce qu'elle est Bretonne à 100 % et fière de l'être.

Ses problèmes : la langue bretonne qu'elle ne parle pas encore, mais qu'elle nous a assurément appris, au regard à son titre, et une connaissance approfondie du pays d'Armorique, qu'elle n'a fait, au cours de sa vie, qu'entrevoir.

Politique ou folklore ? Certains ont pu penser que l'élection de Miss Brière au titre de Miss Bretagne, relançant la polémique autour de Nantes, partie ou non de la Bretagne ? Johanna ne veut pas entendre parler de cela ; elle estime catégoriquement que sa ville natale a été, est, et restera bretonne.

Quant aux autres Miss, elles n'ont jeté qu'un regard rapide sur notre région : l'explosive Miss Lorraine vante les qualités des produits bretons, et la très sympathique Miss Arcahon, première dauphine de Miss France, a su admirer, en relative voisine qu'elle est, le côté enchanteur des décors grandioses de l'ancien duché.

L'organisation exemplaire de M. et



Mme de Fontenay a permis aux autres Misses, représentant d'autres provinces, accompagnées de Miss France, de visiter un peu notre contrée et a assuré la réussite d'une soirée inoubliable pour Johanna.

LES MISSES ONT BON APPETIT ! De g. à dr., au premier rang : Miss France 1972, Mme et M. de Fontenay ; au second rang : Miss Lorraine, Miss Arcahon, première dauphine de Miss France, Miss Paris.





LES CLASSES DE MER ont été "inventées" par les Bretons voici huit ans

Certains éducateurs du Finistère qui, depuis plusieurs années, prêchaient auprès des autorités, sans beaucoup de succès, la bonne parole des « classes de mer », ont eu des raisons de s'étonner au printemps 1970. M. Olivier Guichard, ministre de l'Éducation nationale, n'annonçait-il pas, en effet, à La Turballe, qu'il « lançait l'idée » des classes de mer nationales ?

Découverte d'une vieille idée

Or les classes de mer fêtaient cette année leur sixième anniversaire ! un anniversaire moins discret que d'autres, et pour cause. Depuis six ans, leurs fondateurs, épaulés par quelques rares responsables locaux, tambourinaient de-ci, de-là, essayant, sans beaucoup de réussite, d'attirer l'attention. Et les voilà lancées, un peu par surprise, alors qu'on s'y croyait plus.

Le 15 juin 1964, quinze élèves de l'école de Lanrédec de Brest inauguraient en baie de l'embouchure de la rivière de L'Hôpital-Camfrout, dans un site hâtivement défriché sentant encore bon le plâtre frais et les genêts coupés, les premières classes de mer françaises. Depuis, elles ont fait leur bonhomme de chemin, en famille pourrait-on presque dire, usant, pour subsister, de méthodes empiriques. Au fil des années, elles « s'étouffèrent », prenant du poids et de l'assurance ; poids et assurance limités, hélas ! L'an passé, toutefois, les premières classes de mer européennes, symboliques voyaient le jour : trois classes allemandes du lycée français de Trèves les inauguraient en Logonna-Daoulas.

Peut-être, ce qui était jusqu'à une expérience limitée et quasi exclusivement régionale, va-t-il devenir un phénomène national ? Il aura fallu six ans pour cela...



Une nouvelle vision de la mer

D'un geste sûr, dix mains ont assuré la bonne fixation des ceintures de sauvetage. Les cinq « Optimist », la voile assujettie, la barre fixée, ont été presque en même temps poussés en eau plus profonde. La quille aussitôt glissée, le vent ne s'est pas fait prier et les « Optimist », malgré leur apparente lourdeur rustique, ont filé, guidés par des mains déjà expertes.

Ces privilégiés étaient, l'an passé, 3 000, dispersés principalement le long du littoral finistérien. Pour la plupart d'entre eux, c'était là une première initiation sérieuse aux secrets de la mer ; certes, on savait ce qu'est la marée, ce que sont les algues, les coquillages, la navigation, mais on en ignorait les ressorts intimes, la composition, la technique. Trois à quatre semaines de stage suffirent pour qu'à un langage et une connaissance « neutres », se substituât une assurance de chevronné ; le foc, la dérive, le femelot, la mactre, la foliade, le fucus, dessaler, border, virer... autant d'images bien réelles, palpables. Outre des connaissances neuves, ils acquirent — et c'est peut-être le plus important — une nouvelle vision de la mer, des problèmes qu'elle pose aujourd'hui. Jour après jour, des barrières tombèrent et les rapports se firent plus pressants.

La voile : une leçon de maths

Cela est bien, dira-t-on, mais que sont exactement ces « classes de mer » et quelle est leur ambition ?

« Avant tout de familiariser l'élève avec le milieu marin », répond M. Kerhoas, leur fondateur. Les enfants, encadrés par leurs propres instituteurs, que secondent des moniteurs, consacrent, en période scolaire, de trois à quatre semaines à l'étude de la flore et de la faune marines, de la navigation à voile sans négliger pour autant les programmes dits classiques : mathématiques, histoire et géographie, littérature, le tout, bien entendu, adapté aux conditions, c'est-à-dire que, par exemple, les cours de français porteront sur les œuvres consacrées à la mer et que, pour expliquer la surface d'un triangle, on se référera à la voile d'un bateau ; de cette façon, l'attention de l'enfant reste soutenue et il est tout à fait inutile de le « pousser ».

Selon le temps et l'état des mers, les journées sont également divisées : enseignement traditionnel adapté et exercices pratiques (navigation, classification des algues et coquillages, naturalisation, pêche à pied...). Il est inutile de dire, je pense, que ce sont ces derniers qui soulèvent l'enthousiasme le plus vif, en particulier les leçons de naviga-



Centre de Moulin-Mer en Logonna-Daoulas

tion. Très vite, l'enfant maîtrise son embarcation d'une main déjà experte, guidé du rivage par les moniteurs. Les résultats sont plus qu'encourageants.

Sept mois sur douze ?

Seulement, tout ne va pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes : les embarcations font parfois défaut (on se « rabat » sur celles, inemployées, des centres nautiques) ; les moniteurs qualifiés également : « Il ne faut plus, dira M. Kerhoas, de ces animateurs parisiens, certes pleins de bonne volonté et dévoués au possible, mais qui ne connaissent rien aux problèmes de la mer. »

Jusqu'au printemps 1970, les choses allaient comme elles pouvaient, mais elles allaient, et c'est ce qui comptait. L'exemple de Moulin-Mer en Logonna-Daoulas avait fait tache d'huile — une petite tache. L'an dernier, en prévision de l'extension de ces classes, des stages de préparation à la voile de deux semaines destinés à l'encadrement avaient été organisés dès septembre par l'Association finistérienne pour le développement des classes de mer. Mais ces classes, en dépit des efforts de leurs fondateurs pour les émanciper, se limitaient à une courte pé-

riode comprise entre les mois d'avril et de juin. Cette année qui (est-ce un présage de bon augure ?) est aussi celle de la protection de la nature, elles ont poussé une pointe de reconnaissance en avant, à l'aventure : deux classes de l'école annexée à l'École normale de Quimper ont, le 26 septembre, inauguré les premières classes de mer d'automne, imitées au même instant à Moulin-Mer par trois classes de l'Isère groupant 74 élèves. L'ambition de M. Kerhoas, « maintenir les classes de mer sept mois sur douze », n'est plus du domaine de la fiction et de l'utopie, grâce à l'appui du Conseil général du Finistère dont la subvention a permis — à Logonna-Daoulas aussi bien qu'à Moëlan-sur-Mer — l'installation du chauffage, transformant le provisoire en permanent. Ces deux centres sont prêts, désormais, à accueillir des classes tout au long de l'année.

L'intérêt du ministère de l'Éducation nationale pour cette expérience, bien que tardif, devrait permettre de lui donner l'élan qui lui faisait défaut. En cette année de préservation de la nature, la mer, menacée elle aussi plus que jamais, a besoin de se sentir protégée. C'est justement ce à quoi œuvrent, indirectement, les classes de mer.

Textes et photos de
Mathias TUGORES.



**claudette
scouarnec,
de l'opéra-comique**
*notre folklore est
merveilleux*

Elle a faillit s'appeler Gwendoline, elle se prénomme Claudette Scouarnec est son nom, d'origine morlaisienne, et il lui va à merveille. Un petit Yann ravit aujourd'hui sa maman et son père, Jean-Pierre Toma, un corse bon teint. Une famille unie dans la danse puisque le couple à la ville est également le couple danseur étoile de l'Opéra comique. C'est dans la vieille maison que j'ai rendez-vous avec l'illustre danseuse. Une très jolie jeune femme m'accueille, souriante bien que très occupée. L'ascenseur, une première salle de répétition que nous quittons car le corps de ballet en prend possession. Un petit studio d'essayage enfin. Au milieu des costumes nous allons pouvoir connaître celle qui est aujourd'hui, et la Bretagne doit en être fière, la seule danseuse-étoile de l'Opéra Comique.

LE TENDON D'ACHILLE SECTIONNÉ

* **Armor.** — Claudette Scouarnec, qu'est-ce qui a orienté votre carrière de danseuse ?

C. S. — « La décision a été prise suite à un accident que j'ai eu étant petite fille. J'ai eu le tendon d'Achille sectionné et le docteur avait recommandé qu'après la cicatrisation je fasse de la danse, rythmique ou classique, pour éviter un léger boitillage. De plus, ma mère avait aimé la danse sans en faire, alors... Tout de suite à l'école de danse de La Rochelle (où je vivais) on a estimé que j'avais des dispositions : pendant des années j'ai fait de la danse. C'était mon but, chaque jour, d'aller prendre ma leçon et de faire des spectacles. Un jour, un professeur de Paris, Mme Stella Miner, a conseillé à mes parents de pousser plus loin. J'ai suivi ses cours régulièrement. Puis mes parents sont venus s'installer à Paris. Je suis alors entrée à l'École de danse de l'Opéra, à l'âge limite, 12 ans. J'ai recommencé l'ABC de la danse à l'Opéra, parce que en province on a tendance à vous lancer dans la technique dès que l'on voit qu'un enfant est doué. J'étais très technicienne, je faisais des choses ahurissantes pour mon âge, mais il y avait tout à refaire sur le plan « bases » de la danse. Dans cet art, on peut avoir des dons formidables pendant des années et cela peut vous lâcher d'un seul coup. Et vous ne savez pas pourquoi si ce n'est pas construit. J'ai beaucoup travaillé avec plusieurs professeurs : Geneviève Guillot, Serge Perret, Gérard Métais et Boris Trémine qui a opéré une reconversion depuis que je suis première danseuse. Il m'a aidé à trouver un certain style qu'on a tendance à ne plus exploiter : la ballerine très traditionnelle. Cela m'a permis d'aborder des

rôles très, très classiques qu'on laisse de plus en plus dans l'ombre, alors que parallèlement je peux faire aussi des rôles à tendance moderne ou des rôles de caractère. »

LA DECORATION, J'ADORE !

* **Armor.** — La danse vous laisse-t-elle le temps de vivre, disons, la vie de toute le monde ?

C. S. — « En ce qui me concerne, je crois que oui. Je m'intéresse à tout ce qui est extérieur à la danse dès que je suis sortie du bain de la danse. Mon mari est danseur-étoile, on répète beaucoup ensemble, mais nous nous consacrons à beaucoup d'autres choses en dehors du théâtre. C'est à ce moment là qu'on en profite. »

* **Armor.** — Quelles sont ces choses ?

C. S. — « J'essaie d'être une parfaite maîtresse de maison et puis j'adore la décoration. »

* **Armor.** — Votre art vous rend-il pleinement heureuse ?

C. S. — « Je crois que oui, maintenant. »

ON N'A PAS LE DROIT DE FAIRE DISPARAITRE LE FOLKLORE VIVANT

* **Armor.** — Pensez-vous que la danse soit un tout, ou bien y a-t-il des cloisonnements : une danse classique, une danse moderne, une danse rythmique, une folklorique, etc. ?

C. S. — « Je crois qu'il y a eu pendant longtemps des cloisonnements, mais on tend de plus en plus à mélanger le tout. Chacun essaie de se mettre à la danse contemporaine pour devenir complet. Et je crois que le folklore a été mal introduit dans de nombreuses chorégraphies et diverses formes de danse. »

* **Armor.** — Et la danse bretonne, pensez-vous quelle ait un devenir ?

C. S. — « Je trouve qu'il n'y a pas de raisons que cela cesse un beau jour. Je ne sais pas quel avenir il peut y avoir, mais c'est merveilleux et il est absolument nécessaire de conserver les formes anciennes de danse. On n'a pas le droit de faire disparaître un folklore vivant. »

Et Claudette Scouarnec d'enfiler son costume de « Casse Noisette » avant de faire, pour notre plaisir, quelques pas de danse. Son charme, sa grâce, son sourire, c'est celui de la Bretagne à la Salle Favart.

André-Georges HAMON.

le prénom du mois MORVAN un saint peu connu

Un saint Morvan est honoré à Guidel (Morbihan) où une confrérie portait son nom. Son tombeau, dans une chapelle en Cléguerec (Morbihan), était l'objet de pratiques populaires, mais en cette paroisse il est possible qu'il y ait eu confusion, car Morvan y est prononcé Molvan, et cette dernière forme est peut-être un diminutif de Moly, saint éponyme de Saint-Nolff (Morbihan, Saint-Molff en 1421) et de Saint-Molff (Loire-Atlantique). Moly paraît être un nom irlandais (voir irlandais moderne molmha (prononcez molva), loup, vanté ; dérivé de la racine qui a donné le breton meulth et le gallois moll, loup).

Saint Morvan est donc l'un des saints dont seule la vénération populaire nous a conservé le nom.

UN ROI BRETON CÉLÈBRE

Au début du IX^e siècle, Morvan, comte de Léon, parvient à faire l'unité des chefs bretons contre les Francs. Il défendit l'indépendance de la Bretagne contre Louis le Débonnaire. Il fut tué dans une bataille, près de l'abbaye de Langonnet (Morbihan), au lieu dit Miné-Morvan (Menez-Morvan, la « montagne » de Morvan). Sa lutte sera poursuivie par Wionar'ch (dont le nom est devenu Gwionar'ch). On peut admirer les ruines de son château surplombant la vallée de l'Eon à Roch-Morvan (le « rocher de Morvan »), nom de lieu « traduit » abusivement au XVIII^e siècle par le Français « Roche-Maurice » (Piniatéra). Inutile de dire que Morvan n'est pas la traduction de Maurice (Moris en breton). Un saint de ce nom, originaire de Loudéac, abbé de Langonnet puis de Carnoet (XII^e siècle), est honoré en Bretagne (cf. nom de famille Moris).

Morvan est le héros du célèbre chant « Morvan Les-Breizh » dans le « Barzhaz-Breizh » de La Villemarqué. Quelle que soit la part d'adaptation et de remaniement du chant populaire « Lézobré », on ne peut qu'admirer la puissance de ce long chant épique qui finit ainsi :

Laz-Breizh a zo dindani kousket ;
Tra vezo Breizh e vezo brudet ;
Dihun a ray emberr o youc'hal,
Hag e ray o stal da re Vro-C'hal.
« C'est Laz-Breizh qui dort en ce lieu ; tant que durera la Bretagne, il sera renommé ; il va s'éveiller tout à l'heure en orient, et va donner la chasse aux Francs ! »

MORVAN, VIEUX NOM BRETON

Le nom de Morvan (en vieux breton Morman et Murman) a été très souvent porté (voir le nom de famille Morvan) et est attesté comme prénom depuis le X^e siècle jusqu'au XVIII^e siècle. Il est de nouveau porté.

Ce nom est composé de mor (grand, cf. meur) ou peut-être mer et de man (pensée). L'étymologie que l'on trouve parfois donnant « homme de la mer » est fautive, man (homme) n'étant nullement attesté. On pourrait à la rigueur penser à man (petit cheval). A ce nom Morvan est venu se mêler celui de Morvan (vieux breton, Moruwan) composé de mor et de (g)wan (poussée, assaut, fait de se porter en avant).

Sur les diminutifs Morvanig, Morvanou et les féminins Morvanenn, Morvanez et Morvana, on pourra consulter : « Choix de prénoms bretons, P.U.B. ».

Gwennole LE MENN.



Morvan Coarer, né à Nantes le 14 décembre 1962

GWENGOLO

1 G. J. Jili	17 S. L. Nimon
2 S. S. Euriel	18 L. S. Senou
3 S. L. Fieg	19 M. S. Senou
4 L. S. Klobod	20 M. S. Kado
5 M. S. Megorad	21 Y. S. Mashoo
6 M. S. Mestrog	22 G. S. Mervan
7 Y. S. Digoual	23 S. S. Tekla
8 G. S. ar Werc'hez	24 S. S. Solen
9 S. S. Tégma	25 L. S. Karon
10 S. S. Duval	26 M. S. Karon
11 L. S. Kenval	27 M. S. Kosm
12 M. S. Glen	28 Y. S. Karon
13 M. S. Mondon	29 G. S. Mikol
14 Y. S. Merin	30 S. S. Yezon
15 G. S. I. Van Duels	
16 S. S. Korneil	

Danevelskrid skol hanv Menez-kamm 1972

Un certain nombre de sonneurs se sont rendus au premier stage de « Kevredigezh-studi ar Biniou » (que nous préférons appeler « cours d'été » puisqu'il représente à nos yeux le complément indispensable à nos cours de l'année). Ce cours, d'une durée de dix jours, eut lieu au Centre culturel de « Menez-Kamm » en Spézet. K.A.B. avait retenu ce lieu en raison de sa location en zone bretonnante, plus particulièrement dans les montagnes où les traditions sont encore vivaces, et aussi parce que « Menez-Kamm » représente une plaque tournante du mouvement culturel, permettant ainsi de nombreux échanges. Il faut noter aussi que le manoir, avec ses grandes salles et son parc, est un endroit de prédilection pour la musique de binlou-bras (pib-meur ou grande cornemuse des Highlands) ; il semble inspirer les bardes par son atmosphère et son histoire, beaucoup plus que ne l'a fait jusqu'à présent aucun autre endroit choisi pour y organiser des stages.

Bleimor-sana une association des malades bretons

L'association « Bleimor-Sana », fondée en 1952 par les scouts Bleimor malades, est dirigée et composée de malades chroniques et d'infirmités qui aiment la Bretagne. Elle met à leur disposition une bibliothèque : « Ar Stivell », qui prête des livres, des disques en breton, en français et en anglais sur la Bretagne et les pays celtiques (quatre cents volumes, dont plus d'une centaine en breton) ; — un service-prêt de disques de chants, danses, biniou ; de méthode d'étude du biniou et cours de breton par correspondance à « Skol ar Stivell » ; des expositions-ventes. Pendant l'hiver, avec le concours des Cercles celtiques, elle donne des séances de chants, de danses et de biniou dans les sanas et les hôpitaux.

Les membres de l'association paient une cotisation minimale de cinq francs par an et remboursent les frais d'expédition quand ils le peuvent. Les bien-portants ou les membres d'honneur paient une cotisation annuelle de dix francs.

● Qui pourrait nous aider à trouver un local qui servirait de siège social et de lieu de réunions pour le 20^e anniversaire de l'association ?
G. Kraz'ch, 51, rue des Nouilles, 22 - Saint-Laurent-Pfärlin ; C.C.P. = Association des malades bretons 2696-45 - Rennes.



Glossaire du parler de Piéchéatal

G. Dottin et J. Langouët ont choisi la commune de Piéchéatal, dans le canton de Bain, pour une intéressante étude sur un patois qui vaut pour une partie de l'Ille-et-Vilaine et de la Haute-Bretagne; sans doute l'influence de la langue française y apparaît-elle déterminante mais elle est souvent corrigée par celle du breton. L'ouvrage s'achève sur un intéressant chapitre consacré aux usages et aux traditions, où l'on apprend notamment que les vieilles gens du pays avaient grand' peur d'un animal tout blanc, à la fois chat, chien et mouton, appelé Payelle (Slatikne Reprints, Genève).

La poésie

* **A l'enseigne du rêve**, par Andrée Bourgeois-Macé. — Un mélange d'émois spirituels et d'odes à la nature qui s'achève en credo: « Je sais que le bonheur existe; et qu'il m'habite, car je crois en Toi, Dieu » (Les Presses bretonnes, Saint-Brieuc).

* **Potrons sur le toit**, par Odile Caradec. — Dans une langue d'une grande richesse, des poèmes allégoriques et des portraits truculents. D'une robe de grosse dame: « Sur sa fesse gauche qui est très vaste, tout un troupeau d'éléments se prélassent » (Cresus, le Fallet).

* **Vibrations**, par Stefan K. Gacki. — Sons, couleurs, formes et mouvements créent une unité dans la diversité des nuances en ces poèmes américano-polonais (Poésie vivante, Genève).

* **Ici bat mon pays**, par Jean Kergrist. — Ce Breton de Kergrist-Moëlan exilé à Lyon écrit des contes d'une grande densité poétique, puisés dans le terroir cornouaillais. La deuxième partie du livre, « Les molutes », procède d'une technique différente, moins prenante de prime abord mais dont l'esprit caustique fait un peu penser à une sorte de satirique celtique (Les Paragraphe littéraires de Paris).

* **L'dromadaire à pétrole**, par Alain Lebeau. — Des poèmes africains au langage dru (Traces, le Fallet).

* **Un rayon de soleil**, par Sergiu Grosu. — Nés de l'esprit d'un captif, ces poèmes magnifiques et purs portent témoignage de la conscience martyre des prisons politiques (Debrease).

Ys

Il faut être Alain Guel pour écrire une telle « chronique de la ville ensevelie », allant de Gradlon en Hëlter. Il est ici poète (terriblement, magnifiquement poète), philosophe farfelu et militant tourmenté. Cette chronique, c'est en fait celle de la Celtie dévorée par ses démons mais toujours frémissante d'ardeurs, fussent-elles équivoques. Qu'importe: la vie balaye ce qui est insignifiant et ne laisse que l'essentiel. Alors nous vivons le temps car, c'est le mot-clé du livre, « la mort n'existe pas dans Ys ». Qu'on ne cherche pas l'histoire ici, même pas la légende qui est pulvérisée: c'est un message que porte Laërte, le porcher du vieux roi, celui de l'existence. Etre ou ne pas être (Ed. Keleenn).

Rougé

Le principal intérêt de cette monographie, due à André David, d'une commune du nord de la Loire-Atlantique, est l'étude consacrée aux mines de fer de Rougé. Très importantes, plus élevées que celles du bassin de Briey-Longwy, ces réserves de fer, que les



Bretons ignorent souvent faute d'information, peuvent représenter un atout majeur pour une économie bretonne revue dans le cadre d'une Europe des régions. On lira aussi avec intérêt les biographies qui évoquent les seigneurs, les maires et les curés de ce gros village qui, de 2 400 habitants en 1970, est tombé à 1995 en 1968 (16 F. chez l'auteur, 2, bd Pasteur à Clermont-Ferrand, chez Danigo à Quimper et chez Lanô à Châteaubriant).

* **L'homme du « Bretagne »**, par Joseph Perrin. — Sur un mouliner moderne, un matelot, chic type armé de tout l'équipage, se bat contre une maladie qui progresse inexorablement. La solidarité des gens de mer de tous pays parviendra-t-elle à le sauver? (France-Empire).

Au Joint français Les ouvriers bretons...

La grève exemplaire des ouvriers du Joint, à Saint-Brieuc, a marqué l'apparition de la conscience régionale dans les luttes prolétariennes. Michel Philipponneau le souligne justement dans cette étude qui présente une chronologie fidèle et une analyse souvent intéressante du long conflit qui a marqué le premier semestre de l'année sociale 1972, mais on regrette que la passion l'ait emporté sur l'objectivité. Ainsi, les références aux articles du « Petit Bleu » sont-elles excessives pour qui connaît le tirage de cet hebdomadaire, mais Philipponneau en est toujours à régler ses comptes avec René Fieven et Joseph Martray qui, sont constamment mis en cause ici. Lorsqu'on veut écrire l'Histoire, on se doit de s'arracher à ses propres rancœurs (P.U.B., Saint-Brieuc).

La roue du gouvernement

Avec cet hymne à l'ouïkonné, Laurence Talbot poursuit sa quête mystique: la femme, ciel de voûte de notre destinée, alpha et omega de toute physique et toute métaphysique, est l'ancien authentique « œil du monde », « le bienheureux œil éternel » (25 F. Dervy).

* **Citrons acides**, par Lawrence Durell. — Un Irlandais s'installe dans l'île de Chypre, alors que commencent à se manifester la grande épopée de libération nationale animée par l'E.O.K.A. Sur ce fond d'insurrection, une série de portraits, un hymne à la nature qui allie la poésie à l'humour (Livres de poche).

* **Les infortunes de la vertu**, par D.A.F. de Sade. — L'apparition au grand jour de l'œuvre du marquis est au prix de la disparition d'un monde où la bêtise et la lâcheté entraînent toutes les misères », écrit Paul Eluard. Cette édition, intelligemment commentée par Jean-Marie Goulemot, apporte une contribution intéressante à cette entreprise (Ed. Garnier-Flammarion).

* **Je ne pense qu'à ça**, par Wolinski. — Le titre dit bien l'objet de ce recueil de dessins. Ça plait ou ça ne plait pas: mais chapeau devant le talent de l'artiste! (Livres de poche).

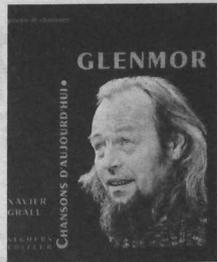
Le sentiment d'appartenance bretonne de la Loire-Atlantique

Jamais sans doute depuis qu'un décret parisien, reprenant les thèses du régime de Vichy, a arraché la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne, n'a-t-on lu tant d'articles, d'études et de déclarations qui illustrent, s'il était nécessaire, et à foison, l'évidence de l'appartenance du pays nantais à Breiz. Mais tout cela était dispersé, disparate. Le mérite du livre de Yann Poupinot est de présenter une synthèse claire, complète, irréfutable de l'essentiel. Comme le souligne dans sa préface le président du Greeney, « la Loire-Atlantique est une terre bretonne dont les habitants, avec ceux de toute la péninsule, ont écrit l'histoire de la Bretagne ». Poupinot le rappelle et le démontre avec sa double rigueur d'historien et de géographe. Voilà un document qui sera capital dans le combat décisif qui va s'engager pour le retour du cinquième département à la Bretagne, retour qui profitera à la fois à celle-ci et à celle-là: tant il est vrai que, ainsi que le note l'auteur, « en quelques années, les Bretons viennent de se donner un tel prestige que le nom même devient une véritable image de marque » (Ed. Kendaïch, La Baule).

* **Nostradamus**, par Michel Zévaco. — Un aspect peu connu de l'existence tourmentée du grand savant: son tragique lancement dans la vie au travers d'une amoureuse trop innocente pour être prudente et d'une mère livrée au bûcher par les puissants du temps (Livres de poche).

* **La longue nuit d'Antropos**, par Pierre Léaud. — En 1943 un colonel anglais est parachuté en Grèce pour réaliser une opération dangereuse: il rencontre Elektra, énigmatique aventurière qui donnera un coup de pouce au destin. L'aventure est piquante, émaillée de scènes qui mettent en relief le combat des résistants hellènes contre les nazis. Cela nous change, heureusement, d'une certaine littérature résistante qui finit par lasser les mieux disposés (Ed. France-Empire).

* **Sur le fleuve Amour**, par Joseph Delteil. — La piquante Whistole de trois soldats bolchéviques qui désertent pour tenter de retrouver la jolie Ludmila qui commandait un régiment de femmes cosaques; c'est un récit très prenant, empreint d'une rude poésie (Livres de poche).



Glenmor

Glenmor vaut 100 livres, et cela ne suffirait pas à épuiser la matière qui sourd de ce personnage extraordinaire, agacant et passionnant. Glenmor vaut 100 livres car il a été un révélateur. Et il vaut plus que 100 livres car sa révolte, notre révolte, les jeunes sont des milliers à la chanter. Son ami Xavier Graill a réalisé autour de notre préface le président du Greeney, « la Loire-Atlantique est une terre bretonne dont les habitants, avec ceux de toute la péninsule, ont écrit l'histoire de la Bretagne ». Poupinot le rappelle et le démontre avec sa double rigueur d'historien et de géographe. Voilà un document qui sera capital dans le combat décisif qui va s'engager pour le retour du cinquième département à la Bretagne, retour qui profitera à la fois à celle-ci et à celle-là: tant il est vrai que, ainsi que le note l'auteur, « en quelques années, les Bretons viennent de se donner un tel prestige que le nom même devient une véritable image de marque » (Ed. Kendaïch, La Baule).

Pourquoi l'Église ?

La crise que traverse aujourd'hui l'Église peul, un définitive, lui être bénéfique, c'est le sentiment que développe dans cet essai notre compatriote le cardinal Jean Daniélou. Répondant aux attaques qui fusent de toutes parts, il affirme que c'est de la revitalisation de l'institution ecclésiale qu'il faut attendre la puissance de l'Évangile dans le monde de demain (Ed. Fayard, 20 F.).

* **Jules Laforgue** (texte anglais). — Présenté par Harry T. Moore, un intéressant essai sur le grand poète, sa vie et son œuvre (Édité par Warren Ramsey, Southern Illinois, University press).

* **Yogs et agesses**, par Swami Hamsananda Saravisti. — Le travail spirituel de l'homme moderne, l'ouverture de la conscience à l'universel (Dervy).

* **Le duel De Gaulle-Pompidou**, par Philippe Alexandre. — Comment un modeste professeur auvergnat est-il devenu le dauphin puis le successeur d'un personnage de l'Histoire? Philippe Alexandre entreprend ici d'apporter des éléments de réponse, pour essayer d'expliquer le cheminement qui a conduit à la création de ce « couple » singulier, dont une ultime bouderie n'a pas réussi à détruire la communauté spirituelle (Livres de poche).

I. R. A.

La presse parisienne emploie, pour parler des actions de nos compatriotes de l'I.R.A. (Irish Republican Army), les termes dont elle usait il y a peu pour qualifier la Résistance au nazisme: « terrorisme », « banditisme », etc., oubliant, plus ou moins volontairement, que, sans cette I.R.A., toute l'Irlande serait encore sous le joug des Anglais qui y firent des millions de victimes et que sans elle il n'y aurait pas d'espoir pour les six comtés de l'Ulster encore asservis. Le livre de notre confrère (il est rédacteur en chef d'Irish Press) Tim Pat Coogan met les choses au point en montrant sous son vrai jour l'I.R.A. qui succédait à l'I.R.B., assume depuis la grande guerre les destinées de l'Eire. Le document rédigé par le fils d'un des artisans de l'indépendance irlandaise exprime bien le rôle noble, le rôle irremplaçable de l'I.R.A., sans laquelle l'Eire n'aurait jamais pu redevenir un Etat indépendant. Jean Picolet doit être remercié de nous avoir offert ce témoignage passionnant (Ed. Alain Moreau. — 35,50 F.).

Maman !... Maman !

Ce livre de l'amitié franco-belge, par Bertrand Le Barillec, est à la fois un roman d'amour, un récit à suspense, une histoire d'hommes, une relation de poignants faits vécus, dont l'action principale se situe autour de l'événement mouvementé de l'auteur à l'automne 1943. C'est un livre de cœur qui fera revivre le temps de la captivité à maints K. G., notamment aux Bretons du Stalag XI B, qui n'ont pas oublié l'ancien secrétaire du Cercle celtique du camp de Fallingbommel. Cette aventure constitue une intéressante tranche humaine (16 F. chez l'auteur, 24, cité des Castors, Rosperden — C.C.P. 2454-86 Rennes).

* **Trente ans après**, par Jean La Bénédicte. — A côté d'un pessimisme trop systématique, beaucoup de lucides observations, dont celle-ci, si juste: « Jamais la Bretagne n'a été aussi intimement mêlée à la France et jamais elle ne s'est voulue aussi impérativement bretonne; jamais la France n'a été aussi unitaire et jamais elle n'a été aussi prête de se diversifier » (La Bretagne réelle, Merdrignac).

Yann POLIVET.

chroniques

calendrier

* **Maison de la Culture de Rennes** — A partir du 9 septembre, exposition Hans Hartung ; le 30 septembre en matinée et en soirée, le Ballet national polonais Mazowaze. Cinéma : « Mort à Venise », de Visconti, les 13 et 14 ; « Arrangement », de Kazan, les 20 et 21 ; « Leo the last », de John Boorman, les 27 et 28.

* Jusqu'au 15 septembre, au fort de la Pointe des Espagnols, à Roscanvel, tous les jours, 2^e Exposition des artistes et artisans d'art amis du parc d'Armorique.

* A Bagnole (93), le 7 octobre de 21 h à l'aube, salle des fêtes, fest-noz organisé par le Cercle celtique Labour ha Kan, de Paris, avec la participation de chanteurs de Kan ha diskan de Basse-Bretagne, du vieillex A. Salaver, du C.C. de Dinan, des chanteurs et sonneurs de la région parisienne.

disques

BESSON ET LE DULCIMÈRE

Un jeune auteur-compositeur originaire de Gourin, Besson, vient d'enregistrer son premier disque, un 45 tours qui présente deux chansons : « Damlidallidam » et « Laissez-nous vivre ». Ce sympathique artiste barbu est considéré comme le plus jeune luthier de France ; dans son atelier de Saint-Denis, il fabrique et restaure les instruments traditionnels dont le dulcimer avec lequel il s'accompagne dans ce disque où il chante la vie d'un village breton. Et l'on annonce un prochain 33 tours en breton et en français : « N'oubliez pas l'Armor » (Péridés-M.K., 44, rue Etienne-Marcel, Paris).

KENTELIÙ KENTAN E BREZHONEG

Une excellente introduction à la langue bretonne en deux disques 33 tours. - 17 cm et un livret que l'on doit à Per Deniz, professeur de celtique à l'université de Haute-Bretagne. Utilisant les méthodes les plus modernes d'enseignement audio-ovale, cet album sera apprécié de tous ceux qui veulent acquérir la pratique de leur langue naturelle et aussi des bretonnants qui veulent parfaire la pureté de leur langage. Le breton utilisé est un breton populaire compréhensible par le plus grand nombre, quel que soit le dialecte employé. Ces disques donnent, en réservant des temps de répétition, la pronon-

ciation exacte des sons de base, de certaines locutions et des mots courants (26 F - Omnivox, 8, rue de Berri, Paris).

presse

* **Activités** - Guide d'informations sur les enseignements et les carrières ; un numéro spécial sur l'informatique (Ed. Documentation pratique, 114, bd A.-Blanqui, Paris).

* **Bleun-Brug**, n° 192 - L'œuvre bretonne des Beaumanoir au XV^e siècle, par Paul de Trigon (2 F - La Salette, Morlaix).

ARMOR A PARIS

- Parmi les points de vente d'Armor à Paris, signalons :
- Eysses-Bretagne, 4 av. Roosevelt
 - Librairie Celtique, 108 bis, rue de Rennes
 - Librairie Ballard, 5, rue Liard
 - Kiosque Harel, 14, bd du Montparnasse
 - Bibliothèques de la gare Maine-Montparnasse
 - Bibliothèque de la gare Saint-Lazare, 5, quai 15
 - Bibliothèque de la gare Paris-Pont-Saint-Michel
- On le trouve également à : Ker-Vreiz, 25, rue Saint-Philippe à la Maison de la Bretagne ; 1, rue du Départ à la Mission bretonne, 45, rue de la Guirlande.

les numéros spéciaux de

armor magazine

- La revue du canton de Lamballe 3 F.
 - Guide des circuits touristiques en pays de Vilaine 5 F.
 - Guide touristique de la Côte d'Emeraude 5 F.
- 63, av. de Rochester, RENNES
C.C.P. Armor 26.91.70 Rennes

* **Penn ar Bed**, n° 69 - Le parc naturel régional de Brière (Abonn. 20 F - Faculté des sciences, Brest).

* **Test**, n° 0 - Un numéro expérimental présenté par la Société des éditions populaires de Bretagne, dont le responsable est Jean-Yves Manach ; assez gauchiste de ton. Objectif : porter témoignage de l'actualité en Bretagne. Si l'accueil est favorable, « Test » sera une revue bimensuelle (2 F - 9, rue Baratoux, Saint-Brieuc).

* **Archéologia**, n° 47 - Le site de Corseul, capitale des Coriosolites, par Bernard Chiché (12, rue de la Victoire, Paris).

* **La nouvelle Action française**, n° 64 - Bretagne : des chouans pour l'an 2000 ? (17, rue des Petits-Champs, Paris).

communications

MOUVEMENT SOCIAL DE CULTURE HUMAINE ET DE LA FRATERNITÉ SPIRITUELLE
SECRETARIAT PERMANENT : administration et direction : « le Clos-Pleurt » 84 - LIQUX (Vaucluse) - France.
Association pour le naturalisme intégral et le vitalisme, fondée en 1921 par un groupe de Bretons, de Corsés, et quelques Suisses, partisans du naturalisme intégral, du gymnisme et du vitalisme, le Mouvement social de culture humaine, et de la fraternité spirituelle n'est ni sectaire ni dogmatique. Il est universaliste seulement : il respecte toutes les façons de penser, qui permettent d'accéder à une meilleure vie.
Seule la pensée d'un idéal plus élevé et meilleur anime notre association devant les ruines d'un monde déshumanisé, concentrationnaire, technocratique et fanatique.
Cotisations selon les possibilités de chacun ; adhésion à vie. Les adhérents reçoivent :
- NATURISME et VITALISME, bulletin trimestriel d'information. (Communiqué.)

carnet

* Un petit Erwan est né au foyer de notre ami Hervé Laudrain, de Lorient.

* Lena Louarn ha Yann Jegou à 20 faouen o kamenn deoc'h e vint euredet en iliz sant Stefan Roazhon, d'al lun 4 a viz gwengolo 1972. — 30 leurgêr al lisoù, Roazhon — L'avantage, Plovel.

* Nous avons appris le mariage le 10 août, à Vannes, de Madalen Buffandeau, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, spécialiste de la musique bretonne et celtique sur la petite harpe, avec Philippe Malingour, membre du Comité directeur d'Adsev 1532.

défense de la nature

Le professeur Kervran :

Respecter la terre

Au Centre Valéry-Lardaud, à Vichy, le professeur C. Louis KERVRAN, directeur de Conférences à l'université de Paris, a fait un magistral exposé sur les erreurs des lois de restitutions qui faussent toute l'orientation agricole officielle.

« Depuis plus d'un siècle, a-t-il dit en substance, des agriculteurs ont commis l'erreur de rendre au sol le produit fini des récoltes en utilisant des produits chimiques, ce qui équivaudrait à nourrir un animal avec ses excréments. Les plantes ont réagi peu à peu à ces carences et ont très mal supporté cet apport excédentaire de matière dont elles n'ont pas besoin. Il suffit simplement de leur apporter ce dont elles ont besoin pour croître.

« Dans toute matière vivante, il y a une action microbienne intense dont il faut tenir compte. Ainal, on trouve dans une bonne terre, de deux à trois milliards de micro-organismes par gramme de sol. Or, les produits chimiques, en les tuant, dénaturent le sol et compromettent le métabolisme de tout ce qui vit. On en arrive ainsi à rendre stériles d'immenses régions, comme cela s'est produit aux U.S.A. et en U.R.S.S.

« D'autre part, les plantes se trouvent alors déséquilibrées et fragiles. Ne pouvant plus lutter seules contre les insectes, on fait appel aux pesticides qui sont également dangereux. On entre ainsi dans un cycle infernal et la lutte chimique se révèle impossible.

« Il faut donc en revenir à la lutte biologique qui, en respectant ce qui

vit, peut seule être valable. Pour cela, il faut rétablir l'équilibre de la nature : élevage d'insectes carnivores, de coccinelles ou de vers de terre.

« L'agriculture biologique est née il y a quelques années. Elle ne consiste pas en un retour aux modes de culture d'autrefois, mais en un apport de matière organique, et non plus minérale, à la terre afin de lui conserver son liant : l'humus. Il faut également proscrire l'emploi des nitrates, qui sont des poisons, aérer le sol pour éviter la formation d'ammoniac et abandonner les labourages profonds qui perturbent la vie microbienne. Enfin, en raison des transmutations à faible énergie qui se produisent dans la matière vivante, il faut apporter aux plantes ce dont elles ont besoin pour leur métabolisme de départ et non pas ce que l'on y trouve lorsqu'elles ont fini de pousser. Ces mouvements qui se font sous effets enzymatiques devraient permettre, s'ils étaient utilisés, de lutter avec efficacité contre la pollution.

« Cette nouvelle forme d'agriculture permettra, si elle est généralisée, de retrouver la terre telle que nous l'avons conservée, pendant des millénaires, nos ancêtres.

« Peu de jours après vous avoir envoyé ma lettre concernant le bruit des camions descendant, de nuit, à la carrière d'Auquinian, j'ai reçu une réponse de M. le Sous-Préfet de Pontivy. Il m'assurait qu'après son retour de voyage, il se pencherait sur le problème. Il faut, par soul de la vérité, que je vous signale cette lettre, la première réponse écrite que je reçois. » - Mme E. Perennou, village d'Auquinian, Neulliac.



L'Eglise de Gomet : la belle, la bête (administrative). Photo Alain de Bergévin.

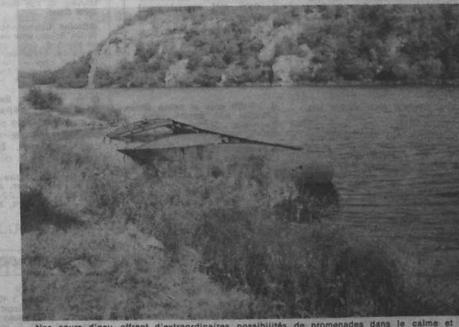
Première réponse à Auquinian

« Peu de jours après vous avoir envoyé ma lettre concernant le bruit des camions descendant, de nuit, à la carrière d'Auquinian, j'ai reçu une réponse de M. le Sous-Préfet de Pontivy. Il m'assurait qu'après son retour de voyage, il se pencherait sur le problème. Il faut, par soul de la vérité, que je vous signale cette lettre, la première réponse écrite que je reçois. » - Mme E. Perennou, village d'Auquinian, Neulliac.

"AL LIAMM"

(Directeur : Roman Huon)
La plus ancienne revue culturelle en langue bretonne (20^{me} année).
Paraissant tous les deux mois sur 80 pages sans interruption.
Abonnement : 20 F. S. CHEREL 109 boulevard de Verdun, Rennes
C.C.P. 2184.34 Rennes

EDITIONS AL LIAMM
(50 titres des meilleurs écrivains bretons).
Demander le catalogue à R. Huon, 2, Vanelle Poubliquin, Brest.



Nos cours d'eau offrent d'extraordinaires possibilités de promenades dans la calme et la verdure. Aussi faut-il veiller à leur propreté et éviter d'entasser les résques de « cadavres » comme cette barge immergée à Saint-Vincent-sur-Oust (photo Alain de Bergévin).

NOS PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOIS

● J. F. bac technique, BTS secrét. de direction, libre 1^{er} oct. ch. place à Rennes — Mlle LE QUENVEN, Pen ar ru, Lannion. Tél. 35.04.65.

OFFRES D'EMPLOIS

● **ECOLE SAINT-ANTOINE**, Bour-la-Breac, cherche surveillant et aide-cultiviers.
● **Armor-magazine** recherche dans les 5 départements bretons, en région parisienne et dans les grandes villes, démarcheurs en abonnements bien introduits, très intéressants. — Ecrire Armor-magazine, 63, avenue de Rochester, Rennes.
● **Hôtel La Tour d'Auvergne**, Quimper, tél. 95.08.70, recherche début septembre : maître d'hôtel - garçon de salle - employé bar.
● **Importante société** recherche, pour la vente de ses nouveaux copiers sur la Loire-Atlantique, représentants exclusifs. Situation d'avenir — Envoyer C.V. à M. GROBER, 3, allée de Turanne, Nantes.
● **RECHERCHE** mécanicien pour motos « motoculteurs », formation ou complément de formation assurée, par nos soins — Ets AU-DRAIN, Bel-Orme, Saint-Agathon.
● **Bar « La Bretagne »**, Vannes, tél. 86.20.21 recherche garçon de café expérimenté. Place stable.

MARCHÉ AUTOMOBILE

● **A VENDRE Opel Kadett 1972**, démonstration. — S'ad. garage DESGRANGES — Tél. 43.73.48.
● **VENDS Fiat 124 sport 1968**, bronze métallisé, bon état, 80 000 km. — Tél. (1) 825-89.75.
● **VENDS 204 beige 1969**, sièges tissu, pr. main, avec ceintures de sécurité et antenne télescopique. Disponible le 12 oct. — M. LEFINE, Tél. (25) 82.20.97.

Le mot : 1 F + taxes (23 %) 0.23 = 1,23 F (Les demandes d'emploi sont gratuites) Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F.

Annonce encadrée : compter le montant de quatre lignes en sus. Les abonnés bénéficient d'une remise de 10 % sur le prix des petites annonces (joindre la bande). Pour cette rubrique, le paiement se fait à la commande (C.C.P. 2591.70). — Aucun justificatif n'est envoyé.



CONSTRUCTION NEUVE & ANCIENNE

Chaque mois un vaste choix d'appartements de villas de terrains dans toute la Bretagne

Demandez-le à votre marchand de journaux ou à C. F. N. A. - 1, rue du Louvre (75 001) PARIS-1^{er}.

2,50 F seulement

● PAIE comptant immédiat, françaises et étrangères, 72, 71, 70, peu roulés, mêmes véhicules en T.T. ou I.T. ou gagés. — Sté Auto-Selection, 42 bis, rue des Hauts-Pavés, Nantes.
● **A VENDRE Panhard 24 CT**, bon état. — MORVAN, la Méairie-Neuve, Kermorec'h.
● **ACHETEUR** comptant tourisme et utilitaire, sport et étrangères, toutes marques, même gagées. — HUCHET, 316, route de Saint-Malo, Rennes. Tél. 58.11.22.

SELECTION IMMOBILIERE

● **URGENT - Vends à Saint-Brieuc** cause départ, bel appartement type 5, près centre ville dans résidence, Crédit foncier. Prix à débattre. — S'adresser à Armor-magazine n° 310.

● **VENDS pré et terres libres**, parcelles bois constructibles. — S'adresser Maître DRANLEC, notaire, 35-Combours, tél. 146.
● **Ploehinec (Finistère-N.)**, VENDS 1.500 km mer, mals, 4 gdes pces, gren, aménagés, jard. — 65 000 F à déb. — Mals à restaurer, 2 pces, gren, ple cour — 8 000 F. — Mme Bodéré, 32, rue Raoul-Gloria, 72550 Bois-Guillemes.

● **A vendre Petit moulin de campagne** avec ses dépendances et biefs et 4 hectares environ de terre. — S'adr. à M^{me} POUZAT, notaire à Gourin (56). — Tél. 18.

● **Lorient** : A VENDRE mals, ancienne comp. gde cuis., s. de sé., s. de bs, w-c au 1^{er} ét., gren, remise, pt jard. — M. Joseph Sallou, 21UP, Bât. D, appt 111, 22300 Lannion. Tél. (99) 34.26.30.
● **Quimper centre**, VENDS appt F3, l. b. ét., lingerie, tt cft, 141, succession gar. assurée. — Mme Morvan, 25, rue Dumont-d'Urville, 29200 Brest.
● **Saulon (Charente-Marit.)**, VENDS 10 km Royan, villa nve plain-pied, gd standing, cuis., gd séj.; 2 ch., s. de bs, chgè cent, 141, jard. (500 m2) clos — 155 000 F — M. Sautet, 6104 allée Anatole-France, 92220 Bagneux. Tél. (1) 735.89.16.

● **A vendre Saint-Brevin-Océan (44) APPARTEMENT** tout confort, trois pièces principales, terrasse, vue imprenable sur mer. Ecr. Armor no 2910.

● **2 km Beaulieu (Loire-Atlantique)** : 150 m rivière, terr. à bât. (2.500 m2), prox. eau, E.D.F. tél. — Px lit. — M^{me} Hochard, 35640 Gosné. Tél. (99) 87.30.00.

POUR LES VACANCES

● **Côtes-du-Nord** : 100 m plage, 2 pces dont 1 faisant s. de sé., cuis., s. d'eau avec douche (Sept. oct. 500 F mens. — M. Gavéan, café-tabac, Bugnières, 22719 Penvenhan.

● **Concarneau** : 700 m plage, 1 ou 2 chbres, cuis., s. de bs, w-c. — Sept. — M. Cosquer, 2, rue Condorcet, Kermasch, 29110 Concarneau.
● **Lesconil (Sud-Finistère)** : 200 m plage, 1 chbre, cuis., s. de bs, w-c. (2 pers. + enfant). — Sept. — M. Roger Stéphan, rue Guy-Moquet, 29138 Lesconil.
● **Ile de Ré** : 500 m plage, mala, (7 pers.). — Du 3 à fin sept. 700 F — Mals (10 pers.). tt cft. — Mme Richard, 81, rue de la Pompe, 72016 Paris. Téléphone (1) 504.40.83.

DIVERS

● **Philat. disperse collections** CER et DAP France, Andorre, Monaco, TP pour réponse. — M. L'apoube, 4, av. de Champ-Fleuri, 74000 Seynod.
● **Echangez des flammes postales** rég. est et nord-est contre rég. centre-ouest et sud-ouest. — M. Hubert Blossé, 32, rue de Metz, Sautry, 57140 Wolpny.
● **Vends enveloppes 1^{er} jour**, années complètes 1969, 1970, 1971 - Px t. int. — M. Noël Colnagac, 50, rue de Terre-Neuve, 75020 Paris.
● **VERSEAU 2000** — Trimestriel — Prix du numéro : 10 F — Abonnement : 40 F — Au service de la vérité, VERSEAU 2000, guide international d'adresses occultes — Toutes les adresses concernant Occultisme - Métaphysique - Esotérisme - Parapsychologie - Science fiction - Sciences marginales - Spagyrie - Magnétisme - Hypnotisme - Sciences théosopiques, etc. - Adresses de voyants (tes), guérisseurs, spirites, associations occultes, sectes, groupements divers, contestations, etc. - Documentation et bulletins contre 10 F ou 3 L + 3 timbres à : M. BERTIN, Service V — B. P. no 23 - 95340 Perzan.

● **A VENDRE** : 4 tambours de fond Carlton, (tr. blanc, noir), très bon état. — Faire offre à Jézéaux DUCHEUX, école Saint-Pierre, 29 N - La Relocq-Kerhuon, qui transmettra.

LES PAVILLONS D'ARMOR

René TRONEL - 22 - YFFINIAC - Tél. : 32.62.57



C'EST PLUS SUR PARCE QUE...

- c'est une entreprise qui ne soustraite pas et assure elle-même l'intégralité des travaux.
- parce qu'on y fait du pavillon depuis 10 ans.
- parce qu'on peut voir des réalisations livrées.
- parce que les prix sont fermes et comprennent les frais de dossier et de surveillance des travaux.

C'EST LA CERTITUDE D'UN PAVILLON LIVRÉ ENTIÈREMENT TERMINÉ SANS SURPRISE DÉSAGRÉABLE

NON POUR DOCUMENTATION GRATUITE — TYPE F.....

Nom
Adresse

A. 9/72

MAR PLIJ BREIZH

Office d'Information et de Documentation Bretonne

19 rue du Départ - 75 - PARIS 14^e - 326-88-51

Archives photographiques et Bretons dans le Monde.
Economie - Politique - Tourisme - Folklore

ABONNEZ VOS ENFANTS A

L'APPEL d'

O LO LÉ

le grand illustré des jeunes bretons

Le no : 2 F — Abonnement : 23 F
Herry Caouissin, 64 av. H. Barbusse
ASNIERES - C.C.P. 12404-09 Paris



M^{lle} M. DORÉ
O. C. H.

PRETS RAPIDES tous usages - Longue durée

Agence Immobilière du Trégor

18, rue du Trégor SAINT-BRIEUC Tél. : 33-32-70

10 ter, place du 118^e-d'Infanterie — QUIMPER — Tél. : 95.60.44



Le Chauffage Electrique Intégré

La pollution : un mal irréversible ?

Jour après jour le problème de la pollution se pose avec une acuité grandissante. Il semble que, dans le monde entier, l'environnement se dégrade toujours un peu plus.

On dit qu'au-dessus de Los Angeles, la nappe de nuisances est telle que les habitants ne voient plus jamais les étoiles.

Recréer les conditions naturelles de la vie :

C'est le souhait de chacun d'entre nous. Dans la rue, il nous est difficile de respirer autre chose que les gaz d'échappement des voitures, les fumées des usines... Mais n'est-il pas possible que chez nous, dans notre foyer, nous puissions vivre enfin dans un environnement idéal ?

Les ingénieurs d'E.D.F. et les professionnels de la construction se sont penchés sur ce problème. Ils ont trouvé la solution : c'est le Chauffage Electrique Intégré.

Une nouvelle conception

Le Chauffage Electrique Intégré est une nouvelle conception parce qu'il ne se contente pas seulement de chauffer : il recrée les conditions naturelles de la vie. Il assure un environnement idéal qui permet à l'organisme de ressentir cette sensation de bien-être : n'avoir ni froid ni chaud, être bien enfin.

C'est donc plus qu'un chauffage. Pourquoi ?

Le Chauffage Electrique Intégré doit être prévu avant la construction d'une maison individuelle ou d'un immeuble collectif. En effet, le Chauffage Electrique intégré c'est l'intégration des 3 éléments principaux du confort :

- une isolation thermique qui empêche les déperditions de calories, qui protège la maison ou l'appartement contre le froid mais aussi contre la chaleur et le bruit.
- une aération contrôlée qui assure un renouvellement constant de l'air qui peut être filtré. On respire un air sain et dépoussiéré.
- des appareils de chauffage esthétiques, discrets, extra-plats qui sont automatiquement contrôlés par des thermostats (pièce par pièce). On peut ainsi obtenir la température désirée dans une pièce sans que cela n'influe sur les autres pièces de l'appartement.

Le résultat : une maison où il fait bon vivre

Une maison où il fait bon vivre : où les plantes et les fleurs s'épanouissent, où les enfants sont heureux de vivre et s'enrhumant moins l'hiver. C'est l'indépendance de chaque appartement dans un immeuble collectif : chacun règle son chauffage indépendamment de celui des voisins.

Au même prix que votre chauffage actuel

Grâce au progrès technique, les promoteurs de Chauffage Electrique Intégré ont obtenu que ce chauffage idéal soit accessible à tous.

En effet, il n'y a plus de chaudière, plus de tuyauterie, plus d'espace perdu, ce qui rend le coût de l'installation comparable à celui d'un chauffage classique.

D'autre part, il n'y a plus d'entretien, l'isolation limite les déperditions de calories, les thermostats permettent d'obtenir la quantité de chaleur dont on a besoin. C'est pourquoi le coût d'exploitation annuel du Chauffage Electrique Intégré varie suivant les régions entre 8 et 13 F par m² seulement.

Toutes ces raisons font que le Chauffage Electrique Intégré connaît un développement extrêmement rapide.

DANS LES COTES-DU-NORD

- En 1971 : 325 futurs propriétaires de maisons individuelles ont adopté le Chauffage Electrique Intégré.
- En 1972 : à la fin de l'année, nous en connaissons plus de 500 nouveaux. A la fin du mois de juin, nous en comptons déjà 312 en plus.

A ceux-ci, il faut encore ajouter 143 appartements en immeubles collectifs.

Le Chauffage Electrique Intégré est donc bien une réalité dans les Côtes-du-Nord.

Les Installateurs spécialistes Chauffage Electrique Intégré reconnus par E.D.F. et les agents d'Electricité de France déploient une grande activité dans ce domaine pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements émanant de leur clientèle.